

LÉVIS et la Banlieue

Intéressante causerie de M. Arthur Chandonnet à la radio. — Le Conseil de Ville siège, ce soir, à Lévis. — Au Montagnard. — Cliniques de puériculture. — Hockey. — Au Voltigeur. — Feu Mlle Alice Guay.

Parlant, hier soir, à l'heure radiophonique de la rive sud, M. Arthur Chandonnet, surintendant de la Lévis Tramways, a déclaré que le plus grand besoin du district est le développement industriel et surtout aider celles que nous avons déjà.

Les municipalités et le public en général sont toujours prêts à offrir des conditions attrayantes dans le but d'amener de nouvelles industries qui existent déjà, lesquelles méritent plus de considération et d'aide que les nouvelles, puisqu'elles ont contribué fortement au développement commercial de notre district. Parmi ces industries, le conférencier mentionna la Lévis Tramways et il rappela tout ce que cette compagnie a fait pour le développement de la rive sud. Elle a d'abord amené un million de dollars placés dans la propriété, les usines, les voies ferrées et les wagons. Durant ces années d'opération, la compagnie a payé, en salaires, un montant se chiffrant à 4 millions de dollars et l'argent déboursé par "La Cie des Tramways de Lévis" est presque tout retenu dans le district de Lévis. Ces chiffres ne comprennent pas les commandes que la compagnie donne aux industries et maisons commerciales de la rive sud.

De plus, la compagnie étant dans l'obligation de maintenir son service continuellement, dans les temps de dépression comme dans ceux de la prospérité, n'a jamais diminué ses dépenses en diminuant ses salaires. Elle a toujours payé

les mêmes salaires, ce qui avait pour but de faire circuler l'argent dans Lévis.

La Lévis Tramways est, de plus, requise par les municipalités et par la commission des services publics, de voir à l'entretien des rues et à l'enlèvement de la neige. A cet effet, un maximum définitif, en ce qui concerne les remboursements à être faits par les municipalités, a été fixé et si la compagnie excède ce maximum, elle devra compter à même ses propres fonds. Si ce maximum n'est pas atteint, les municipalités ne paieront que le prix net de l'entretien. Les municipalités se servent, en plus gratuitement, de tout le matériel de la compagnie destiné à l'enlèvement de la neige. La présence d'un tel système est donc d'un avantage considérable aux municipalités.

En terminant, le conférencier rappela qu'il fallait travailler pour amener de nouvelles industries à Lévis et qu'il fallait de plus s'efforcer de faire prospérer celles qui existent déjà.

L'artiste invitée était Mme L.-P. Dion, accompagnée au piano par M. C. Harpe.

Séance du conseil de ville de Lévis, ce soir. — Une importante assemblée du conseil de ville de Lévis aura lieu, ce soir, à 8 h. Des questions très importantes y seront discutées. Il sera sans doute question des amendements projetés à la charte de la cité de Lévis.

Les activités du "Montagnard". — Demain, le 16, le club de ski "Le Montagnard" donnera une grande soirée à son chalet de la Côte du Passage. Il y aura distribution des prix aux gagnants du tournoi de tennis sur table, qui fut remporté lundi soir dernier, par M. Alexandre Leveillé, du "Montagnard". Les membres du club et leurs amis sont cordialement invités à cette soirée.

Vendredi soir, de magnifiques films sur les différents tournois de ski qui ont été disputés durant l'hiver, dans le district de Québec et de Lévis, seront présentés au chalet du Montagnard par M. Lorenzo Morel, de Québec. Tous sont cordialement invités.

Dimanche, le 19, seront disputés, à Vallée-Jct, les grands tournois de ski de la Beauce, comprenant saut, slalom, combinés. Le club de ski "Le Montagnard" y sera représenté par MM. François Richard et Georges Francoeur, qui prendront part au saut et slalom, ainsi que par M. A. Lamontagne, qui prendra part au slalom.

Lundi soir prochain, le 30, aura lieu l'ouverture officielle du tournoi de tennis sur table pour le championnat de la rive sud. Ce tournoi est ouvert à tous les amateurs de ce sport. Les inscriptions seront reçues au chalet du club, jusqu'à samedi soir, alors que sera fait le tirage.

Cliniques de demain. — Une clinique de puériculture, avec séance d'immunisation contre la diphtérie sera tenue de 2 à 2 h. 30, demain après-midi, à l'école du Chantier-Russell. Il en sera de même, de 2 h. 30 à 5 h., aux bureaux de l'Unité Sanitaire, à Lévis.

L'Aiglon Jr. à Blenville. — Une nouvelle série de 2 dans 3 pour une coupe offerte par un ami sera

C'est un bon TONIQUE!

Les personnes Faibles-Nerveuses - Déprimées ont toujours les premières victimes d'épisodes. Pour se prémunir contre la maladie elles devront donc employer sans tarder l'Elixir Tonique du Dr Montier, un renfort éprouvé, un tonique délicieux qui renferme tous les éléments énergiques de la santé et de la vie.

Ne constipe pas

Elixir Tonique du Dr Montier

Joué entre les clubs Blenville et l'Aiglon Jr. La première partie aura lieu probablement demain soir à 8 h. 15 sur la patinoire de Lauzon.

Le public est cordialement invité.

Hockey, ce soir, à Lévis. — Ce soir, sur la patinoire paroissiale de Lévis, une joute de hockey aura lieu entre le club "Blenville" et le club "ouaves", de Lévis.

Tous les amateurs de hockey sont invités à cette partie, qui promet d'être très intéressante.

L'Aiglon Juvenile est champion. — Lundi après midi, sur la patinoire de Lauzon, a eu lieu une belle partie de hockey entre les clubs Aiglon Juvenile et Black Cat Juvenile, pour décider du championnat de la ligue de hockey juvenile et l'obtention de la magnifique coupe offerte par le club Aiglon Jr. de Lauzon.

Le club Aiglon Juvenile fut vainqueur au score de 5 à 1. L'assistance était très nombreuse. Nos félicitations au club champion.

Solrée de la mi-carême. — Ce soir, le club de raquette "Le Voltigeur", de Lévis, donnera, à son chalet, de la Côte du Passage, une grande solrée à l'occasion de la mi-carême.

Les "joyeux copains" feront les frais de la musique. Tous les membres et amis du club sont cordialement invités à cette solrée.

Funérailles de Mlle Alice Guay. — Lundi matin, le 13, à 9 h., ont eu lieu, à Notre-Dame de Lévis, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Alice Guay.

M. l'abbé Gérard Emond, vicaire, présida à la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Lucien Dumas et Placide Jacques.

Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Cyrille McIsaac portait la croix.

Le deuil était conduit par ses frères: MM. Lorenzo et Henri Guay; ses beaux-frères: MM. Aurèle Guay et Jules Champagne, de Montréal; ses neveux: MM. Paul, Robert et Gilles Guay, Gérard, Jean-Paul et Marcel Champagne, de Montréal; ses oncles: MM. Césaire Morin, Albert, Adjuator, Omer et Achille Carrier; ses cousins: MM. Édouard et Lévi Morin, de Montréal, Léon Morin, Laetare Morin, Paul et Pierre Tardif, Armand Gignac, Adjuator et Gérard Carrier.

Dans le cortège, on remarquait MM. les Drs A.-V. Roy, C.L. H. Bertrand, Roméo Roy, Maurice Roy et une foule d'autres parents et amis.

Après la cérémonie funéraire, les restes mortels furent reconduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le lot de la famille.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis.

L'Action Catholique" réitéra à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

Restez Bien tout le temps avec sang riche et nerfs fermes en prenant La Nourriture du Dr Chase

Contient la Vitamine B-1

Nouvelles Syndicales

Chez les Compagnons-Barbiers Le Syndicat Catholique des Compagnons-Barbiers de Québec vient de procéder à ses élections annuelles, et M. Maurice Turgeon, secrétaire des Syndicats catholiques de Québec, a agi comme président d'élection. Le scrutin a donné le résultat suivant: président, Alphonse Robitaille, réélu; vice-président, Emile Gauthier, réélu; secrétaire, Ulric Moisan, réélu; assistant-secrétaire, Joseph Laroche, réélu; secrétaire-financier, Joseph Gingras, réélu; assis.-sec.-financier, Ernest Meunier, élu; trésorier, Moïse Deschamps, élu; sec.-correspondant, Gérard Poirier, réélu; sentinelle, Gédéon Bergeron, élu; gardien, Henri Hamel, réélu.

Le soir à huit heures au Secrétariat des Syndicats Catholiques de Québec, il y aura une importante assemblée spéciale du Syn-

dicat du Lait, sous la présidence de M. Henri Renaud. Tous se feront sans doute un devoir d'être présents.

Assemblée ce soir Section des Tailleurs de Cuir et section des Monteurs de l'U. P. T. C. Syndicat du Lait, Syndicat des employés de gros et Syndicat des employés de fabriques d'eaux gazeuses.

Demain soir Syndicat des Charpentiers-Meuniers et Syndicat des Tanneurs et Corroyeurs.

Obsèques de Mme R. Darveau

A NOTRE-DAME DE LOURDES Un bel hommage a été rendu samedi matin, le 4 mars, à 8 h. 30 en l'église de Notre-Dame de Lourdes, à Mme R. Darveau, née (Maria Emond), décédée le 1er mars, à l'âge de 32 ans.

La levée du corps eut lieu à 10 h. 30, à la chapelle de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, où se réunirent un grand nombre de personnes.

Le deuil était conduit par ses frères: MM. Ovide, Laurent et Joseph Emond; ses beaux-frères: MM. Fernand, Aubin, Armand, Abel, Emond, Alphonse, Charles et Joseph Darveau, Alb. Pelletier, H. Bédard, G. Verret; ses oncles: MM. Fr. Emond, Xavier Jobin, Xavier Dion, Jos. Côté, E. Bégin, F. Emond, J. Darveau, G. Bédard, J. Levesque, Ch. Levesque, A. Bigaouette, chef de la police de Québec, O. Bigaouette, C. Guilbault, T. Roy, G. Chailfaut; ses cousins: MM. Wilbrod, Raoul et Albert Emond, L. Giroux, E. Mabeux, M. Robitaille, N. Ruel, Albert, Joseph, Philippe et Art. Laplante, J. Lavergne, U. Carreau, Joseph, Paul, Léo, Alexandre, Henri, Lucien et Robert Darveau, Charles, Alfred, Henri, Joseph, Franks, Freddy, Henri, Welly et Gérard Bigaouette, président de la police fédérale, W. Dorion, J. Rouillard, H. Houle, Alph. Houle, Alf. Houle, P. Lepine, Marcel, Fernand et Georges Roy, Joseph et Odina Gibeault.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a-

EXCURSION à MONTREAL

\$4 aller et retour de Québec

FIN-DE-SEMAINE 18 mars

Vendredi: Dép. Québec 11.55 p.m. Samedi: 7.20 a.m., 1.30 p.m., 6.00 p.m., 11.55 p.m. De Lévis 3.35 a.m., 12.45 p.m. Dimanche: Dép. Québec 1.30 p.m. De Lévis 3.35 a.m. et 12.45 p.m. RETOUR jusqu'au LUNDI suivant.

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIAN NATIONAL

vait été confiée à la Cie Hubert Moisan. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Il succombe MONTREAL, 15. — (D.N.C.)— Antonio Champagne, 26 ans, est décédé, à l'hôpital Saint-Luc, des suites de blessures qu'il s'était infligées, le jeu 16 février dernier. Il conduisait une auto, rue Saint-Denis, il a perdu la direction, en voulant éviter des piétons qui venaient de descendre d'un tram. La voiture donna contre un poteau de fer. Le frère du conducteur a aussi été blessé dans cet accident.

LES MOTS CROISES DE L'ACTION CATHOLIQUE No 338

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

HORIZONTAL

- 1-Jour de la décade républicaine. — Paiement partiel à valoir sur le montant d'une dette.
- 2-Note de la gamme. — Nom propre féminin. — Massif et col des Alpes Grées.
- 3-Première femme. — Mise en tonneaux.
- 4-Couvert de pois. — Ville de Belgique. — L'Éridan des anciens.
- 5-Bot d'Israël. — Qui a rapport à la semence. — Étendue d'eau entourée de terre.
- 6-Rivière de Belgique. — Division du compas. — (Bot). Synonyme de fenouil.
- 7-Dép. formé d'une partie de la Normandie. — Marqué de la petite vérole.
- 8-Décision de l'autorité. — Serpent fantastique.
- 9-Invitation polie. — Ville de Tchecoslovaquie.
- 10-Poisson de la famille des clupéidés. — Manière façon. — Se dit des poissons qui ont des œufs.
- 11-Monnaie japonaise. — Artilleur qui sert une pièce. — Fleuve de la Suède.
- 12-Carte à jouer. — Poil épais, doux et frisé, de quelques animaux. — Refus d'une chose dure.
- 13-Ecorchure superficielle. — Cérémonie religieuse.
- 14-Contestation en justice. — Fleuve de Bretagne. — Pronom personnel.
- 15-Genre d'insectes coléoptères. — Rendre la voix rauque.

VERTICAL

- 1-Devancé, informé. — Qui doit être payé.
- 2-Communication par révélation divine. — Chef-lieu d'arr. (Bouches-du-Rhône). — Pronom personnel.
- 3-Montagne de cucurbitacées américaines. — Lettre grecque.
- 4-Adj. possessif. — Tête coupée de sanglier (Pi). — Cuit dans la friture.
- 5-Terre entourée d'eau. — Peuple du Sénégal. — Vieux.
- 6-Femme soite, naïve (Fig.). — Du Normand. — Sourire en parlant des vins.
- 7-Intérieur et profond. — Lac salé d'Asie.
- 8-Matière colorante rouge. — Qui concerne les citoyens (Fém).
- 9-Celle des sept heures canonnale qui se recite après sexte. — Fumeur sous la langue.
- 10-Arrière petit-fils de Pompée. — Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager. — Empereur romain.
- 11-Tonin avec sudace. — Sorte de filice ancienne. — Lettre allemande.
- 12-Préfixe, multiplication d'une grandeur par un million. — Cause une extrême affliction. — Lac d'Afrique.
- 13-Petite prairie. — Hareleur, pour suivre quelqu'un comme un lièvre.
- 14-Adj. possessif. — Mélange pâteux de pain et de viande pour certains animaux. — Fragilité, néant.
- 15-Établi de sabotier. — Changer la lumière des vers à soie.

Solution du problème No 337

1 TOPIETTE HALOÛDE
2 O AMIE O MARC
3 RELUS AVE LISARD
4 CRI SIRE ADJIRER
5 HIEMALE CRENEAU
6 INIAGE CLEUJLE
7 S PRETAPER DUS
8 DOS CASIS VAS
9 IVUSORTE SILP
10 NC SALLIE RISTEP
11 CABANON CENACLE
12 ALEVIN HALOÛLAS
13 SERAC RIS PRAME
14 MILO C CLOSIN
15 PRETEUR QUIETENT

Votre santé peut laisser beaucoup à désirer quand vous n'obenez pas suffisamment de Vitamines..

Si vous avez de GROS RHUMES qui ne finissent plus, il vous faut probablement plus de la Vitamine A, la Vitamine "Anti-Rhume".

Si vous vous sentez NERVEUX, irritable et si vous DIGÉREZ MAL, c'est que vous avez probablement besoin d'une plus forte proportion de l'importante Vitamine B "pour les nerfs."

La Vitamine D doit être abondante pour que l'organisme assimile bien le phosphore et le calcium des aliments, éléments essentiels pour avoir une forte ossature et des dents saines.

VEILLER PRÉMATURÉMENT et FATIGUER TROP FACILEMENT peut signifier qu'il vous faut plus de la Vitamine "Vitalité" G.

Absorbés suffisamment de vitamines, tous les jours. La nouvelle Levure Fleischmann SURVITAMINÉE est maintenant plus riche que jamais en Vitamines A, B, D et G. Elle offre, en outre, "l'effet stimulant" de la levure fraîche. En stimulant la digestion trop lente, elle favorise l'assimilation plus complète des vitamines absorbées.

Les candidates devront suivre un entraînement minutieux. Les inscriptions sont reçues au bureau des Canadian Colonial Airways, en l'hôtel Mont-Royal. Les inscriptions par lettres seront aussi reçues.

Mlle Eve Curie à l'Institut du Radium MONTREAL, 15. — L'Institut du Radium, dont le directeur est le Dr Ernest Gendreau, organisera une réception en l'honneur de Mlle Eve Curie, lors du passage à Montréal de cette dernière, le 4 avril prochain.

LA "VIE EN ZIGZAG" DE CHARLES PEGUY MONTREAL, 15. — Ces jours derniers, en l'hôtel Windsor, le club musical et littéraire de Montréal donnait le quatrième dîner-causerie de la saison. L'hôte d'honneur et le confé-

Obtenez Votre Surplus de Vitamines par ce moyen EFFICACE

La nouvelle Levure SURVITAMINÉE vous offre une plus riche combinaison des 4 vitamines essentielles en plus du remarquable "effet stimulant" de la levure fraîche

Des études nombreuses indiquent qu'aujourd'hui, au Canada, BEAUCOUP de gens ne reçoivent pas suffisamment de vitamines de leurs aliments.

Une digestion lente peut également vous empêcher, comme beaucoup d'autres, d'assimiler toutes les vitamines absorbées.

La nouvelle Levure Fleischmann SURVITAMINÉE peut corriger ces deux inconvénients, car elle est maintenant plus riche que jamais en Vitamines A, B, D et G.

Cette levure stimule et accélère la digestion trop lente. De cette façon, elle agit comme un "stimulant", car elle aide l'organisme à assimiler les vitamines plus rapidement et plus complètement.

Commencez immédiatement à vous assurer de cette manière efficace—en mangeant de la Levure Fleischmann SURVITAMINÉE—le surcroît de vitamines dont vous avez besoin. Il ne vous en coûtera que quelques sous par jour. Commandez aujourd'hui de votre épicer.

2 gâteaux par jour fournissent...

Vitamine A — 6200 unités (Int.)
Vitamine B₁ — 300 unités (Int.)
Vitamine D — 800 unités (Int.)
Vitamine G — 150 unités (Sh. Bour.)

Tout ce dont une personne ordinaire a besoin (en plus de ses repas) des Vitamines A, B, D, et G, en même temps qu'une abondante quantité de la Vitamine "Vitalité" G.

Prenez la Levure Fleischmann SURVITAMINÉE nature ou dissoute dans un peu d'eau ou de lait, comme suit: un gâteau ½ heure avant le déjeuner ou le lunch et un autre gâteau ½ heure avant le souper.

FABRICATION CANADIENNE

A MONTREAL

LE REFUGE MEURLING A 25 ANS D'EXISTENCE

MONTREAL, 15 — Il y avait hier 25 ans que le refuge Meurling existait. Cette institution municipale doit son nom à feu Gustave Meurling, un sujet français d'origine belge qui habita Londres, puis Montréal (vers 1872), et qui légua sa fortune d'environ \$100,000 à notre municipalité. Les autorités en acceptèrent \$75,000, après sa mort survenue en 1911, et consacrèrent ce legs à la construction du refuge de la rue du Champ-de-Mars, qui a coûté \$180,000 en tout.

me M. Chevalier qui recommanda l'institution de ce refuge pour les sans-gîte. Le surintendant de l'Assistance municipale est à l'emploi de la municipalité depuis quarante ans.

QUERELLE QUI DEGENERE EN UN AFFREUX SACCAGE MONTREAL, 15 — Elzéar Chayer, 41 ans, 2081 rue Montgomery, et ses trois fils, Aimé, Roland et Adrien Chayer, comparaissent hier matin, devant le recorder Aimé Leblanc sous l'accusation d'avoir troublé la paix. Ils portaient encore à la figure et sur leurs vêtements les traces de la nuit excitante qu'ils avaient passée.

A la suite d'une violente altercation, survenue entre eux et M. Albert Ouellette, chef de quartier, à 9460 rue Sackville, à Ahuntsic, les quatre accusés avaient, en ef-

fet, tenu en haleine le voisinage, durant toute la nuit. Elzéar Chayer, beau-père de M. Ouellette, et ses trois fils, s'étant pris de querelle avec leur hôte, se seraient mis à briser les meubles de la maison et à les jeter dans la neige. A un moment donné pour calmer l'ardeur combative de son beau-père et de ses beaux-frères le gendre aurait saisi un fusil, qui se trouvait dans la maison et aurait tiré en l'air. Loin de produire l'effet désiré, ce coup de feu eut le don d'envenimer l'affaire.

Au dire de la police il ne restait rien d'intact dans la maison quand la bataille fut terminée. Tout avait été brisé. Considérant que les accusés avaient dû passer quelques heures dans les cellules le recorder leur accorda une remise de peine.

AU PENTENCIER MONTREAL, 15. — Une femme du nom d'Eva Leduc, âgée d'une quarantaine d'années et domiciliée à 1735 rue Saint-Hubert, a été condamnée à deux ans de pénitencier, hier matin, par le juge en chef Gustave Perrault, sous

l'accusation d'avoir fait usage d'instruments pour pratiquer une opération illégale.

Inculpée n'en est pas à sa première offense.

ON VEUT FAIRE DISQUALIFIER LE MAIRE DE VERDUN MONTREAL, 15. — Un bref de quo warranto sera incessamment émis en Cour supérieure, à la suite du jugement que vient de rendre l'hon. juge Fabre-Surveryer, de la Cour de Pratique, accordant à M. Herménégilde Hanley la permission de poursuivre M. Hervé Ferland pour le faire disqualifier comme maire de la ville de Verdun.

Ces procédures prennent un intérêt particulier, par suite des prochaines élections municipales de Verdun où le maire Ferland est de nouveau sur les rangs pour obtenir le poste de premier magistrat. La votation doit avoir lieu le premier avril.

ACQUITTE MONTREAL, 15. — Paul Chabot, un jeune homme de 17 ans,

qui était accusé d'avoir gardé en sa possession 5 pierres précieuses volées par un adolescent de 13 ans, à Outremont, il y a quelques semaines, a été acquitté, hier matin, par le juge C.-E. Guérin. On sait qu'un autre jeune homme et un homme d'une quarantaine d'années avaient été acquittés de la même accusation la semaine dernière.

L'adolescent qui avait avoué avoir volé des bijoux oubliés par un facteur dans une maison à appartements a été condamné à 4 ans de réclusion au mont Saint-Antoine, par le juge J.-A. Robitaille, président de la Cour des jeunes délinquants.

Me Paul Massé représentait le jeune Chabot dans cette affaire.

EN PRISON MONTREAL, 15. — J.-W. Toussaint qui avait avoué sa culpabilité à une accusation de recel de métaux précieux, a été condamné hier matin, à six mois de prison par le juge F.-T. Enright, après que Me Paul Hurlbut eut imploré la clémence du tribunal.

CANADIENNES-FRANCAISES A BORD DES AVIONS MONTREAL, 15. — L'aviation ouvre un nouveau domaine d'emploi aux jeunes filles canadiennes-françaises. Une compagnie locale, les Canadian Colonial Airways, qui exploite un service aérien bi-quotidien entre Montréal et New-York, vient d'annoncer qu'elle embauchera dorénavant comme hôtesses (stewardesses) à bord de ses gros avions des Canadiennes françaises.

Cette mesure est nécessaire, d'après le vice-président de la compagnie, M. F.-L. Duncan, par le nombre toujours croissant des passagers canadiens-français. Pour être éligibles, les candidates doivent être gardes-malades diplômées, bilingues, être âgées de moins de 25 ans et ne pas peser plus de 122 livres. De plus, les candidates doivent être célibataires. La compagnie embauchera des jeunes filles de belle apparence, aimables et capables de tenir des conversations intéressantes avec les passagers. La durée du service devra être d'au moins un an.

renier, M. Hermas Bastien, professeur à l'Université de Montréal, décala, comme un film devant un auditoire attentif, le vie mouvementé de Charles Péguy, l'héroïque lieutenant français, tué d'une balle en plein front le 5 septembre 1914.

"Ecrivain, libraire, éditeur, Péguy ne connaît guère de succès à travers sa vie en zigzag". Aujourd'hui appréciée, son oeuvre considérable met en lumière dans les lettres françaises, le nom de celui qui "a devancé son époque et fut un précurseur".

L'artiste invitée était Mlle Marguerite Boucher, pianiste. Hier soir, au même endroit, le club donnait le cinquième concert de sa saison.

Les artistes invités étaient: Mlle Georgette Charbonneau, pianiste; Mlle Jeanne De Poca, diseuse; M. Louis Bourdon, baryton, accompagnés au piano par Mme Duplessis-Giroux.

SCN IMPRIMERIE ALLIES CANADA

Lorsqu'on prétend que le travail ne rend pas, on oublie trop souvent la valeur spirituelle du travail: le châtement et l'expiation du péché.

XXX.

L'ACTION CATHOLIQUE

TRENTE-DEUXIEME ANNEE No 9931

MERCREDI, 15 MARS 1939

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'Action Catholique est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Le Saint-Père bénit les Canadiens et les œuvres d'Action catholique



(Par Calixte DUMAS)

La neuvième semaine parlementaire débute bien. Les députés ont apparemment pris de bonnes résolutions. Si la province décernait des prix de sagesse elle en accorderait aux représentants du peuple qui ont assisté à la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative. Pas d'interruptions, à peine une couple de points d'ordre peu dramatiques et beaucoup de décorum! Une pareille attitude ne s'est pas vue depuis longtemps. Elle est d'autant plus digne de mention que c'est le Sénat majoritaire qui a rempli le rôle d'auditeur et que certains discours semblaient destinés à un autre accueil. Cinq oppositionnistes et un ministériel seulement ont adressé la parole. L'ancien ministre de la Voirie, l'hon. M. François-J. Leduc était au nombre de ceux qui ont pris part à la discussion sur le budget. Depuis le début de la session, tous les discours de M. Leduc ont été généralement loués.



Voici une photo unique du Pape Pie XI et de son successeur, le Pape Pie XII. Cette photo a été prise au cours d'une cérémonie au Vatican sous le règne de Pie XI. Le cardinal Pacelli était alors secrétaire d'Etat du Vatican. Ce dernier a pris le nom de Pie XII, à l'issue du Conclave qui le désigna à la succession de Pie XI.

UNE AMELIORATION

On constate donc une belle amélioration dans l'observance et les règlements de la Chambre et du ton général des délibérations. Si la députation persiste dans cette bonne voie, nos législateurs n'auront pas besoin de revenir siéger après Pâques. Ce sont les interruptions et l'oubli des règles parlementaires qui prolongent les sessions. Aucun débat ne laisse passer une remarque amusante ou désobligeante sans la relever. Et c'est la porte ouverte aux d'impresions et aux passes d'armes qui provoquent parfois des méfaits généraux. Quant aux points d'ordre, justifiés ou non justifiés, on peut les classer parmi les incidents qui retardent le plus considérablement le travail législatif. En maintes circonstances, on assiste à de véritables petits procès ou les plaidoiries sont nombreuses et quelquefois assez longues. Il n'en faut pas des dizaines pour faire perdre un temps précieux.

NE PAS CONFONDRÉ

Une séance calme, ne veut pas dire une séance terne. Celle d'hier après-midi n'a pas manqué d'intérêt. Les orateurs ont émis leurs opinions librement et ont eu tout à leur aise de leur droit de parole. Ils ont fait aussi de nombreuses suggestions qui ont été écoutées par toute la Chambre. Lorsque les débats sont acrimonieux, les idées ont plus de difficulté à faire leur chemin. Il arrive même qu'elles se perdent dans la fumée des combats. Souhaitons donc qu'à l'Assemblée législative les délibérations soient toujours strictement parlementaires.

L'HON. M. BOUCHARD

L'hon. M. T.-D. Bouchard était à son fauteuil hier après-midi. Le chef de l'opposition a cru devoir faire une nouvelle mise au point au sujet de certaines paroles qu'on lui attribuait, relativement au côté des communautaires religieuses, mais il n'a pas protesté contre les rumeurs voulant qu'il soit bientôt nommé au Sénat. En effet, il est de plus en plus question que le député de St-Hyacinthe soit nommé à Ottawa. Rappelons que M. Bouchard est un vétéran de nos luttes politiques. Il est entré à l'Assemblée législative en 1912 et a toujours représenté le comté de St-Hyacinthe à la Chambre basse, sauf de 1919 à 1923. C'est d'ailleurs le doyen de la députation provinciale.

L'HON. DR PAQUETTE

L'hon. Dr Albiny Paquette, secrétaire provincial et ministre de la Santé, était aussi à son fauteuil hier après-midi, après une absence d'une huitaine de jours. On se rappelle que samedi, le 4 mars, son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, bénissait le mariage de l'hon. Dr Paquette avec Mlle R. Davault, de Mont-Laurier. Le ministre a reçu hier, de nombreuses félicitations.

NOUVEAU DEUIL

M. J.-Emile Perron, député de Beauce, à l'Assemblée législative et maire de Brouhont-Est, vient d'être éprouvé par la mort de sa mère, Mme Yve Théophile Perron, née Marie Rouleau, de Somersworth, N.-H. Les funérailles ont eu lieu ce matin même, dans la paroisse où résidait la défunte.

CHICOUTIMI, 15. (D.N.C.) — et décédée, mardi matin, à Jonquières, chez son fils, M. Donat Fortin, dame Emélie Fortin, épouse de feu Joseph Fortin, âgée de 77 ans, 6 mois.

M. R. Chaloult a inscrit cinq interpellations

Le député de Kamouraska veut savoir combien de contrats d'impression ont été reçus trois quotidiens de Québec.

M. BOUCHARD

M. René Chaloult, député de Kamouraska, vient d'inscrire cinq nouvelles interpellations au feuillet de la Chambre.

Il demande combien ont été financés par travaux d'impression ou autres, les "Chronicle Telegraph", l'"Evénement-Journal" et l'"Action Catholique". Il veut savoir aussi si un conseil économique a été institué par le gouvernement, et dans la négative, quand il se propose d'en établir un.

M. Chaloult veut également savoir combien il y avait d'hommes et de femmes employés au parlement en août 1938 et combien il y en a présentement. Enfin, M. Chaloult demande si logiquement la Chambre a l'intention d'établir un service de géographie et quelles sont les sommes respectives payées aux imprimeries ou journaux français et aux imprimeries ou journaux anglais pour travaux d'impression pendant la présente année financière.

M. Bouchard veut savoir, de son côté, si le père, les frères, le beau-frère et l'oncle de M. Maurice Pelletier, député de Lotbinière, sont présentement à l'emploi du gouvernement, quels salaires ils reçoivent, etc.

Le rapport du comité de santé

Le rapport du comité de santé nommé par le gouvernement provincial pour faire enquête sur les conditions sanitaires dans la ville de Québec sera soumis à l'hon. Paquette d'ici à la fin du mois, après-midi. Ce comité, qui est présidé par le Dr Emile Nadeau, directeur du service municipal d'hygiène, fera d'abondantes suggestions et considérations sur l'hygiène et sa réglementation dans notre cité. Il fera parvenir son rapport à l'hon. Albiny Paquette, ministre de la Santé, vers la fin de mars.

Tenancière en cour

Les détectives de l'escouade des moeurs ont traduit devant le recorder une femme accusée d'avoir tenu une maison de prostitution. Le procès de la prévention a été fixé au 24.

Jugement, le 30

M. le juge Hugues Fortier a fixé au 30 mars prochain, sa décision dans la cause de Lanes, Casselo et des deux frères Ducharme, tous accusés de complot pour tenter de frauder le gouvernement fédéral pour une somme de \$200,000, en ouvrant un alambic à Saint-Anselme de Dorchester. Les plaidoiries se sont terminées, hier après-midi.

Le comité de redistribution siègera demain

Le comité chargé d'étudier la question de la redistribution des comtés siègera demain au parlement, à 9 h. 30.

S. E. le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, au cours d'une entrevue exclusive accordée au représentant de la "British United Press", parle de l'audience que lui donna le Souverain Pontife, Sa Sainteté le Pape Pie XII. — Intérêt du Pape pour les questions canadiennes. — Audience d'une heure et demie. — Les autres évêques canadiens.

VOYAGE DE CINQ JOURS EN POLOGNE

(Copyright 1939, par la British United Press) CITE DU VATICAN, 15. — (BUP) — Le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, dans la première entrevue donnée après avoir été reçu en audience par Sa Sainteté le pape Pie XII, a déclaré au représentant de la British United Press que le Pontife lui avait dit que ses pensées et ses bénédictions allaient au peuple du Canada. Le cardinal déclara ce qui suit, au cours d'une entrevue exclusive à la British United Press: "En dépit des nombreuses audiences qu'il a accordées et du travail considérable qu'il s'est imposé, le Saint-Père m'a reçu avec beaucoup de grâce, ainsi que ceux qui m'accompagnaient. J'ai parlé avec Sa Sainteté durant plus d'une heure et demie. Sa Sainteté a manifesté un très grand intérêt pour les questions canadiennes. Vers la fin de l'audience, il adressa sa bénédiction à tous les Canadiens, particulièrement à toutes les familles chrétiennes et à toutes les œuvres d'action catholique. "Le Pontife m'a paru fort et reposé en dépit du travail considérable qu'il a dû s'imposer depuis son ascension au trône pontifical", continua Son Eminence. "Après m'avoir reçu, Sa Sainteté accorda une audience à mes compagnons, notamment à Mgr McCarthy, de Portland, Maine, à Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, à Mgr Forget, de Saint-Jean, Québec, à Mgr Johnson, évêque de Nelson, Colombie canadienne, et au R. P. Marchand de l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée."

Le cardinal dit encore au correspondant de la British United Press qu'il quittera Rome pour se rendre en Pologne, mercredi soir, où il passera cinq jours et visitera les diverses maisons de l'ordre des Oblats de Marie Immaculée, auquel il appartient lui-même. Puis il se rendra à Paris où il ne demeurera qu'une journée avant de s'embarquer à bord du "Normandie", à Cherbourg, pour revenir au Canada.

Le cardinal Villeneuve en se rendant à Rome à l'occasion de la célébration du 50ième anniversaire de fondation du collège canadien, a pu assister au conclave qui a élu un successeur à Pie XI, décédé saintement le 10 février dernier, et au couronnement, dimanche dernier, de Sa Sainteté Pie XII. Le cardinal Villeneuve est le premier cardinal canadien à assister à un conclave.

Les funérailles du docteur Jules Dorion

C'est demain à 9 heures en l'église Saint-Roch qu'aura lieu les funérailles militaires de notre directeur, feu le Docteur Jules Dorion. Le cortège funèbre se mettra en marche de la résidence du docteur Dorion, à 145 rue Saint-François, à 8 heures 45.

C'est S. E. Mgr Omer Plante, confère du défunt, qui chantera le service. Durant la cérémonie funèbre, quatre messes basses seront dites aux autels latéraux par quatre cousins du regretté disparu: MM. les abbés Charles-Henri Falardeau, aumônier de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, J. Falardeau, curé de St-Maurice de Thetford, C.-E. Turgeon, aumônier de l'hôpital de Thetford, et Raoul Cloutier, directeur de l'O. T. J.

Les bureaux de l'"Action Catholique" seront fermés jusqu'à midi en signe de deuil et afin de permettre à la plus grande partie de notre personnel d'assister aux funérailles.

Ordres du commandant des zouaves pontificaux

à nous, dans ce dernier hommage que nous pouvons lui offrir. Il convient que le premier bataillon soit à son devoir et se compte sur la collaboration empressée de tous, officiers et soldats, des diverses compagnies de Québec et de Lévis, pour le service de garde à la maison du défunt, pour aller au-devant des confères à l'arrivée des trains et pour le cortège funèbre.

Au dîner des ingénieurs

Le Régiment des Zouaves pontificaux canadiens lui fera des funérailles militaires, qui auront lieu, le jeudi matin, 16 mars, à 9 heures, en l'église de St-Roch de Québec. Des détachements des autres bataillons viendront se joindre

A St-Dominique

M. l'abbé Charles-Omer Garand, du Séminaire de Québec, donnera, ce soir, à sept heures et demie, en l'église de St-Dominique, sa troisième conférence qui sera en compagnie aux dames et demoiselles de cette paroisse. Sujet: "Les vertus chrétiennes."

Garde Montcalm

Tous les membres de la garde Montcalm qui pourront le faire, voudront bien assister en uniforme aux funérailles du Dr Jules Dorion jeudi matin.

Feu M. l'abbé Arthur Ferland

Samedi, le 18 mars, à 8 h., en l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de feu M. l'abbé Arthur Ferland, fondateur de l'œuvre des Terrains de Jeux de Québec, et ancien curé de St-Fabien de Panet.

L'hon. Duplessis a lancé, hier, un appel au capital

Dans son discours au diner du 40e congrès de l'Institut canadien des Mines et Métallurgies, rassure le capital canadien et étranger sur la sécurité de la province de Québec. — Sir Gerald Campbell parle également.

M. B.-C. THORNE ELU PRESIDENT

Nouvelle paroisse RIMOUSKI. — (D.N.C.) — On est en train d'ériger en paroisse les rangs quatre, cinq, six et sept de Capucins. Un bon nombre de colons y sont déjà rendus et établis.

Le curé de Capucins, M. l'abbé J.-E. Morin, s'est rendu dernièrement à cet endroit pour y célébrer une messe, avec permission spéciale de l'évêque, et il a distribué une certaine de communions. Il doit y retourner prochainement et l'on croit que la paroisse sera formée sous peu.

A Arthabaska

ARTHABASKA, 15. — (D.N.C.) — Le terme de la cour supérieure pour le mois de mars, s'est ouvert le 14 du courant, sous la présidence de l'honorable juge Lucien Clinon, de Québec.

Deux médecins déclarent que R. Baillargeon est un dément

Aux Assises de Saint-Joseph de Beauce. — Les docteurs Desrochers et Gauthier rendent témoignage. — Ils attribuent le crime à l'état mental de l'accusé. — La guérison complète de sa maladie est impossible.

LE PROCES SERA TRES COURT

ST-JOSEPH BEAUCE, 15. — (D.N.C.) — De 3 h. 30 à 4 h. 45 hier après-midi, la cour d'assises de la Beauce, a continué d'entendre le procès de folie de Rosaire Baillargeon de St-Isidore, accusé du meurtre de sa mère, Madame Veuve Alexis Leclerc. De l'audition des deux témoignages de l'après-midi, il ressort que Baillargeon souffre de (démence précoce) depuis plusieurs années, c'est cette maladie appelée folie par les médecins aliénistes, qui selon leur convictions et constatations a porté l'accusé à commettre le crime atroce dont il s'est rendu coupable le 30 décembre dernier.

Les deux docteurs de l'hôpital St-Michel-Archange ont développé une thèse de médecine assez complexe. Ils ont précisé nettement et clairement ce qu'est la démence précoce. C'est, ont-ils dit, un état d'affaiblissement de l'esprit chez des personnes jeunes. Elles ont donné les symptômes généraux qui sont, modification dans l'humeur, dans la conduite des sujets qui deviennent tristes et jongleurs, modification dans le caractère qui devient irritable, écarts dans leur conduite, idées bizarres, réflexions pas à propos, idées de persécution, incohérence dans le geste et l'expression, apathie, indifférence de ce qui se passe autour d'eux.

Même s'il y a guérison momentanée de cette maladie, il ne peut y avoir de guérison complète parce que la maladie a des reprises. Après avoir corroboré entièrement le témoignage du Dr Gauthier, le docteur Desrochers a prouvé la cour le résultat d'une enquête qu'il a faite auprès de personnes qui ont vécu en contact avec Baillargeon. Depuis longtemps, dit-il, on avait remarqué des changements dans l'attitude de l'accusé et dans ses relations avec les gens. Il était songeur,

Soirée en faveur des missions au Grand Séminaire

Le bureau des missions du Grand Séminaire organise une soirée missionnaire pour le 29 mars.

SALLE DES PROMOTIONS

Le bureau des missions du Grand Séminaire de Québec, aura, cette année encore, sa soirée missionnaire. Cette soirée sera donnée dans la salle des Promotions de l'Université Laval le mercredi, vingt-neuf mars prochain.

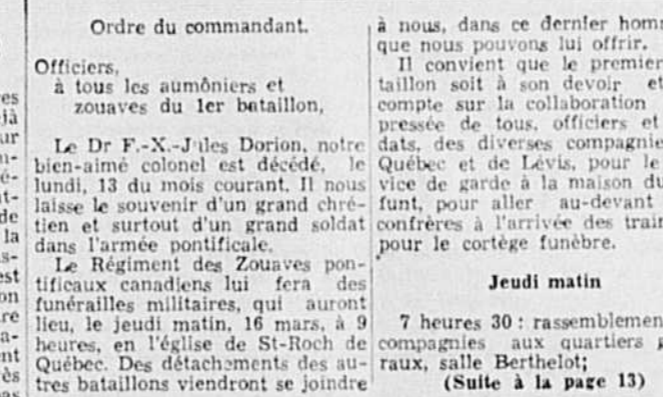
Il y aura, à cette occasion, allocution du président M. l'abbé Armand Coulombe, évêque de 31ème année et présentation d'un film sur la Chine avec notes explicatives par un Révérend Père Jésuite. Nous donnerons le détail du programme la semaine prochaine.

La construction de l'égoût de Sillery

Les travaux de construction de l'égoût collecteur de Sillery, qui avaient été arrêtés momentanément, il y a une quinzaine de jours ont repris leur cours depuis hier matin. On avait suspendu ces travaux afin de permettre une coordination des opérations qui restent pour le parachèvement de l'entreprise. Hier, une centaine d'hommes étaient à l'ouvrage et ce nombre ira en augmentant aujourd'hui. Ces travaux de construction de l'égoût collecteur de Sillery ont été rendus possibles grâce à des octrois obtenus par la municipalité des gouvernements fédéral et provincial.

La magie rendue facile

Telle sera le titre d'une nouvelle rubrique du "Action Catholique" commence aujourd'hui la publication. Notre journal ne laisse passer aucune occasion de distraire honnêtement ses lecteurs tout en leur enseignant et les instruisant. Cette fois, ce sont les enfants, petits et grands, qui bénéficieront de la "magie rendue facile". Chaque jour, sauf exception, les amateurs de magie trouveront dans nos pages quelques tours faciles à exécuter pour ceux qui les connaissent, mais qui étonneront tout de même ceux qui "ne savent pas". Nos propagandistes voudront sans doute profiter de cette initiative nouvelle pour démontrer à leurs amis que l'"Action Catholique" est le journal de toute la famille et de toutes les familles. Les enfants comme les parents y trouveront quelque chose pour se meubler l'esprit et occuper leurs loisirs. Consultez chaque jour la "magie rendue facile".



Le Régiment des Zouaves pontificaux canadiens lui fera des funérailles militaires, qui auront lieu, le jeudi matin, 16 mars, à 9 heures, en l'église de St-Roch de Québec.



L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, S. E. le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. E.-L. Patenaude, et M. E.-A. Collins, de Copper-Cliff, Ontario, président de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, tels sont les trois personnages qui apparaissent, de gauche à droite, sur cette photo, prise au diner du 40e congrès de cet Institut des Mines, au Château Frontenac, hier soir. M. Collins présidait ce dîner auquel l'hon. Duplessis adressa la parole. (Photo de l'"Action Catholique").



L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, S. E. le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. E.-L. Patenaude, et M. E.-A. Collins, de Copper-Cliff, Ontario, président de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, tels sont les trois personnages qui apparaissent, de gauche à droite, sur cette photo, prise au diner du 40e congrès de cet Institut des Mines, au Château Frontenac, hier soir. M. Collins présidait ce dîner auquel l'hon. Duplessis adressa la parole. (Photo de l'"Action Catholique").

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

MERCREDI, 15 MARS 1939

300,000 garçons et filles

Des milliers de foyers chrétiens seraient rapidement fondés si les couples désireux de contracter mariage, et en âge de le faire, en avaient les moyens financiers.

Une initiative très pratique

Un sous-comité vient d'être formé, à la Société Saint-Jean-Baptiste, section de Saint-Sacrement, qui consacrera ses efforts à recueillir des fonds pour l'établissement de jeunes colons.

Ce sous-comité s'est donné un objectif précis. Cette année, il veut trouver les ressources nécessaires pour deux établissements, dont les candidats sont choisis et hautement recommandés par l'autorité religieuse compétente. On tendra donc la main à des amis capables de faire quelque chose. Nul doute que le but original, moralisateur et très patriotique de cette charité, ne laissera indifférent aucun des sollicités.

Deux établissements ! C'est bien peu de chose. Mais, si l'initiative de Saint-Sacrement en suscitait d'autres dans les diverses sections de notre société nationale ou ailleurs, ne croyez-vous pas que cette oeuvre pourrait prendre une ampleur imposante ?

Ce ne sont certainement pas les sujets qui manquent.

Pas d'argent pour s'emparer du sol

On affirme que 300,000 jeunes garçons et filles en âge de se marier doivent attendre des jours meilleurs pour suivre le cours normal de leur vie.

Des milliers d'entre eux seraient disposés à partir à la conquête de la terre. Hélas ! l'argent manque pour s'emparer du sol.

En vertu du plan dit "des aspirants-colons", des jeunes gens s'en vont dans la forêt, exécuter des travaux préparatoires à la colonisation, sous la direction technique d'un officier du gouvernement et sous la direction morale d'un aumônier. Cet excellent plan permet à de bons jeunes gens d'éprouver leur vocation terrienne. Après une saison de travail en pays de colonisation, ils sont en mesure de décider s'ils doivent donner suite à leurs dessein et s'établir sur des lots.

S'ils décident de s'établir, ils peuvent profiter du plan Auger-Rogers, mais à condition de se marier dès avant leur établissement.

Or, pour se marier, il faut de l'argent. Quelques jeunes gens peuvent obtenir un peu d'aide de leurs parents. La plupart cependant ne peuvent compter sur les papas déjà surchargés d'obligations. Si on pouvait leur donner un coup de main, ils deviendraient en mesure de profiter des avantages du plan Auger-Rogers.

La jeunesse se démoralise à attendre

Je voudrais avoir l'espace nécessaire pour reproduire ici l'apostolique article que publiait le R. P. Dugré, dans le "Messager du Sacré-Coeur", numéro de février. Il déplore que "toute la jeunesse glisse au mal parce qu'elle ne peut monter au bien. Elle gaspille ses énergies, qu'on n'emploie pas à bâtir. Elle qui n'a pas ici pour la déraciner la vie de caserne, l'éducation sans-Dieu, l'entourage impie, se démoralise parce qu'on l'agace toujours à piéger, à ronger son frein, à demander du chemin, à subir de continuelles réprimandes négatives..."

A ce quart de millions de jeunes gens des villes et des campagnes, on dit : Préparez-vous ! Profitez de cette malheureuse crise pour étudier. Suivez des cours spéciaux. Ne dédaignez pas les avantages de l'Aide à la jeunesse. Des réponses impatientes que font les jeunes à ces conseils bienveillants, se dégagent parfois des phrases comme celles-ci :

"Me préparer ? On me l'a dit à 16 ans, redit à 20 ans, répété à 25, pour m'avouer à 30 que je n'ai pas d'avenir... On est plein la maison de monde. On veut se marier... On en a pas les moyens. On n'a ni terre ni salaire... Pourquoi sommes-nous au monde ? La vie est-elle une négation ? Etre bon, c'est donc ne rien faire : nous ne faisons que cela depuis dix ans !... Nous voulons agir, dégeler, remuer, bâtir quelque chose. Etre utiles au bon Dieu sur la terre. Qu'on nous emploie ! qu'on nous dirige ! qu'on nous aide au lieu de nous répéter que nous allons au diable !... Voilà dix ans qu'on tue le temps, qu'on tue la vie... sans pouvoir arriver au sacrement qui réglerait les trois quarts de nos desirs et de nos difficultés, le mariage voulu de Dieu. Nous perdons notre vocation malgré nous, et l'on rit de nous... Pour les malades et les malades, on multiplie les sanatoriums, les cliniques, les unités sanitaires, les pensions aux aveugles, aux vieux, aux mères nécessiteuses. Mais pour nous les 300,000 ni malades, ni aveugles, ni enfants d'écoles; pour nous, capital humain, jamais placé à intérêt, et les plus nécessiteux des êtres, rien ! Et l'on s'étonnera que jaillisse un mécontentement qui ne se guérit pas avec du papier imprimé ou des prières, mais avec de l'action ?..."

Une action éminemment catholique

Même amputée, cette réplique sent l'aigreur et trahit le découragement. Le R. P. Dugré l'a transcrite ainsi parce que des milliers et des milliers de jeunes gens de notre religion et de notre sang disent substantiellement la même chose, sous des formes différentes. Qui de nous n'a pas entendu ces plaintes ?

Que faire alors ?... Voici.

Certains comités paroissiaux d'Action catholique trouvent à s'employer; qu'ils poursuivent leur excellent travail. D'autres ne savent que faire; pourquoi ne s'occuperaient-ils pas davantage du sort moral et économique des jeunes désœuvrés de leur localité ? Pourquoi n'imiteraient-ils pas les patriotes de Saint-Sacrement ? Pourquoi ne s'ingénieraient-ils à recueillir de l'argent et des effets pour faciliter des établissements. Il y a cent manières de prélever des fonds. Trouvons-en quelques unes pour aider les jeunes à fonder de nouvelles paroisses. Ce sera de l'action missionnaire, donc de l'action catholique, sans cesser d'être de l'action sociale, de l'action économique et patriotique.

Gardons en mémoire cette phrase accusatrice : "... on tue le temps, on tue la vie... sans pouvoir arriver au sacrement qui réglerait les trois quarts de nos desirs et de nos difficultés, le mariage voulu de Dieu..." Et rendons possibles les mariages.

Louis-Philippe ROY

Petites Notes

Québec aura-t-il Justice

Le bill Lacroix relatif au bilinguisme des employés de chemins de fer dans la province de Québec reviendra la semaine prochaine, devant le Comité des Transports de la Chambre des Communes. Nous avons hâte de voir s'il aura lieu, dans la suite de féliciter ou de blâmer M. le Ministre des Transports, le Comité et le Gouvernement.

Aucune demande plus raisonnable que celle-là n'a jamais été formulée à la Chambre des Communes. Et si la majorité ne veut pas y accéder, il faudra conclure que l'on ne veut pas accorder à la minorité même ce minimum de justice, de confiance et de courtoisie.

Et la bonne entente ne serait plus qu'un vain mot propre à faire sourire de scepticisme les esprits un peu réalistes.

Nous le répétons, la demande formulée par M. Lacroix est des plus raisonnables. Et le procédé auquel a recouru M. le Député pour obtenir justice à ses compatriotes respecte très scrupuleusement tous les droits acquis dans le passé aux dépens de nos compatriotes.

En effet, le bill Lacroix ne vise pas à déposséder les employés unilingues des emplois qu'ils détiennent actuellement dans la province de Québec à l'encontre du bon sens et de la bonne administration. Il autorise simplement la Commission des Chemins de fer à exiger du personnel, des nouveaux employés surtout, une connaissance suffisante de la langue parlée par la clientèle.

Il faudrait aller loin, dans le monde civilisé, pour trouver des gens disposés à se contenter d'aussi peu.

Et c'est le mérite de M. Lacroix d'exiger au moins ce minimum.

Le mérite est réel, si nous en jugeons par l'attitude prise à la Chambre des Communes par l'hon. Ministre des Transports, qui s'est montré carrément hostile au projet Lacroix, risquant de faire porter à ses collègues canadiens-français l'odieux de son refus dans un ministère dont les membres sont solidaires.

Nous espérons que M. le Ministre se raviera complètement, après avoir mieux compris le projet de loi et la portée de son refus. Et comme, sans l'intervention de M. le Ministre, l'unanimité était en voie de se faire autour de ce projet, c'est lui surtout qui paraîtrait le moins chic en toute cette affaire, si on refusait à la clientèle des chemins de fer dans Québec un personnel capable de parler sa langue.

Non, M. le Ministre ne voudra pas assumer cette lourde responsabilité. Il se montrera chic. Il votera lui-même pour le bill Lacroix.

Et Québec sera content.

Et le Canada aura fait un pas dans la voie de la justice et de l'harmonie nationale.

Eug. L'HEUREUX

Il ne faut pas confondre

On a lu sans doute la lettre de l'hon. juge Sévigny publiée dans l'"Action Catholique" d'hier.

Il semble opportun de souligner ici le passage principal de cette communication : "La critique de ces verdicts doit être adressée aux jurés qui les ont rendus et non aux juges, qui n'en furent aucunement responsables, parce que, encore une fois, le répète que seuls les douze jurés doivent déclarer si l'accusé est coupable ou non coupable."

Comme toutes les institutions appartenant à la démocratie, le jury sert bien la société dans la mesure où ses membres sont compétents et soucieux d'accomplir consciencieusement leur tâche.

Malheureusement, tel n'est pas toujours le cas. Il arrive même que les parties ont intérêt à choisir des jurés qui ne soient pas impartiaux ou qui soient accessibles à la sensibilité.

L'équilibre des droits de chaque partie à récuser des jurés ne suffit pas à corriger cette lacune d'un système dangereux.

L'impression assez générale que le prévenu demande un procès devant jury, parce qu'il y voit plus de chances d'échapper aux rigueurs de la Justice correspond à une vérité malheureusement trop souvent confirmée.

Les meilleurs administrateurs de la Justice, à notre avis, ce sont les hommes pourvus d'une formation appropriée : les juges.

Dieu merci, notre magistrature est très généralement à la hauteur de sa tâche. Nous voyons là un des aspects réconfortants de notre époque.

M. le Juge-en-chef a parfaitement raison de mettre en garde le public contre la confusion entre les erreurs de jurés — nous ne visons ici aucun jury en particulier — et celles des juges. De beaucoup ceux-ci sont plus faillibles que ceux-ci.

E. L.

MM. Léveillé et Cooper

Deux confrères semblent s'évader de façon définitive de la carrière du journalisme. L'un d'eux, M. Georges Léveillé, est devenu le collaborateur intime de l'honorable premier ministre qui vient de lui donner le rang de sous-ministre. L'autre, M. Cooper, laisse la GAZETTE pour la publicité anglaise du gouvernement.

Nous avons beaucoup moins connu M. Cooper qui ne venait pour ainsi dire qu'accidentellement dans notre région. Pourtant, ceux qui ont eu une fois l'occasion de le rencontrer, en ont gardé un souvenir joyeux. Vieux routier du reportage, il ne ménageait ses conseils à personne, pas même aux plus jeunes et aux moins expérimentés.

Nous avons eu le plaisir d'être courriériste parlementaire en même temps que M. Léveillé. C'était un compagnon et non un rival, un laborieux méthodique avec lequel il était agréable de travailler. Le haut poste de confiance qu'il occupe maintenant lui permettra de rendre d'efficaces services au premier ministre et à la province.

Que MM. Léveillé et Cooper daignent agréer nos confraternelles félicitations et nos meilleurs vœux de succès.

L.-P. R.

La continuité pontificale

Un professeur de collège qui oublie de nous donner son adresse nous demande où il pourrait se documenter brièvement sur le sujet que nous avons traité samedi : la continuité pontificale.

Nous croyons que ce professeur trouvera tous les éléments nécessaires pour une conférence dans "La Continuité Pontificale" et, dans la série Etudes et Appréciations, "Nouveaux Fragments Apologétiques" de Mgr L.-A. Paquet. Dans ce dernier volume, notre correspondant trouvera des preuves de la continuité pontificale, preuves éloquentes et présentées avec l'élégance de style qui caractérise Mgr Paquet. Le premier ouvrage contient le texte des travaux donnés sur ce sujet à la sixième session de l'Institut Pie XI.

Mgr Paquet traite également le sujet dans son "Droit public de l'Eglise", mais d'une façon nécessairement moins condensée.

L.-P. R.

Nos deux confrères du soir rendent hommage au Dr Dorion

De partout arrivent à l'Action Catholique des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de notre très estimé directeur. Nos deux confrères du soir ont fait du Dr Dorion un éloge aussi spontané que mérité.

Dés aujourd'hui, nous reproduisons les articles du SOLEIL et du CHRONICLE TELEGRAPH.

FEU LE DOCTEUR JULES DORION

Servir fidèlement l'idéal de sa jeunesse, tel a été le fait du Docteur Jules Dorion, directeur de l'Action Catholique, fonction délicate qu'il remplissait depuis la fondation de ce journal, en 1907. On rapporte que sa vocation d'atrait se manifesta de bonne heure : "Je serai zouave pontifical", répondait-il, enfant, à ceux qui s'intéressaient à son rêve d'avenir. Il l'a été, de cœur et de fait, dans la mesure que les circonstances lui permirent de servir la cause temporelle et spirituelle de l'Eglise. Le Dr Jules Dorion n'a pas eu l'occasion de verser son sang pour la défendre, mais il a consacré sa vie à l'apostolat laïque.

Doté d'un talent facile, ayant le goût du bien et du beau, aimant l'étude, il a vécu à l'ombre des institutions universitaires de Québec, puisant largement à leur enseignement, jusqu'au jour qu'il devint, théoriquement et pratiquement, professeur de journalisme. Il se fit recevoir médecin et il pratiqua modestement son art, surtout pour le compte des pauvres. Cependant, c'est dans le journalisme militant qu'il devait remplir sa véritable carrière. Ses succès littéraires et quelques articles publiés dans la presse hebdomadaire attirèrent sur lui l'attention d'un ancien curé de la paroisse Jacques-Cartier, qui fut le fondateur de l'Action Sociale et mourut archevêque de Québec. Feu S. E. Mgr Paul-Eugène Roy fit du Dr Jules Dorion son ami, son principal collaborateur, son conseiller intime dans l'oeuvre de presse qui lui fut si chère.

En dépit des difficultés de sa tâche, des épreuves intérieures que connut son journal, des équivoques qu'elles ont fait naître, le Dr Jules Dorion s'est appliqué à servir la cause du journal catholique. Il a vu mourir ou partir ses camarades de la première heure. Mais il a tenu son poste durant trente-deux ans. Il a travaillé, pendant que les autres intriguèrent ou se querellaient. Personne n'a jamais mis en doute sa sincérité. Il a conservé l'estime de ses témoins, et le respect de ses jeunes confrères. Vers 1915, il avait pris la direction d'un mouvement d'association professionnelle — "la Presse associée de Québec" — qui rallia presque tous les journalistes québécois. Il s'est voué et dévoué au régime des zouaves québécois, dont il était, depuis des années, le commandant admiré et respecté.

Dans le cours d'une vie exemplaire, les épreuves n'ont pas manqué ni les honneurs mérités à feu le Docteur Jules Dorion. Il emporte probablement dans la tombe le secret de ses déceptions, de ses chagrins, de ses sacrifices personnels, qui n'ont jamais éteint son zèle. Ce n'est pas le moment de discuter l'oeuvre à laquelle il s'était donné tout entier, mais d'admirer son caractère, la fixité de sa doctrine, l'unité de sa carrière de catholique militant.

L'Eglise avait reconnu ses mérites de soldat du Christ, en le créant commandeur de l'ordre de St-Grégoire, la France l'avait décoré pour services rendus aux lettres, et Laval, en plus de lui confier une chaire, lui avait également décerné des titres éniés.

Avec la confrérie des journalistes québécois dont il était le doyen d'âge, nous nous inclinons avec respect devant la dépouille mortelle d'un travailleur consciencieux, d'un citoyen intègre, d'un homme modeste qui a honoré sa profession par ses dons autant que par son dévouement.

Le SOLEIL.

LE DR DORION A DEPOSE LA PLUME

Depuis plus d'un an, le Dr Jules Dorion luttait avec courage et ténacité contre une santé déclinante. Malgré tout, le Directeur de l'"Action Catholique" apportait régulièrement son article quotidien au journal jusqu'au moment assez récent, où la maladie l'obligea à cesser ses activités. Aujourd'hui, nous nous joignons à nos concitoyens et à nos confrères pour rendre hommage à ce journaliste expérimenté, sympathique et dévoué.

Souvent, il y eut divergences d'opinions entre le Dr Dorion et nous. Cependant, toujours, nous l'avons estimé; toujours, nous avons admiré ses talents d'écrivain, sa parfaite courtoisie et sa belle distinction. Le journaliste moyen entre au service d'un journal par amour du métier, d'ordinaire, à un âge relativement jeune. Le Dr Dorion était bien plus qu'un journaliste moyen. Il acquit l'amour du métier pendant sa longue carrière, croyons-nous et espérons-nous; mais, il devint journaliste à l'âge mûr, après s'être définitivement fixé dans une autre profession — en l'occurrence, la médecine — qu'il abandonna pour embrasser le journalisme.

Catholique zélé et dévoué, il écouta la parole du Maître : "Quitte tout et suis-moi", en laissant profession et avantages matériels pour devenir le premier directeur d'un journal nouvellement fondé : l'"Action Catholique".

De même que le journal eut des débuts nobles mais humbles, ainsi en fut-il de la nouvelle situation de M. Dorion qui avait peu d'expérience du journalisme et aucun entraînement au métier. Aujourd'hui, la prospérité de l'"Action Catholique" témoigne du brillant succès de cet essai.

Le Dr Dorion est disparu, mais il laisse derrière lui des lieutenants plus jeunes capables de continuer la tâche, qui possèdent la vigueur que l'âge lui avait enlevé et qui acquerront peu à peu ce jugement solide, fondé sur l'expérience, qui n'était pas la moindre de ses qualités.

On poursuivra son oeuvre, disons-nous, mais on oubliera pas la part qu'il y a prise; elle en restera le meilleur souvenir.

En attendant, à l'"Action Catholique" à nos confrères et à sa famille éprouvés, le "Chronicle-Telegraph" offre l'expression de ses profondes condoléances et de sa plus vive sympathie.

The CHRONICLE-TELEGRAPH

Tribune libre

L'"Action Catholique", publiée sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres. — On est prié d'être court.

Les prêts aux banques

Québec, 11 mars 1939.

Monsieur le Directeur, L'Action Catholique, 3, Boulevard Charest, QUEBEC.

Monsieur le Directeur,

Dans son édition du 9 mars, votre journal mettait en manchette les paroles de M. Laurent Barré, député, à l'effet que les banques entassent l'argent dans leurs coffres, et contribuent ainsi au prolongement de la crise actuelle.

M. Barré disait qu'en 1913, 76% de l'actif des banques était en circulation, alors qu'en 1937, il n'y en avait plus que 34%.

Permettez-moi de remarquer que M. Barré a oublié d'inclure dans le montant des prêts bancaires, les obligations que détiennent les banques. Ces obligations de gouvernements ou de corporations constituent évidemment des prêts, tout comme les avances aux commerçants.

L'actif des banques en 1936, suivant l'Annuaire Statistique, était de \$3,144,605,755. La somme des prêts et des obligations pour la même année s'élevait à \$2,471,366,791. Les banques ont donc mis en circulation cette année-là, 78.5% de leur actif. M. Barré : Il faut citer les statistiques avec soin, si l'on ne veut pas fausser les faits.

Quant aux réserves des banques, il n'est pas besoin de mentionner qu'elles ne sont pas employées dans les coffres-forts, mais qu'elles sont prêtées à valeurs sûres. J'ajouterais qu'en juillet 1936, les avances des banques dépassaient de \$225 millions celles de 1929.

Veuillez croire, cher monsieur le Directeur, à mes sentiments distingués.

J.-A. AUBERT

N. D. L. R. — Nous remercions ce correspondant des chiffres qu'il fournit au public. M. le député Barré pourra les commenter, s'il le veut.

Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler ici que les banques n'ont pas été fondées pour acheter les obligations des gouvernements, qui devraient plutôt remplir le portefeuille des épargnants. Les banques, au contraire, ont leur raison d'être dans le financement du commerce, de l'industrie et, quand elles daignent le faire, de l'agriculture.

C'est l'un des symptômes du désordre économique actuel que cette substitution des banquiers aux prêteurs ordinaires. Est-ce leur faute ou celle du régime qu'elles ont contribué plus que tous les autres à organiser ?

Nous nous en tenons, ici, à constater que le financement du monde économique se détèque. Le nombre grandit chaque jour de ceux qui font comme nous cette constatation.

E. L.

Ephémérides

14 MARS 1736

LES SUBSIDES DU ROI AUX FORGES DU SAINT-AUBUR

Les autorités royales prirent du temps à se rendre compte des avantages que les Forges du Saint-Aubur offraient à la colonie. Cependant, ce qui fit encore plus défaut ce furent les subsides. Ce n'est qu'après de longs tâtonnements que l'on accepta de subventionner l'industrie. La principale objection venait de ce que l'on craignait que cette entreprise ne nuisît à celles qui existaient déjà en objection venait de ce que l'on craignait que cette entreprise présente pour la colonie du Canada, écrivit le ministre, j'ai cru que avant d'en proposer l'exécution au roi, il convenait d'examiner s'il ne pourrait pas y avoir d'inconvénient à l'ordonner en regard à l'état actuel du commerce des fers en France et des forges établies dans les différentes provinces du royaume. C'est dans cette vue que je vous prie de vouloir me marquer votre sentiment là-dessus ainsi que celui du bureau du commerce". Le 14 mars 1736, enfin, le président du Conseil de Marine annouça au gouverneur et à l'intendant de la Nouvelle-France que le roi approuvait le plan proposé et qu'il subventionnerait l'industrie, non sous forme de monnaie de carte, mais au moyen

de lettres de change sur le trésorier de la marine au fur et à mesure des besoins.

15 MARS 1600

CHAMPLAIN VERS L'AVEVENTURE

Le 15 mars 1600, Samuel de Champlain s'embarqua à Honfleur pour effectuer son premier voyage vers les terres où il devait vouer sa vie entière. Engagé comme géographe dans l'expédition de Pontgrève, il débarqua à Tadoussac après une traversée périlleuse. On connaissait déjà cet endroit à cause des récits que les traiteurs en avaient fait. En cet endroit il vit des Indiens; leurs danses et leurs costumes l'intriguèrent. Il monta avec Pontgrève et quelques autres dans un petit bateau et l'on remonta le Saint-Laurent. A Québec on n'aperçut aucun vestige de la Stadacona de Cartier. On passa ensuite devant Trois-Rivières, où stationnaient quelques tribus indiennes. Devant le site de la métropole actuelle, les voyageurs n'aperçurent aucune trace d'Hochelega. Les rapides empêchèrent les aventuriers de continuer leur voyage. Champlain dut se contenter de questionner les sauvages pour connaître ce qu'il y avait au delà. Durant les cinq années qui suivirent cette expédition, le Saint-Laurent resta dans son splendide isolement. Les Français portèrent leur attention surtout du côté de l'Acadie. Mais Champlain avait été tellement impressionné par la région du grand fleuve que la France décida de revenir vers cette immense plaine pour y fixer son destin.

Actualité ... d'hier et d'aujourd'hui



L'OURAGAN PLANE ENCORE!

R. G. P.

UNE AUTO NEUVE POUR UNE AUTO USAGÉE

Plus que **3 jours** pour participer au **GRAND CONCOURS** de **J.-L. DROLET AUTOMOBILES** achetez une auto usagée redigez un essai... gagnez une voiture neuve

Demandez notre Circulaire explicative

VOICI quelques raisons pourquoi vous devriez acheter maintenant une meilleure auto usagée

1. Les prix de vente des voitures usagées tombent à leur plus grande baisse pendant les mois d'hiver.
2. La présentation des nouveaux modèles entraîne l'échange des meilleures voitures usagées.
3. L'apparence d'une voiture ne souffre pas plus de dommages en hiver qu'en été.
4. Le stock des autos usagées étant plus volumineux, le choix est plus varié à cette saison.
5. L'achat d'une voiture usagée, parfaitement remise à point, est souvent plus économique que la réparation d'une vieille auto.
6. L'indéfectibilité et le confort d'une voiture meilleure deviennent nécessaires en hiver surtout.
7. Une dépréciation mensuelle atteint l'auto du client possible — plus on attend, plus on perd à la remise.
8. Par un achat immédiat on profite d'un moyen de transport excellent, avant que le changement des modèles ne réduise la valeur d'échange.

J.-L. Drolet Automobiles Ltée
279, rue ST-JOSEPH, Téléphone : 4-3591

ACHETEZ... ECRIVEZ... ET GAGNEZ !

Chronique de BRIDGE

par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREGÉ DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

90.— Les contres positifs au duplicata

Quand ils jouent au bridge-contrat en duplicata, les bridgeurs de grande classe font souvent des contres positifs légers, tout particulièrement quand ils ont confiance en leur partenaire. S'ils constatent qu'il y a une possibilité de faire échouer la demande adverse, ne fut-ce que par une levée, ils ne peuvent résister à la tentation de contrer pour la pénalité. Cette stratégie ne saurait être recommandée au jeu libre.

Au cours d'un tournoi entre deux équipes de quatre maître-joueurs américains, les deux experts à Ouest firent chacun un contre extrêmement léger. Jugez plutôt vous-même car voici la donne :

Donneur : Nord.
Tous vulnérables.

▲ R 10 7	▲ V 8 6 5
♥ 9 3	♥ 10 8 2
♦ R 4 3	♦ A 10 3 2
♣ V 8 6 5	♣ A 10 3 2

Les enchères : Nord 1 ▲, Est 2 ♥, Sud 3 ♠, Ouest 4 ♣. Passé.

Attaques d'Ouest : dame de pique.

Ouest n'a certainement pas manqué de cran en contrant pour la pénalité (?) la demande de 3 coeurs. Il faut dire, cependant, qu'il jouait avec son partenaire préféré et, ayant acquis la conviction que son jeu n'était pas susceptible de produire une manche, il s'imaginait que les adversaires s'étaient aventurés au-delà de leurs moyens.

Vous remarquerez, en étudiant les jeux, que le contrat de 3 coeurs ne peut être raté. Sud se hâta de faire ses neuf levées et se marqua 680 points, soit 180 points de partie et 500 points pour la prime de la manche, vulnérable.

Le match terminé, notre Ouest alla trouver son partenaire qui était à Sud à l'autre table et lui dit : "Nous avons perdu la donne no 7 parce que j'ai fait un mauvais contre." Mais Sud le rassura en lui disant qu'il avait été contré à 2 coeurs et qu'il en fit aussi trois. Sud ajouta : "Nous avons donc gagné ici 500 points de manche, 120 points de partie et 200 points pour la levée supplémentaire; soit 820 points en tout, ou 140 points de plus que nos adversaires."

Religieux décédé



St-Fortunat, Wolfe. (D.N.C.) Le 28 février dernier, décédé à la maison-mère des Frères des Ecoles chrétiennes, à Montréal, le Rév. Frère Philibert, né Emile Gosselin, natif de St-Fortunat de Wolfe. Il était âgé de 55 ans.

Lui survivent trois frères : MM. Petrus Gosselin, de Biddeford, Maine; Théodore et Calixte, de St-Fortunat, et une soeur : Mme Vve Ferdinand Dubois, aussi de St-Fortunat.

Nos sympathies à la famille.

A Beauceville

Vues animées. (D.N.C.) — Le 24 février, il y eut, à l'hôtel de ville, deux séances de vues animées, données respectivement aux enfants et aux adultes. On vit se dérouler sur l'écran quelques épisodes de la vie missionnaire dans les régions de l'Extrême-Nord.

Le 25 février, quelques représentants de diverses fabriques d'instruments aratoires ont présenté à nos cultivateurs un film illustrant les meilleures manières d'acheter leurs instruments aratoires, d'en tirer un bon rendement, et de les conserver en bon état. Les cultivateurs devraient s'efforcer de mettre ces conseils en pratique.

Pour Pie XI. — Le 16 février, fut chantée, dans notre paroisse, un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XI. M. l'abbé Julien, curé, officiant, assisté de MM. les abbés A. Dussault et A. Pappillon, vicaires. Le R. P. Fortin prononça l'oraison funèbre du Saint Père. Une assistance nombreuse était présente à cette cérémonie.

Neuvièmes et Quarante-Heures. — Le 17 février, s'ouvrait dans notre paroisse, la neuvième à saint-Frs d'Assise. Elle fut suivie des Quarante-Heures. Le R. P. Fortin, S.V., en fut le prédicateur.

A l'occasion des Quarante-Heures, plusieurs prêtres des paroisses avoisinantes sont venus aider aux confessions.

Conférence. — Les membres de la ligue catholique féminine de Beauceville ont eu l'avantage d'entendre une conférence donnée par le R. P. Fortin, S.V., qui leur parla du rôle précieux de la mère de famille.

JOURNÉE DES ENFANTS

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

POUR ENFANTS ET FILLETTES AU RAYON DE LA LINGERIE

Robes de première communion
En crêpe, taffetas ou Georgette, manches détachables — Très grand choix de styles, dans toutes les tailles à partir de 3 ans.
\$1.95, \$2.95 \$3.95, \$4.95

Voiles de première communion
En beau point floqué — 1 1/2 à 2 verges carrées
90c. à \$2.50

Couronnes de première communion
En ruban sur élastique, avec ou sans ornements
39c. à 69c.

Aumonières (sacoques)
En soie et satin — différents styles
49c. à \$1.49

Fondations (slips)
De toutes sortes — broadcloth, crêpe, tricot. Toutes les tailles pour fillettes
59c. 98c. \$1.49

Robes
En bon tricot de laine : Knit-to-fit, Regent Knitting, etc. Choix superbe de styles nouveaux, couleurs unies ou de fantaisie, pour fillettes de 1 à 3 ans, 2 à 6 ans et 8 à 14
\$1.95, \$2.95, \$3.95, \$4.95

Manteaux
Avec ou sans coiffure — En flanelle, drap velours, tweed, etc., etc. Grand choix de styles et couleurs pour bébés, fillettes et garçonnets de 6 mois à 3 ans.
\$2.95 à \$6.95

Robes en beau broadcloth et autres tissus unis ou imprimés — Choix immense de styles magnifiques, 59c. à \$1.95 dans toutes les teintes : Tailles : 1 à 3 ans

Tailles : 4 à 16 ans — **98c. à \$2.95**

Robes en crêpe et taffetas de soie — couleurs unies ou dessins imprimés — Très beau choix de styles absolument nouveaux — Teintes pâles ou foncées. Tailles : 4 à 16 ans
\$1.95 à \$3.25

Robes en crêpe — Broderie Madère et tricot de laine et soie, en blanc et couleurs
59c. 89c. 98c. à \$2.25 pour bébés

AUBAINES EN VETEMENTS DE QUALITE POUR GARCONS

Complets — Trois pièces — en serge cheviot bleu marine — Habit à double croisure — Dos de fantaisie — Un pantalon golf et une culotte droite.
Tailles : 6 à 12 ans ou 24 à 30 — **TRES SPECIAL \$5.00**

Complets — Nouvellement reçus — en beau tweed de laine de qualité durable — gris, brun, bleu ou vert — Habit à simple ou double croisure — deux pantalons golf — Confection irréprochable. — Tailles : 28 à 33.
TRES SPECIAL \$9.90

Complets — Quatre pièces — pour grands garçons — en tweed de laine de belle qualité : gris, bleu, brun ou vert — Habit avec dos de fantaisie, gilet — deux pantalons longs.
Tailles : 33 à 36. **\$13.50**

Pardessus demi-saison — PARDessus demi-saison en tweed de laine, couleurs désassorties — Modèles : Raglan ou ordinaire — Nous les avons vendus beaucoup plus cher que le prix auquel nous vous les offrons maintenant — Tailles : 24 à 30. **\$5.00** TRES SPECIAL

Caoutchoucs et Bottes de caoutchouc pour enfants

CAOUTCHOUCS noirs, unis, forme ronde, 6 à 10 1/2, pour enfants... **28c.**
11 à 2, pour fillettes... **33c.**
11 à 13, pour garçonnets... **38c.**
1 à 5, pour grands garçons... **43c.**

CAOUTCHOUCS extra forts, avec semelles rouges, 11 à 13 pour garçons... **45c.**
1 à 5, pour grands garçons... **49c.**

BOTTES DE CAOUTCHOUC, fini brillant, 6 à 10 pour enfants... **95c.**
11 à 12, pour fillettes et garçonnets... **99c.**

Au Sous-sol d'Economies CIRE A PLANCHER

"Glo-Coat" de Johnson

Pinte — **98c.**
1/2 gallon — **1.89**
Gallon — **3.69**

CIRE en pâte "JOHNSON" — 1 lb. **59c.** 2 lbs. **98c.** 4 lbs. **\$1.89** 8 lbs. **\$3.69**
CIRE liquide "JOHNSON" — Chopine **59c.** Pinte **98c.**
1/2 gallon **\$1.89** Gallon **\$3.69**

Du nouveau... Une crème qui enlève l'odeur en toute sûreté

ARRÊTE LA TRANSPARATION des aisselles

1. Ne brûle pas les robes, n'irrite pas la peau.
2. Soigne immédiatement. Peut s'appliquer aussitôt après le rasage.
3. Arrête instantanément la transpiration pour 1 à 3 jours. Enlève l'odeur de transpiration, garde les aisselles sèches.
4. Une crème évanescence pure, non grasse et qui ne tache pas.
5. Arrêt à obtenu le Sceau d'Approbation de l'American Institute of Laundering, comme étant inoffensif pour les tissus.

ARRID 39¢ le pot. Aussi en pots de 15c. et 39c.

DIX MILLIONS de pots ont été vendus. Essayez-en un — dans tout magasin vendant des articles de toilette.

LAPOINTE & LAPOINTE Avocats
71, rue St-Pierre, Québec
Simon Lapointe, Jacques Lapointe C. R.

* Nous VENDONS au COMPTANT SEULEMENT, et l'ECONOMIE qui en résulte rejait sur les PRIX de nos MARCHANDISES.

La Vie Sociale

Son Excellence l'honorable R. Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie canadienne et ex-ministre pénitentiaire du Canada au Japon, et madame Bruce qui ont passé quelques jours à Montréal, assistent au congrès du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy".

Le comité des dames pour l'organisation féminine du Congrès du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy" recevront cet après-midi, à l'heure du thé dans le salon-bleu du Château Frontenac, Madame A.-O. Dufré, présidente, recevra les invitées, accompagnée de madame E. Larochelle, présidente en charge de l'organisation de ce thé.

Madame Y. Laurence, de Montréal, passera quelques jours à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, l'honorable président du conseil législatif et madame Alphonse Raymond, à leurs appartements du Château Frontenac.

L'honorable Maurice Dupré, C. P., et madame Dupré ont reçu à leur appartement lundi en l'honneur de l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, et de madame Gagnon.

La Banque Canadienne de Commerce offrira une réception de cinq à sept heures en la salle des concerts du Château Frontenac, en l'honneur des notables et des délégués qui assistent au congrès du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy". M. James Stewart, de Toronto, assistant-gérant général, M. A.-D. Finlay et M. E.-H. Mitchell, de Toronto, et le major R.-M. Watson, gérant de Québec, recevront les invités.

M. et madame J.-R. Timmins, de Montréal, qui assistent au congrès de la "Canadian Institute of Mining and Metallurgy", logent au Château Frontenac.

M. et madame C. Romanowitz, de San-Francisco, Californie, et leurs enfants Catherine-Mary et Harold qui visitent l'Est canadien passeront quelques jours au Château Frontenac avant de se rendre à New-York et Washington où ils séjourneront quelques semaines avant de retourner sur la Côte du Pacifique.

Madame Louis Saint-Laurent et mademoiselle Thérèse Saint-Laurent partent aujourd'hui pour Montréal, où elles passeront quelques jours.

Mademoiselle Pauline Côté est de retour de Beauceville, où elle a passé quelques temps. Invitée de sa tante, madame Henri Renault.

M. et madame J. Cauchon et leur famille passent quelques temps à Miami Beach, Floride.

Mademoiselle Madeleine Cyr est retournée à Shawinigan-les-Chutes, après avoir passé quelques temps en ville, l'invitée de sa cousine, mademoiselle Marie Guimond.

Madame A.-G. Russell est partie pour New-York, d'où elle s'embarquera pour Miami Beach, Floride.

Mademoiselles McLemont recevront aujourd'hui à un déjeuner à la résidence de leurs parents M. et madame G. McLimont, rue St-Louis.

Mademoiselle Mimi Picard est de retour de Beauceville, où elle a passé quelques jours l'invitée de sa tante, madame Henri Renault.

Les Tchèques conspuent l'invasion nazi...

(SUITE)
La police tchèque, qui avait pleuré avec la population à l'entrée des Allemands à Prague, craignait un soulèvement. A mesure qu'elle dispersait la foule dans les rues, celle-ci se reformait aussitôt. Ceux qui ne pouvaient résister à la police dans les rues, montaient sur les toits et raillaient les Allemands.

OCCUPATION PAR LA HONGRIE
BUDAPEST, Hongrie, 15 (UP) — Des troupes hongroises ont lutté avec des soldats tchèques et des membres des gardes séparatistes ruthéniens, aujourd'hui, alors qu'ils continuaient d'occuper l'Ukraine carpathique.

Le parlement carpatho-ukrainien a été convoqué pour 3 heures, cet après-midi, à Chust, capitale provinciale, pour proclamer formellement l'indépendance du pays.

Des troupes hongroises doivent traverser la dernière partie de l'Ukraine carpathique pour se diriger vers la frontière polonaise.

On a rapporté que des légionnaires polonais et des troupes roumaines sont entrés en Ukraine carpathique, mais la nouvelle a été officiellement démentie à Varsovie et à Bucarest.

Des troupes hongroises, cependant, avancent en rencontrant de la résistance.

L'opposition des troupes tchèques était prévue. Ce matin, à divers endroits du pays, Hongrois et Tchèques en sont venus aux prises et ces derniers ont été repoussés. Des gardes sitch ont attaqué des troupes hongroises et ont été dispersés. Ces gardes sont en faveur d'une Ukraine indépendante, mais sans domination étrangère.

LA COURSE AUX DEPOUILLES
BRATISLAVA, Slovaquie, 15 (UP) — Des troupes de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Pologne s'empressent aujourd'hui d'occuper les points stratégiques du nouvel Etat slovaque.

Les troupes allemandes, sans se faire annoncer, sont entrées en Slovaquie ce matin.

On a dit officiellement, à Vienne, qu'elles étaient entrées en Slovaquie en réponse à un appel de Ferdinand Ricarsky, ministre des Affaires étrangères de la nouvelle république, pour repousser les soldats polonais, qui, a-t-on affirmé, avaient traversé la frontière slovaque.

Puis est arrivé un rapport, selon lequel des troupes hongroises, qui sont entrées hier en Ukraine carpathique, avaient traversé la frontière slovaque et occupé Ober et Unter-Metzenseifen.

Le président Josef Tiso de l'Etat slovaque a ordonné immédiatement la mobilisation générale des gardes Hlinka. Tous les hommes de ce corps dont l'âge ne dépasse pas 40 ans ont reçu l'ordre de mobilisation.

On pense à l'étranger que Polonais et Allemands entendent se disputer la route de la Slovaquie centrale qui se prolonge jusqu'aux monts Tatras.

LES POLONAIS SONT ENTRES
Des rapports non confirmés disent que les Polonais sont entrés en Slovaquie par la passe de montagne à l'est des hauteurs de Tatras. Cette passe avait été occupée en octobre dernier.

Les régions d'Ober-Untermetzenseifen et d'Unter-Metzenseifen, que les Hongrois auraient occupées aujourd'hui, sont peuplées par un grand nombre de Hongrois. Ces régions, situées dans le sud de la Slovaquie, ont voté contre les partis séparatistes slovaques en décembre dernier.

Les troupes allemandes qui sont entrées en Slovaquie ont occupé les villes de Sillein, de Neustadt et de Boesing.

Peu de temps auparavant, les communications téléphoniques entre Vienne et Bratislava avaient été interrompues.

Le gouvernement slovaque juge la situation tellement grave, qu'il a ordonné la fermeture de toutes les banques durant trois jours.

PRIX SPECIAUX

Pour les 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20

ACETYL SALICYLIC ACID le 100. Rég. 39c. pour.....	.25
SIROP FOSFOXYL Rég. 1.25 pour.....	1.10
AGOPYL GRANULES Rég. 1.45 pour.....	1.30
PASTILLES VALDA Rég. 35c. pour.....	.30
KOLA ASTIER Rég. 89c. pour.....	.75
VICKS VAPOR RUB Rég. 39c. pour.....	.35
ANACIN 12'S Rég. 25c. pour.....	.17
TONIQUE MOSBY.....	.98
A. B. S. C. boîte de 100. Rég. 19c. pour.....	.09
LYSOL Rég. 30c. pour.....	.25

Nous avons en main un assortiment complet de bandes "CAMP" et "OTTAWA TRUSS" ainsi qu'un salon privé d'ajustage.

TWEED "LENTHERIC", dr.....	.95	PIECE "GREENVILLE", dr.....	1.35
BELLODIA "CARON", dr.....	1.15	DEVILTRY "RAYMOND", dr.....	.95
SHALIMAR "GUERLAIN", dr.....	.89	VOL DE NUIT "GUERLAIN", dr.....	.89
GARDENIA "CHANEL", dr.....	.89	LE TABAC BLOND "CARON", dr.....	1.25
Le NARCISSE NOIR "CARON", dr.....	1.15	CREPE DE CHINE "MILLOT", dr.....	.95
FUCUE "Roger & Galliet", dr.....	1.25	FRENCH CANCAN "CARON", dr.....	1.35

Nous sommes les dépositaires exclusifs des produits BELCANO pour votre BEAUTE

Vos prescriptions seront préparées avec précision, et des ingrédients de première qualité.

Confiez-nous vos prescriptions.

Pharmacie Pasteur
178, St-Jean, — PAUL BROCHU, B. Ph.
TEL. : 2-5645

NOUVEL ULTIMATUM HONGROIS

BUDAPEST, 15 (UP) — La Hongrie a envoyé un ultimatum au nouvel Etat carpatho-ukrainien, aujourd'hui, exigeant la démission d'Augustine Voloshin, premier ministre du pays. L'ultimatum prendra fin à 8 heures ce soir (2 heures, temps de l'est).

Le comte Stephen Csaky, ministre des Affaires étrangères hongrois, a dit dans la note que la démission de Voloshin était nécessaire pour éviter une effusion de sang.

Au moment où l'ultimatum était envoyé, on a rapporté dans un milieu bien informé que les troupes hongroises étaient entrées dans Chust, capitale de l'Ukraine carpathique.

ON EN VIENT AUX PRISES
BRATISLAVA, Slovaquie, 15 (UP) — Les puissances de l'Europe centrale ont envoyé des armées en Slovaquie et en Ukraine carpathique, aujourd'hui, dans une course dramatique pour la domination sur les nouveaux Etats formés par suite du démembrement de la Tchéco-Slovaquie.

Des troupes allemandes et hongroises ont envahi la Slovaquie. La Hongrie, qui est déjà en Ukraine carpathique, a ordonné au nouveau gouvernement indépendant de remettre ses pouvoirs à 8 heures ce soir.

Des Hongrois et des Slovaques en sont venus aux prises en territoire slovaque et deux Slovaques ont été tués, deux autres ont été blessés et six autres ont été capturés par l'ennemi.

On a rapporté que les gardes Sitch carpatho-ukrainiens ont fait retraiter des troupes hongroises avec de lourdes pertes.

RESERVISTES SOUS LES DRAPEAUX
BUCAREST, Roumanie, 15 (UP) — On a annoncé aujourd'hui que six classes de réservistes avaient été appelées sous les drapeaux dans l'ouest de la Roumanie, comme mesure de précaution. Ces réservistes seraient massés aux frontières de la Hongrie et de l'Ukraine carpathique.

On a annoncé également que le gouvernement a réquisitionné un grand nombre d'automobiles et de camions qui seraient dirigés vers la région des frontières.

DES REPRESENTATIONS POSSIBLES
BUCAREST, Roumanie, 15 (UP) — On a annoncé aujourd'hui que l'Allemagne et l'Italie pourraient bien faire des représentations à la Hongrie pour qu'elle retire ses troupes de l'Ukraine carpathique.

L'informateur a déclaré que les représentations, si elles sont faites, demanderont probablement à la Hongrie de retirer ses troupes à la "ligne du belvédère" qui a constitué la nouvelle frontière hongro-tchécoslovaque à la conférence de Vienne, en novembre dernier.

CE NE SERAIT PAS FINI
LONDRES, 15 (UP) — Plusieurs observateurs bien placés disaient aujourd'hui que les conquêtes du chancelier Adolf Hitler d'Allemagne ne sont pas terminées par le démembrement complet de la Tchéco-Slovaquie.

Une fois la Slovaquie, la province tchèque et l'Ukraine carpathique sous sa domination directe ou indirecte, le führer envahira la Hongrie, puis les vastes plaines de blé de l'Ukraine soviétique.

WASHINGTON, 15 (U.P.) — Le président Roosevelt a demandé hier, au Congrès des crédits d'urgence de \$14,700,000 pour commencer le renforcement des fortifications du canal de Panama, dans le but de les rendre impenetrables en cas de guerre.

hier, en l'honneur de M. et madame Henry Joseph, et de mademoiselle Nancy Walkem, de Vancouver.

CHARLIE CHAN 116

Nouveaux époux



M. Gaston Laquerre et madame Laquerre (Colombe Proteau), de Québec, dont le mariage a été célébré le 18 février, en l'église St-Fidèle. (Studio Henri, Pont-Rouge)

M. King n'aime pas que l'on attaque les fonctionnaires

(SUITE)
des Communes, d'empêcher que les fonctionnaires publics, qui ne peuvent se défendre eux-mêmes, reçoivent toute la protection voulue contre des remarques de cette nature qui peuvent se produire dans le cours du débat ou encore contre toute allusion à leur vie privée, telle que celle que l'hon. député s'approprie à faire. Si l'on doit attaquer au parlement les sous-ministres ou d'autres hauts fonctionnaires, on devrait leur donner la chance de répliquer à leurs accusateurs.

"Je ne pousserai pas la chose plus avant pour le moment" rétorqua M. Pouliot, "j'obtiendrais en temps voulu les renseignements nécessaires au moyen d'interpellations. Mais ce qui m'inquiète le plus c'est que les hauts fonctionnaires fédéraux prennent chaque jour plus d'emprise aux dépens du gouvernement. L'affaire devient d'autant plus grave du fait que ces gens — les fonctionnaires — ne sont responsables à personne." Il conclut en disant que les employés civils semblaient se croire supérieurs non seulement aux députés, mais en certains cas,

aux ministres eux-mêmes. Cette dernière remarque força le premier ministre à continuer sa mise au point. "Pour ne pas créer d'équivoque, je dirai" poursuivit Mackenzie King, "que l'hon. député serait justifiable de m'attaquer ou s'en prendre au ministre des Finances (l'hon. Charles

PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Il ne vous en faut que 2 cuillères à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois du soir au lendemain — la douleur disparaît, les articulations raides s'assouplissent. Essayez cette prescription de médecin. Portez-vous bien, des années plus jeune, jouissez de nouveau de la vie. Coûte une bagatelle par jour. Argent remboursé si cela ne vous fait pas de bien.

En vente chez **J.-E. Livernois (limitée)** rue Saint-Jean, Québec

VOTRE BÉBÉ PERCE-T-IL UNE DENT ?

VOTRE BÉBÉ doit percer ses dents, mais il n'a pas besoin d'avoir de la fièvre. Il n'en aura pas, si vous êtes avisé.

Voici ce que dit Mme Archie Begbie, une maman de Concom: "Nous n'avons pas perdu une nuit de sommeil pendant la dentition de nos enfants, car j'ai toujours employé les Tablettes Baby's Own. Elles valent leur pesant d'or."

Au premier signe de la fièvre de dentition, donnez ces petites tablettes. Elles sont faciles à prendre, agissent promptement et sont inoffensives. Certificat d'analyse dans chaque boîte.

Efficaces dans les cas de Constipation, Fièvre Légère, Diarrhée, Dérangeant d'Estomac, Coliques, Crampes Légères et Nervosité. Achetez-en une boîte aujourd'hui — la maladie frappe si souvent la nuit. 75 cents. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici: Procurez-vous une boîte de la PRESCRIPTION RU-XE chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Des expertes dans la confection des carpettes disent que "les TEINTURES DIAMOND sont les meilleures!"

Nul pays au monde ne produit de plus belles carpettes tressées et au crochet que celles de la province de Québec. Quel admirable travail! Quelles couleurs artistiques! Les femmes qui les confectionnent s'accordent à dire que la beauté de ces tapis dépend beaucoup de la teinture utilisée et que les Teintures Diamond sont celles qui permettent d'obtenir les nuances les plus magnifiques et les plus durables. C'est parce que les Diamond contiennent une quantité exceptionnelle de meilleurs matières colorantes. De plus, leur emploi ne coûte que quelques sous, parce qu'un seul paquet peut produire plusieurs nuances différentes. Suivez le conseil de nos expertes — ne vous servez que de Teintures Diamond.

TEINTURES DIAMOND FABRICATION CANADIENNE

On gagne plus de victoires en séduisant qu'en tirant des coups de canon.

PAS DE COULEURS DOUTEUSES AVEC LES TEINTURES AMPOLLINA INALTÉRABLES ET PERMANENTES

OTTAWA, 15. — (D.N.C.) — Le sénat a adopté, hier soir, en première lecture un bill modifiant la loi du dimanche et édictant l'amende et l'emprisonnement contre les directeurs et les fonctionnaires des compagnies qui font travailler leurs employés le jour du Seigneur.

OTTAWA, 15. — (D.N.C.) — La mesure créant un conseil des achats à la Défense nationale a subi sa deuxième lecture, hier, à la Chambre des communes. Le parti CCF a profité de la circonstance pour mettre le gouvernement en garde contre le danger que le Canada "entre à son tour dans la bande internationale de fabricants d'armements qui menacent la paix mondiale".

PLUS GROS! MEILLEUR! TOUT NOUVEAU!

LUX 1939 KNITTING BOOK

ROSES, PULL-OVERS, BILLETS, ACCESSOIRES, CHANDAILS POUR HOMMES, VÊTEMENTS POUR ENFANTS, ARTICLES DE LAYETTE

LE VOICI! LE LIVRE DE TRICOT LUX 1939. PLUS DE PAGES! PLUS D'ILLUSTRATIONS! PLUS DE MODÈLES À TRAVAILLER! DES SUGGESTIONS POUR TOUT LE MONDE! VOUS POUVEZ L'AVOIR POUR SEULEMENT 10¢ ET LE DESSUS D'UN GROS PAQUET DE LUX. ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS! N'ATTENDEZ PAS! FAITES-LE VENIR IMMÉDIATEMENT!

seulement 10¢ et le dessus d'un gros paquet de LUX

DECHIREZ CE PANNEAU D'UN GROS PAQUET DE LUX

LUX KNITTING BOOK, DÉPT.-Q.C., 1 Case 269, Station "B", Montréal, P.Q.

Ci-joint, le panneau du dessus d'un gros paquet de Lux et 10¢ pour couvrir les frais d'expédition. Veuillez m'envoyer franco, un exemplaire du Livre de Tricot Lux 1939, de 64 pages.

Nom.....

Rue.....

Ville..... Province.....

LE LUX NE RÉTRÉCIT PAS LES LAINAGES

Pour conserver leur charme et leur fraîcheur originale aux vêtements suggérés dans le Livre de Tricot Lux 1939, lavez-les au LUX seulement. Le tricotage au savon en pain et de qualité inférieure tend à rétrécir et à colorer les lainages. Le Lux les protège, leur conserve leurs couleurs vives et leur fraîcheur.

VIVIAN TAYLOR, rédactrice du Livre de Tricot Lux

J. Raymond MARCHAND O.O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN Correction Musculaire EXAMEN DES YEUX 215 1/2 St-Jacques TEL. : 4-8844 (près Via l'Église Jacques-Cartier)

Red Joe reprend possession de sa carte et s'éloigne en murmurant.

C'est Red Joe! Il est un peu fou, mais je suis sûr que cette carte lui appartient, sans quoi il ne vous l'aurait pas demandée!

Bien, je vous remercie de vos bons renseignements! Je suis détective!

Je le savais, Chan! Les nouvelles se répandent vite. San-Padre, je me nomme...

Ah! Tony Powers, mais votre propriété n'est-elle pas de l'autre côté de la montagne?

Non, inspecteur! Vous vous trouvez en ce moment sur ma propriété. Quand vous traverserez le pont de bois, vous arrivez chez moi. Vous êtes le bienvenu!

par Alfred Andriola

NOUVEAUX LOTS DE TISSUS

mis en vente jusque Samedi soir -- La vente de la semaine dernière fut un succès, et nous la répétons pour les personnes qui n'ont pu y participer pour une raison quelconque -- Comme la semaine dernière, nous donnerons encore gratuitement sur tout achat d'une longueur de manteau ou costume, une verge de "bois franc" vernie, ferrée et perforée aux deux extrémités -- Nous ne garantissons pas pouvoir en donner jusque samedi, car il nous en reste seulement 200 -- Ne retardez donc pas trop vos achats si vous voulez en profiter --



Exceptionnel - Suède crêpe,

qui gagnera vos faveurs--

Un tissu de toute beauté pour votre manteau de printemps. Vous ne pourriez faire une meilleure occasion ailleurs, car nous avons acheté ce tissu en bas du prix courant. Bleu arcady, champagne, gris ficelle, edge rose, argent, camel, chartreuse et sunway.

Prix spécial :

2.29

Tricotine importée

Une des plus belles nouveautés pour costume tailleur. 54 pouces de largeur. Bleu marin, nouveau beige, sable, gris, bleu royal et noir. Tissus de luxe et très recommandables.

2.50 2.95 3.50

Un beau crêpe-worsted

pour costume ou ensemble

Tissu remarquable et employé seulement dans la belle confection. Garanti pure laine botany. 54 pouces de largeur. Beau choix de nuances : beige, nouveau beige, noir, bleu marin, clair et foncé, edge rose, etc., etc.

2.25

La grande vogue -- Tissus à rayures

54 pouces de largeur. Noir et blanc, bleu et blanc, skipper et blanc. Vous aimerez beaucoup ce tissu pour votre tailleur du printemps.

Prix variés :

2.95 3.50 3.95

Cette offre vous laissera perplexes, Mesdames DRAP POLO ANGLAIS

tissé de laine botany de tout premier choix. 56 pouces de largeur. Nouvelles teintes : coquille d'oeuf, rose, bleu pâle, champagne, gris vaisseau, turquoise, rouille, vert clair, bleu matelot, beige et blanc. Valeur authentique de 2.00 pour

1.59

Mais ceci bat sûrement les quatre as -
800 verges de tissus garantis pure laine -

58 pouces de largeur. Couleurs pâles et foncées, au choix. La variété est si belle et le prix tellement avantageux, que les personnes au budget limité achèteront leur manteau immédiatement. Valeur régulière de 1.50 pour

1.00

Tweed donegal anglais

de 54 pouces de largeur, et garanti pure laine. Gris et noir, brun et beige et gris combiné avec d'autres teintes. Un tissu qui résistera plusieurs saisons.

Notre prix spécial :

1.98

Jolis bouclés pour manteaux

Tissus très chic et bon marché --

En effet, comme durée, beauté et prix, vous ne pouvez demander mieux. 56 pouces de largeur. Tissus garantis pure laine, représentant une occasion tout à fait exceptionnelle. Noir, bleu marin, bleu reine, gris, vert amande, corail, fushia, coco henna.

1.59 1.98

Pour manteaux et costumes -

Beau tissu worsted

de 54 et 56 pouces de largeur. Fini d'un genre nouveau. Noir, bleu marin, beige et gris. Valeur qui devrait se vendre 2.50 et 2.75.

Notre prix : **1.98**

Poiret croisé de toute beauté

N'hésitez pas de l'acheter à ce prix -

Pour costume ou manteau, nous vous le recommandons beaucoup. Rien qu'à toucher, vous reconnaîtrez sa haute qualité. Noir et bleu marin. Prix exceptionnel.

2.95

Tweed-worsted pour costumes -

Tweed-worsted gris fer et gris bleu de fantaisie. 54 pouces de largeur. Plusieurs qualités selon le prix que vous désirez payer. Très recommandable.

2.50 2.95 3.50

Magnifique tissu diagonol

pour manteaux et costumes --

Un tissu remarquable du fait que vous pouvez l'utiliser à l'endroit comme à l'envers. 58 pouces de largeur. Noir, bleu marin, bleu nouveau, beige, mauve et rouille.

1.59

Un lama-fleece

pour un manteau à double usage

Tissu pure laine et chaud. Gris pâle et foncé, rouille, beige, bleu matelot, vert, bleu copen, etc. Voici l'occasion de vous faire un beau manteau et à peu de frais.

2.75

Satins à doublures -

Plusieurs qualités, au choix

Toutes les teintes pour assortir aux couleurs des tissus annoncés ici. Satins très forts et de qualités recommandables. 54 pces de largeur.

79c et 98c

En vente au rez-de-chaussée, Annexe St-Joseph.

Introduction de la nouvelle

LAINES

'Pingouin'

par le Syndicat

Deux qualités différentes :



"Mondain"

"Place Vendôme"

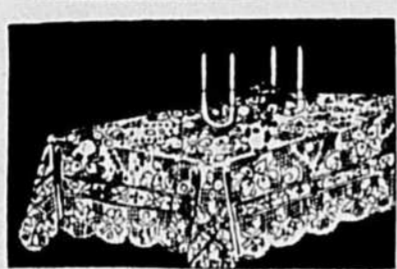
Teintes : vineux, bordeaux, palmier, terre cuite, mousse, nègre, havane, vieux bleu, rouge, matelot, bleu français, vert, noisette, gris, pensée, noir, blanc. Laine 3 brins — 280 verges par boule de 1 once —

Teintes : algue, lierre, vermillon, corail, vieux rose, jaune, saphir, cendre, nicotine, flamant, incarnat. Fine laine-chenille avec fil de rayon délustré. 137 verges par boule de 1 1/2 once.

30c

50c

Rez-de-Chaussée, Nouvelle Annexe



Nappes de filet -

couleur biscuit. Grandeur : 72 x 90 pouces. Valeur exceptionnelle de 3.50 pour

2.98

Draps de lit

de coton "Wabasso", ourlés à jour.

72 x 90 80 x 100
99c 1.19

Rez-de-Chaussée, Nouvelle Annexe

COMPLETS

2 culottes de golf

Tweed de laine, brun, drab, vert et gris bleu. Dos de fantaisie. Devant régulier ou croisé au veston. Culottes entièrement doublées.

Tailles : 28 à 34

7.95

Complets pour enfants -

de 6 à 12 ans — Tailles : 24 à 30

Complets de tweed de laine, brun, gris, drab, vert et gris bleu. Dos de fantaisie. Devant régulier ou croisé. Une culotte droite et une de golf.....

5.95

2e Etage, Annexe St-Joseph



Habits de laine -

genre 2 pièces, pour enfants de 2 à 6 ans

Tricot de laine, brun, rouge, vert foncé, marron, jaune, bleu marin, bleu royal, uni ou avec fantaisie. Col rond ou à boutonner.

1.95

3e Etage, Annexe de la Couronne

Pardessus de printemps

pour garçons — 28 à 33

Bon tweed de laine, brun, gris bleu, vert, drab et gris ; genre heringbone, uni ou de fantaisie. Style raglan, balmaccan et grenadier.

6.95

2e Etage, Annexe St-Joseph

Pour enfants de 1 à 7 ans

Pardessus de printemps, en tweed de laine, brun, gris, drab, coco, ainsi que tweed donegal gris et drab. Nous donnons gratuitement un bout de tweed pour la coiffure.

3.95

2e Etage, Annexe de la Couronne

Chandails de laine pour enfants de 2 à 6 ans. Brun, vert foncé, rouge, marron, bleu marin et bleu royal. Col à boutonner ou avec chaînette à tirette. Rayures de couleur au col, aux manches et au bas du chandail.

1.00

Chandails tout laine pour grands garçons (24 à 34). Marques "Monarch" et "Macaber". Brun, marron, bleu marin, bleu royal et vert. Genre uni ou combiné deux tons. Col en V ou avec chaînette à tirette.

1.95

3e Etage, Annexe de la Couronne

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC
LIMITÉE

Les discours de MM. Chaloult, Dansereau, Leclerc, Casgrain, Leduc et Connors sur le budget

Le débat sur le budget se prolonge.— Incident au sujet d'un affidavit.— M. Chaloult réclame l'établissement d'une banque provinciale d'Etat.— Aide aux moulins à scie.— Le Dr Leclerc proteste contre l'arrivée de Sudètes au Canada.— M. Connors provoque un incident lorsqu'il parle de l'élection de St-Louis.— "M. Raoni Trépanier, candidat libéral communiste", dit M. Duplessis.— M. Leduc défend ses deux années d'administration.— Il fustige les profiteurs et les parasites qui gravitent autour du gouvernement.— "J'ai perdu la première manche, à nous maintenant!"— M. Casgrain taquine le premier ministre et provoque une déclaration.

AMENDEMENT A LA MOTION FISHER

LA SEANCE.
Au début de la séance, M. Marc Trudel (U. N. St-Maurice) occupe encore le fauteuil de l'Orateur l'hon. Paul Sauvé, retenu à l'hôpital.

Me Philippe Monette (U. N. La Prairie-Napierville) présente un bill pour la ville de St-Laurent. M. Léo Duguay (U. N. Lac St-Jean), un bill pour la ville de St-Jérôme, Lac St-Jean.

La loi relative à l'arbitrage des différends entre certaines institutions de charité et leurs employés est ensuite lue en première lecture.

M. Bastien demande des explications.

MM. Duplessis.—C'est un bill au sujet de certaine réglementation affectant le personnel des hôpitaux.

On adopte aussi en première lecture la loi concernant les dépenses faites par le gouvernement pour des travaux de chômage.

M. Duplessis explique que cette loi aura pour effet, de consolider les dépenses de chômage en les transportant au compte des dépenses de capital.

M. Bouchard.—Je me leve sur une question de privilège. On a publié un affidavit où l'on prétend que je me suis posé en Chambrier contre les dépenses qu'auraient occasionnées les communautés religieuses. Je déclare de mon côté que je n'ai jamais fait cette déclaration, et je veux répondre par une dénégation formelle aux prétendus allégués inclus dans cet affidavit. Je me réserve d'ailleurs les recours habituels contre le journal qui persiste à publier, en rapport avec cette affaire, des déclarations que je n'ai pas faites mais qu'on m'attribue.

M. Duplessis.—J'ai lu dans les journaux la déclaration dont parle le chef de l'opposition. Cette déclaration assérait que j'étais par un parfait honnête homme, et je ne mets pas sa parole en doute.

M. Bouchard.—Je ne veux pas dire que cet homme s'est parjuré. Je veux dire qu'il s'est trompé tout simplement, car je n'ai pas dit ce qu'il prétend avoir entendu.

M. RENE CHALOULT

On reprend après cela le débat sur le budget. La parole est au député de Kamouraska.

M. Chaloult.—Je veux d'abord faire une rectification. J'ai appliqué, l'autre jour, dans la première partie de mon discours, des paroles au premier ministre et qui sont de M. Eugène L'Heureux. Le premier ministre ne m'en voudra sûrement pas de dire à la Chambre qu'il n'a pas prononcé ces paroles. Il y a eu erreur. Le premier ministre me la pardonnera et ne sursautera pas trop de ce que je lui ai mis dans la bouche des paroles de M. L'Heureux pour lequel je suis certain qu'il a beaucoup d'estime.

M. Duplessis.—Si jamais je chargeais quelqu'un de parler à ma place, ça ne serait pas M. L'Heureux.

STIMULE ET RAFFRAICHT

PEPSI-COLA
UNE GRANDE BOUTEILLE PLEINE D'UN BREUVAGE AU COLA PUR ET EXQUIS.
5¢
UN BREUVAGE PÉTILLANT-FORTIFIANT
PEPSI-COLA
RAFFRAICISSANT ET SAIN
12 ONCES
VAUT 2 FOIS SON PRIX

lesquels elle a payé en intérêt \$1,432,000 à des intérêts particuliers. On ne devrait pas payer de pareilles sommes. Je sais qu'on va être étonné de l'exposé de ces principes. On me dira aussi que ce sont là des questions relevant du gouvernement fédéral. J'ajoute que si nous avions une banque provinciale, cela ne serait pas ainsi. Nous avons le droit d'instituer une banque provinciale. Le statut de Westminster peut justifier pareille chose. En Ontario, on a la banque provinciale. C'est l'opinion du juge P. B. Mignault que nous pouvons nous servir du statut de Westminster jusqu'à là. Le gouvernement fédéral n'a pas le savoir la loi de la banque provinciale en Ontario. Le gouvernement de Québec ne peut être autonome, et je l'en félicite, et on devrait se servir de ce droit.

Car, le trust qu'il convient de mettre à la raison, c'est bien le trust des banques. Nous qu'on appelle des fascistes, des extrémistes, nous croyons que le capitalisme est abusif. Je suis de l'avis du député de Rouville. On dira ce que l'on voudra dans les journaux ministériels, on fera les manchettes que l'on voudra dans le Chronicle-Telegraph au sujet de nos "préférences communistes". — Je sais que le Chronicle-Telegraph nous rendra, bien fidèle, lorsqu'on nous sera encore du côté du plus fort. Nous dirons, néanmoins, que dans la lutte contre le communisme et le capitalisme, c'est encore le capitalisme vicié qui a priorité sur l'autre, parce qu'il est la cause de l'autre. C'est lui qu'on doit combattre d'abord. Les questions économique-sociales sont à la base de tous les maux dont nous souffrons. Je ne vois pas pourquoi les canadiens français seraient appelés à être pauvres.

M. le président, je crois que mon heure est expirée. (Regardant l'horloge, M. Chaloult prend son siège).

M. Chaloult.—Je veux rapidement proposer ici quelques doctrines constructives en marge du budget. Je parlerai du tourisme, l'une de nos principales industries, et de la banque provinciale d'Etat. La province de Québec devrait être le paradis des touristes à cause des attrait nombreux que n'ont pas les autres provinces de la Confédération. Mais elle n'est pas suffisamment française, la province de Québec. La ville de Québec, jadis si pittoresque, perd un peu de son cachet. La plupart des enseignes commerciales, spécialement rue St-Jean, sont de langue anglaise; et les enseignes en français, sont très mal rédigées la plupart du temps. Dans les restaurants bien fréquentés de la ville, il n'y a pas de menus en français lorsqu'à Londres, et ceux qui sont allés à Londres me confirmeront dans ce que je dis, les menus des grands restaurants sont presque exclusivement en français. Il en est de même dans les hôtels de luxe des Etats-Unis. Cette manière d'agir des québécois, en se livrant à l'américanisme, est de nature à éloigner les touristes. Je n'en fais pas une question de français; j'en fais une question de piastres et de sous, la seule que compte pour la plupart des gens dans le commerce et l'industrie touristique.

Montreal est une ville américaine habitée par des français, disait un français qui y vécut quelque temps. Henry Bordeaux, de l'Académie Française, le disait aussi après avoir eu des difficultés à se faire parler en français dans certains restaurants. Cela est particulièrement vrai de Montreal, lorsqu'on parle de l'ouest de la métropole où il n'y a plus rien de français. C'est comme cela qu'on enlève à nos touristes. On perd rapidement les caractéristiques françaises dans la province. On ne sait plus rire, on ne sait plus blaguer. On prend tout au tragique. Elle n'a presque plus rien de français, notre province. Il y a deux ans, nous avons proposé de constituer dans cette province un office de géographie. Je ne crois pas que le gouvernement ait songé à donner suite à cette motion. Nous voudrions redonner des noms français à beaucoup de nos désignations géographiques. J'en ferai encore parler de Spencer Wood et de Westmount. L'Action Libérale Nationale avait promis de changer ces noms. Ce n'est pas conforme à notre programme que de les garder. On parle encore de Mont-Oxford, etc.

Les touristes qui vont à la Havane, dans l'île de Cuba, plusieurs de nos confrères en Chambre sont déjà allés à la Havane, pour se retremper dans l'atmosphère latine de la ville. On y va certes aussi pour le climat, mais surtout parce que c'est là une ville qui a gardé ses caractéristiques espagnoles. Nous perdons de plus en plus nos caractéristiques latines à nous. Nous continuerons à attirer les touristes lorsqu'on retranchera la province. Ceux qui viendront de l'extérieur, particulièrement des Etats-Unis diront de Québec: "The most attractive province of Canada". Au point de vue esthétique, on chasse aussi le tourisme. A Québec même, il y a cette immense tour du Château Frontenac, l'autre de l'immeuble Price qui sont des disgrâces. Il y a ces innombrables annexes du Parlement qui sont d'une laideur... Il est malheureux que l'ancien gouvernement ait si peu su construire.

M. Chaloult.—J'espère que le nouveau gouvernement, lorsqu'il construira, n'imitera pas ses devanciers.

Il y a aussi des églises qui sont des horreurs dans le Québec. Pour une église comme St-Dominique (Québec) dont la flèche de pierre s'élève dans l'azur comme une prière, combien d'autres monuments du genre qui sont des laideurs. Je le dis franchement.

Passons maintenant à la partie financière. Nous avons un sous-sol rempli de mines. Nos gens produisent en abondance sur tous les marchés. Nous avons d'une part beaucoup de producteurs; d'autre part beaucoup de consommateurs, mais ce qui fait défaut dans notre rouage économique, ce qui fait que nous ayons de la misère au sein de l'abondance, c'est un manque de distribution. La monnaie nous manque. Notre monnaie chez nous est basée sur l'or; la monnaie de l'étranger est basée sur les ressources naturelles du pays. C'est ce que prétend M. Henry Ford qui alla jusqu'à dire que "c'est la queue qui remue le chien", aujourd'hui.

Le député de Kamouraska cite aussi des opinions du R. P. Lévesque. "C'est le rôle du gouvernement de distribuer la monnaie, de faire passer les richesses du producteur au consommateur. C'est le rôle du gouvernement de contrôler aussi le crédit. Actuellement, ce sont les banques qui, dans leur intérêt et dans l'intérêt des particuliers, contrôlent le crédit.

L'hon. trésorier nous disait dans son discours qu'en 1937 la province a emprunté \$76,000,000 pour

de négligence ont pu contribuer à ces tristes accidents.

"Par exemple, poursuivait M. Dansereau, que l'on sache à bon point, dépenser un peu d'argent pour faire une propagande de sécurité sur ces routes. On pourra faire voir au cultivateur l'importance qu'il y a pour lui et les autres de porter une lumière le soir sur sa voiture à traction animale".

Le député d'Argenteuil attirera l'attention de la Chambre sur plusieurs tragédies et ajouta que le taux des assurances d'automobile augmentera cette année de 20 à 25 pour cent. De plus, dit-il, j'attirerai l'attention du ministre sur l'importance de la route Montréal-Hull. J'espère que la construction de cette route sera sous peu terminée et qu'on ne manquera pas non plus de voir à en faire l'entretien complet aux charges du gouvernement, pendant la saison d'hiver.

M. Dansereau demanda ensuite au ministre du commerce de s'intéresser de façon toute spéciale au petit commerce de bois. Il ne faut pas oublier, dit-il, que les propriétaires de moulins à scie produisent 46 pour cent de l'industrie totale. Ils sont généralement dans une situation difficile, leurs finances laissent à désirer et ils ont besoin que de toutes façons, on leur vienne en aide.

En terminant, le député d'Argenteuil déclara: "Etant donné les circonstances extrêmement difficiles que nous traversons, je désire de nouveau mettre le gouvernement en garde contre des abus de partannerie dans l'emploi de l'argent que cette Cham-

M. Georges Dansereau, député libéral d'Argenteuil, prend ensuite la parole.

M. DANSEREAU

Après avoir félicité l'hon. M. Bouchard de l'analyse qu'il a faite du budget et rendu hommage à l'hon. M. Godbout, le député d'Argenteuil déclara que les finances de la province sont actuellement une cause d'inquiétude.

"Soyons juste, dit-il, pour ceux d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux de demain, qui peut-être, plus que nous, auront à souffrir de nos égarements politiques et d'une distribution trop large et mal à propos".

M. Dansereau passa brièvement en revue les revenus et les dépenses de la province et ajouta que la situation financière actuelle était cause d'une diminution de notre crédit. "Nos débentures", dit-il, d'après le Financial Times, perdent sur celles de la province d'Ontario une valeur de près de deux points et demi. "Espérons, dit-il, que le gouvernement ne manquera pas de se rassasier, après ses premières années d'entraînement, pour redonner vite à notre province la confiance et le crédit dont elle jouissait sous l'administration libérale".

Parlant ensuite de la distribution des crédits, M. Dansereau déclara: "Les comités qui sont ici représentés dans l'opposition ont aussi une population qui a besoin de l'assistance du gouvernement et j'espère qu'on ne manquera pas de le bien traiter".

M. Dansereau déplora l'état pitoyable des routes Montréal-Hull, Lachute-St-Jovite, Lachute-Morin Heights et déclara que l'an dernier, le nombre d'accidents a été plus considérable que jamais. "Ne serait-il pas à propos, dit-il, de voir jusqu'à quel point le mauvais état de nos routes, leur mauvais état d'entretien et autres facteurs

M. Dansereau déclara que les finances de la province sont actuellement une cause d'inquiétude.

"Soyons juste, dit-il, pour ceux d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux de demain, qui peut-être, plus que nous, auront à souffrir de nos égarements politiques et d'une distribution trop large et mal à propos".

M. Dansereau passa brièvement en revue les revenus et les dépenses de la province et ajouta que la situation financière actuelle était cause d'une diminution de notre crédit. "Nos débentures", dit-il, d'après le Financial Times, perdent sur celles de la province d'Ontario une valeur de près de deux points et demi. "Espérons, dit-il, que le gouvernement ne manquera pas de se rassasier, après ses premières années d'entraînement, pour redonner vite à notre province la confiance et le crédit dont elle jouissait sous l'administration libérale".

Parlant ensuite de la distribution des crédits, M. Dansereau déclara: "Les comités qui sont ici représentés dans l'opposition ont aussi une population qui a besoin de l'assistance du gouvernement et j'espère qu'on ne manquera pas de le bien traiter".

M. Dansereau déplora l'état pitoyable des routes Montréal-Hull, Lachute-St-Jovite, Lachute-Morin Heights et déclara que l'an dernier, le nombre d'accidents a été plus considérable que jamais. "Ne serait-il pas à propos, dit-il, de voir jusqu'à quel point le mauvais état de nos routes, leur mauvais état d'entretien et autres facteurs

LA SOURIS MIQUETTE

Nous allons les questionner! En voilà une idée! Nous savons!

Nous allons nous renseigner sur bien des choses!

Drôles d'oiseaux!

Nous n'aurons donc pas recours au supplice? Je l'espère!

On y va!

J'aurais aimé servir des tenailles pour vous arracher des aveux, mais enfin, cela sera pour une autre fois!

L'ONCLE NAPOLEON ET SON CHIEN

Pataud et Pato s'entendent admirablement. On dirait, voir une chienne et son pit.

eMonsieur Napoleon, votre petit chien est tombé dans le bariil à mélasse.

Faites Fonctionner Régulièrement les Intestins des Enfants avec

FEEN-A-MINT

LE DÉLICIEUX LAXATIF-GOMME À MÂCHER

de négligence ont pu contribuer à ces tristes accidents.

"Par exemple, poursuivait M. Dansereau, que l'on sache à bon point, dépenser un peu d'argent pour faire une propagande de sécurité sur ces routes. On pourra faire voir au cultivateur l'importance qu'il y a pour lui et les autres de porter une lumière le soir sur sa voiture à traction animale".

Le député d'Argenteuil attirera l'attention de la Chambre sur plusieurs tragédies et ajouta que le taux des assurances d'automobile augmentera cette année de 20 à 25 pour cent. De plus, dit-il, j'attirerai l'attention du ministre sur l'importance de la route Montréal-Hull. J'espère que la construction de cette route sera sous peu terminée et qu'on ne manquera pas non plus de voir à en faire l'entretien complet aux charges du gouvernement, pendant la saison d'hiver.

M. Dansereau déclara que les finances de la province sont actuellement une cause d'inquiétude.

"Soyons juste, dit-il, pour ceux d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux de demain, qui peut-être, plus que nous, auront à souffrir de nos égarements politiques et d'une distribution trop large et mal à propos".

M. Dansereau passa brièvement en revue les revenus et les dépenses de la province et ajouta que la situation financière actuelle était cause d'une diminution de notre crédit. "Nos débentures", dit-il, d'après le Financial Times, perdent sur celles de la province d'Ontario une valeur de près de deux points et demi. "Espérons, dit-il, que le gouvernement ne manquera pas de se rassasier, après ses premières années d'entraînement, pour redonner vite à notre province la confiance et le crédit dont elle jouissait sous l'administration libérale".

M. Nerfs de Caféine est expulsé de l'école

QU'AS-TU DONC HEURE? TU AS LAIR D'ESSAYER DE ME METTRE EN COLÈRE! BOUGROU! WÉ-TU PAS PLUS SAGE?

ELLE SAIT QUE VOUS N'ÊTES PAS BIEN. ELLE POURRAIT AVOIR PLUS DE REGARDS ENVOIÉS VOUS!

MILLE MORIN VOUS ÊTES PRIÉ DE PASSER DE SUITE AU BUREAU DU DIRECTEUR.

SI CE VIEUX GRINCHÉ COMMENCE À VOUS ATTRAPER... ENVOYEZ-LE PROMÈNER!

JE SUIS CONTENTE CAR, DEPUIS QUE J'AI ADOPTÉ LE POSTUM, JE DOIS MEUR, PÈS MALIS DE TÊTE, MON INDIGESTION EST DISPARU ET JE ME SENS VIVRE!

MARIUS

bre mettra à sa disposition, et, encore une fois, je lui rappelle les lourdes responsabilités qu'il porte et dont il aura à rendre compte devant ceux d'aujourd'hui et aussi devant ceux des générations futures.

LE DR LECLERC

Le député de Charlevoix dans son discours commence à reprocher à tous les groupes de l'opposition de n'avoir pas fait de suggestions pratiques, mais de s'être tenus à une critique destructive. Il répond brièvement aux divers députés de l'opposition et particulièrement à M. René Chaloult. Il lui dit particulièrement que ce n'était pas de français chez nous, qu'il serait possible de réveiller un patriotisme déjà porté à s'éteindre. Il montre au contraire que dans sa région on a encore l'esprit de patrie.

M. Leclerc passe ensuite à l'étude de la question du chômage. Je n'ai pas l'intention, dit-il, de prouver que c'est une plaie. Tout le monde en convient. Tout le monde doit reconnaître aussi qu'il y a des remèdes à cette situation. On devrait d'abord insister pour obtenir du gouvernement fédéral qu'il fasse davantage pour la province de Québec. On nous met à la famine. On nous retire les subsides dans tous les domaines et particulièrement pour les pêcheurs. Le gouvernement fédéral ne s'est pas occupé des pêcheries québécoises, mais maintenant à la veille des élections fédérales prochaines on voit des inspecteurs à la veille de faire la distribution des primes à tous ceux qui ont une barque. On ne devrait pas attendre les élections générales pour faire quelque chose. C'est ce que faisait l'ancien gouvernement. Le gouvernement actuel de l'Union Nationale a commencé les travaux dès le lendemain des élections et il les a continués. Autrefois des qu'on avait gagné une élection on commençait à se reposer et l'on dépensait des millions à la veille des élections pour tenter d'acheter des votes. L'élection arrive et l'on dit que le gouvernement contricte 40 pour cent dans les travaux de chômage. Il y a de plus la question d'immigration. Nous n'avons pas besoin des Allemands Sudètes que l'on veut faire

Le Dr Leclerc dit que grâce à la propagande faite en faveur du retour à la terre, beaucoup de chômeurs des campagnes demandant qu'on leur donne le moyen d'ouvrir des paroisses nouvelles. Si l'on pouvait aussi diriger 3,000 chômeurs de la ville de Québec sur des terres nouvelles, même s'il n'en restait que 25 pour cent, ce serait déjà un résultat. On pourrait combler les centres nouveaux avec des fils de cultivateurs. Ouvrir des paroisses, cela signifie beaucoup non seulement pour les colons eux-mêmes, mais pour beaucoup d'autres personnes qui peuvent s'établir comme médecins, notaires, marchands, forgerons, menuisiers, cordonniers, etc.

On devrait aussi, ajoute le député de Charlevoix - Saguenay, s'occuper de combler les vides dans les vieilles paroisses en donnant à des fils de cultivateurs la possibilité de s'établir sur des terres libres. Ainsi les argentés du chômage auront servi à quelque chose de productif.

L'HON. F. CONNORS

L'orateur suivant est le député de Ste-Anne. Après quelques remarques préliminaires, M. Connors dit que l'hon. trésorier provincial a parlé dans son discours sur le budget de plusieurs mesures du gouvernement qui auraient un bienfaisant résultat dans la province. Ainsi, il a cité la nouvelle loi électorale. Il est clair, dit

venir, même s'ils ont chacun \$1500. On sait d'ailleurs que ce montant de \$1500. servira plusieurs fois. Quand on aura bourré notre pays avec ces individus, ils nous retomberont sur les bras.

"Je félicite le gouvernement d'avoir mis de l'argent en circulation par le crédit agricole et d'avoir emprunté de l'argent pour des travaux publics. Au sujet des travaux de chômage il s'agit de faire disparaître le mot chômage de la loi passée la semaine dernière.

Le député de Charlevoix divise en deux catégories les travaux faits pour remédier au chômage. Dans la première, il met ceux qui peuvent rapporter des revenus à la province, les travaux de voirie qui aident au développement touristique. On devrait d'après lui dépenser des argentés pour ouvrir de nouvelles régions de pêche. M. Leclerc déclare qu'il est heureux de faire des suggestions qui croient de nature à aider la province et il ajoute que cela prouve qu'on est libre dans l'Union Nationale et qu'on a la liberté de faire des sug-

gestions lorsqu'on veut le faire d'une manière loyale et honnête. Pour ce qui est des travaux de chômage, ils constituent une amélioration considérable sur les secours directs, parce qu'ils aident à améliorer le moral de la population. On devrait par exemple orienter de façon qu'ils apportent des revenus et créent des positions permanentes. Pour cette raison il estime qu'on devrait s'occuper d'agriculture et de colonisation et s'efforcer d'assurer l'établissement de nouvelles paroisses. De cette façon on contribuerait à combattre le chômage dans les campagnes où il apparaît de plus en plus. L'établissement de nouvelles paroisses pourrait comprendre la construction d'une église, d'une école, de résidences et le défrichement d'une certaine superficie de terre pour la culture.

Le Dr Leclerc dit que grâce à la propagande faite en faveur du retour à la terre, beaucoup de chômeurs des campagnes demandant qu'on leur donne le moyen d'ouvrir des paroisses nouvelles. Si l'on pouvait aussi diriger 3,000 chômeurs de la ville de Québec sur des terres nouvelles, même s'il n'en restait que 25 pour cent, ce serait déjà un résultat. On pourrait combler les centres nouveaux avec des fils de cultivateurs. Ouvrir des paroisses, cela signifie beaucoup non seulement pour les colons eux-mêmes, mais pour beaucoup d'autres personnes qui peuvent s'établir comme médecins, notaires, marchands, forgerons, menuisiers, cordonniers, etc.

On devrait aussi, ajoute le député de Charlevoix - Saguenay, s'occuper de combler les vides dans les vieilles paroisses en donnant à des fils de cultivateurs la possibilité de s'établir sur des terres libres. Ainsi les argentés du chômage auront servi à quelque chose de productif.

L'HON. F. CONNORS

L'orateur suivant est le député de Ste-Anne. Après quelques remarques préliminaires, M. Connors dit que l'hon. trésorier provincial a parlé dans son discours sur le budget de plusieurs mesures du gouvernement qui auraient un bienfaisant résultat dans la province. Ainsi, il a cité la nouvelle loi électorale. Il est clair, dit

BEAUCOUP DE GENS peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres — et tous les enfants — ne devraient jamais en boire. Si vous êtes au nombre de ceux-ci, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant un mois à la place de thé et de café. Alors, si vous ne vous sentez pas mieux, retournez le dessus de la boîte de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boîte ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine.

RHUMATISME MUSCULAIRE
DOULEURS - SOUFFRANCES

Ce n'est pas simplement "juste un onguent" qui peut apporter du soulagement. Il faut un "CONTRA-IRRITANT" comme le bon vieux Musterole — calmant, réchauffant, pénétrant et salubre, qui maîtrise rapidement la congestion locale et la douleur, lorsqu'il est appliqué sur les endroits enflammés.

Le bumbago musculaire, la douleur et le raidissement généralement vains disparaissent rapidement.

Il est préférable à l'ancienne mouche de moutarde. Musterole est employé par des millions depuis 30 ans. Recommandé par les médecins et les pharmaciens. Fabriqué au Canada en trois degrés: Régulier, pour Enfants (Doux) et Extra-Fort. Chez tous les pharmaciens.

MUSTEROLE
Meilleur qu'un emplâtre
DOUX

Le député de Charlevoix divise en deux catégories les travaux faits pour remédier au chômage. Dans la première, il met ceux qui peuvent rapporter des revenus à la province, les travaux de voirie qui aident au développement touristique. On devrait d'après lui dépenser des argentés pour ouvrir de nouvelles régions de pêche. M. Leclerc déclare qu'il est heureux de faire des suggestions qui croient de nature à aider la province et il ajoute que cela prouve qu'on est libre dans l'Union Nationale et qu'on a la liberté de faire des sug-

gestions lorsqu'on veut le faire d'une manière loyale et honnête. Pour ce qui est des travaux de chômage, ils constituent une amélioration considérable sur les secours directs, parce qu'ils aident à améliorer le moral de la population. On devrait par exemple orienter de façon qu'ils apportent des revenus et créent des positions permanentes. Pour cette raison il estime qu'on devrait s'occuper d'agriculture et de colonisation et s'efforcer d'assurer l'établissement de nouvelles paroisses. De cette façon on contribuerait à combattre le chômage dans les campagnes où il apparaît de plus en plus. L'établissement de nouvelles paroisses pourrait comprendre la construction d'une église, d'une école, de résidences et le défrichement d'une certaine superficie de terre pour la culture.

Le Dr Leclerc dit que grâce à la propagande faite en faveur du retour à la terre, beaucoup de chômeurs des campagnes demandant qu'on leur donne le moyen d'ouvrir des paroisses nouvelles. Si l'on pouvait aussi diriger 3,000 chômeurs de la ville de Québec sur des terres nouvelles, même s'il n'en restait que 25 pour cent, ce serait déjà un résultat. On pourrait combler les centres nouveaux avec des fils de cultivateurs. Ouvrir des paroisses, cela signifie beaucoup non seulement pour les colons eux-mêmes, mais pour beaucoup d'autres personnes qui peuvent s'établir comme médecins, notaires, marchands, forgerons, menuisiers, cordonniers, etc.

On devrait aussi, ajoute le député de Charlevoix - Saguenay, s'occuper de combler les vides dans les vieilles paroisses en donnant à des fils de cultivateurs la possibilité de s'établir sur des terres libres. Ainsi les argentés du chômage auront servi à quelque chose de productif.

L'HON. F. CONNORS

L'orateur suivant est le député de Ste-Anne. Après quelques remarques préliminaires, M. Connors dit que l'hon. trésorier provincial a parlé dans son discours sur le budget de plusieurs mesures du gouvernement qui auraient un bienfaisant résultat dans la province. Ainsi, il a cité la nouvelle loi électorale. Il est clair, dit

BEAUCOUP DE GENS peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres — et tous les enfants — ne devraient jamais en boire. Si vous êtes au nombre de ceux-ci, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant un mois à la place de thé et de café. Alors, si vous ne vous sentez pas mieux, retournez le dessus de la boîte de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boîte ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine.

BEAUCOUP DE GENS peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres — et tous les enfants — ne devraient jamais en boire. Si vous êtes au nombre de ceux-ci, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant un mois à la place de thé et de café. Alors, si vous ne vous sentez pas mieux, retournez le dessus de la boîte de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boîte ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine.

COMMENT ON PRENAIT LE FRAIS DANS L'ÉGYPTE ANTIQUE

AUJOUR'HUI Fumez les Cigarettes CAMEO AU MENTHOL

FINs TABACS VIRGINIENS "Air Conditionné" par le Menthol

M. Connors, que l'hon. trésorier provincial n'a pas participé aux élections complémentaires de Stanstead et de St-Louis, Connors il parle de ce qui s'est passé à l'élection de St-Louis, le premier ministre intervient.

M. Duplessis.—On n'a pas le droit de discuter ici d'une cause pendante. Le député de Ste-Anne parle de faits qui font l'objet d'une contestation de la part du candidat. (Suite à la page 11)

BEAUCOUP DE GENS peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres — et tous les enfants — ne devraient jamais en boire. Si vous êtes au nombre de ceux-ci, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant un mois à la place de thé et de café. Alors, si vous ne vous sentez pas mieux, retournez le dessus de la boîte de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boîte ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine.

BEAUCOUP DE GENS peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres — et tous les enfants — ne devraient jamais en boire. Si vous êtes au nombre de ceux-ci, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant un mois à la place de thé et de café. Alors, si vous ne vous sentez pas mieux, retournez le dessus de la boîte de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boîte ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine.

par Walt Disney

par Clifford McBride

Hitler passe la frontière

(Dernière heure)

BERLIN, 14. — (UP) — Adolf Hitler a passé la frontière allemande à Czenia en direction de Prague. Il était environ 5 heures p.m. (11 h. a.m., à Québec, annonce-t-on.

Huit témoins entendus au procès de R. Baillargeon

La Couronne a tenté, ce matin, au procès de Rosaire Baillargeon, accusé du meurtre de sa mère, de prouver que l'accusé était sain d'esprit. — Huit témoins sont entendus dont plusieurs constables et M. W. Poulin.

M. L'ABBE ALFRED QUIRION

ST-JOSEPH de Beauce, 15. — (Par téléphone D.N.C.) — La couronne a tenté, ce matin, à l'audience du procès de Rosaire Baillargeon, accusé du meurtre de sa mère, de prouver que l'accusé était sain d'esprit. Parmi les huit témoins entendus, figure M. l'abbé Alfred Quirion, vicar à Saint-Idore, qui fut témoin du crime. M. l'abbé Quirion s'approcha de la résidence de Baillargeon et s'en trouva à environ deux cents pieds lorsqu'il vit Baillargeon sortir et poignarder sa mère. L'abbé Quirion conduisit le malheureux à l'église et, dans son témoignage, il a relaté les paroles de l'accusé.

Le premier témoin est le constable Pomerleau qui a gardé l'accusé et à qui Baillargeon a demandé si on pendait dans la Beauce. Comme le constable répondait que jusqu'ici personne n'a été pendu, Baillargeon répliqua qu'il serait le premier. Après du même témoin, Baillargeon s'informa s'il avait assassiné à la pendaison de Bernard, à Québec. Le constable Pomerleau répondit par la négative et Baillargeon ajouta: "C'est bien mon idée que je vais être pris pareil!"

Le constable Oliva Bernard rend un témoignage qui ressemble un peu à celui du témoin précédent sur les paroles de Baillargeon.

M. Wilfrid Poulin, gouverneur de la prison, raconte brièvement les deux conversations, très courtes, qu'il eut avec l'accusé.

On entend ensuite le constable L. Hardy qui donne quelques exemples des conversations que tenait Baillargeon avec lui, au sujet du lieu d'origine de Baillargeon, de ses études, de son passage à Portneuf, et de ses idées sur la vie.

Le constable Lucien Dumais déclare qu'il entendit Baillargeon chuchoter: "Je l'ai tué. Les autres, je ne sais pas ce qu'ils vont dire."

Puis, M. l'abbé Quirion vient rendre témoignage. Il fut témoin du crime et raconte, ce qui s'est passé. Il se trouvait à environ 200 pieds de la maison lorsqu'il vit Baillargeon sortir de la maison et poignarder sa mère. En arrivant, près de Baillargeon, M. l'abbé Quirion lui demanda ce qu'il avait fait. "Je l'ai tué, répondit-il. Je la haïssais." Le prêtre lui demanda alors de jeter son arme. Baillargeon obéit et se jette dans les bras de l'abbé Quirion. Celui-ci l'emmena vers l'église. Baillargeon lui déclara que, dans les circonstances, il fallait que ce se fasse et que ça devait arriver. M. l'abbé Quirion entra dans l'église.

Le constable Oliva Bernard rend un témoignage qui ressemble un peu à celui du témoin précédent sur les paroles de Baillargeon.

M. Wilfrid Poulin, gouverneur de la prison, raconte brièvement les deux conversations, très courtes, qu'il eut avec l'accusé.

On entend ensuite le constable L. Hardy qui donne quelques exemples des conversations que tenait Baillargeon avec lui, au sujet du lieu d'origine de Baillargeon, de ses études, de son passage à Portneuf, et de ses idées sur la vie.

Le constable Lucien Dumais déclare qu'il entendit Baillargeon chuchoter: "Je l'ai tué. Les autres, je ne sais pas ce qu'ils vont dire."

Puis, M. l'abbé Quirion vient rendre témoignage. Il fut témoin du crime et raconte, ce qui s'est passé. Il se trouvait à environ 200 pieds de la maison lorsqu'il vit Baillargeon sortir de la maison et poignarder sa mère. En arrivant, près de Baillargeon, M. l'abbé Quirion lui demanda ce qu'il avait fait. "Je l'ai tué, répondit-il. Je la haïssais." Le prêtre lui demanda alors de jeter son arme. Baillargeon obéit et se jette dans les bras de l'abbé Quirion. Celui-ci l'emmena vers l'église. Baillargeon lui déclara que, dans les circonstances, il fallait que ce se fasse et que ça devait arriver. M. l'abbé Quirion entra dans l'église.

Le constable Oliva Bernard rend un témoignage qui ressemble un peu à celui du témoin précédent sur les paroles de Baillargeon.

M. Wilfrid Poulin, gouverneur de la prison, raconte brièvement les deux conversations, très courtes, qu'il eut avec l'accusé.

On entend ensuite le constable L. Hardy qui donne quelques exemples des conversations que tenait Baillargeon avec lui, au sujet du lieu d'origine de Baillargeon, de ses études, de son passage à Portneuf, et de ses idées sur la vie.

Le constable Lucien Dumais déclare qu'il entendit Baillargeon chuchoter: "Je l'ai tué. Les autres, je ne sais pas ce qu'ils vont dire."

Puis, M. l'abbé Quirion vient rendre témoignage. Il fut témoin du crime et raconte, ce qui s'est passé. Il se trouvait à environ 200 pieds de la maison lorsqu'il vit Baillargeon sortir de la maison et poignarder sa mère. En arrivant, près de Baillargeon, M. l'abbé Quirion lui demanda ce qu'il avait fait. "Je l'ai tué, répondit-il. Je la haïssais." Le prêtre lui demanda alors de jeter son arme. Baillargeon obéit et se jette dans les bras de l'abbé Quirion. Celui-ci l'emmena vers l'église. Baillargeon lui déclara que, dans les circonstances, il fallait que ce se fasse et que ça devait arriver. M. l'abbé Quirion entra dans l'église.

Le constable Oliva Bernard rend un témoignage qui ressemble un peu à celui du témoin précédent sur les paroles de Baillargeon.

M. Wilfrid Poulin, gouverneur de la prison, raconte brièvement les deux conversations, très courtes, qu'il eut avec l'accusé.

On entend ensuite le constable L. Hardy qui donne quelques exemples des conversations que tenait Baillargeon avec lui, au sujet du lieu d'origine de Baillargeon, de ses études, de son passage à Portneuf, et de ses idées sur la vie.

Le constable Lucien Dumais déclare qu'il entendit Baillargeon chuchoter: "Je l'ai tué. Les autres, je ne sais pas ce qu'ils vont dire."

Puis, M. l'abbé Quirion vient rendre témoignage. Il fut témoin du crime et raconte, ce qui s'est passé. Il se trouvait à environ 200 pieds de la maison lorsqu'il vit Baillargeon sortir de la maison et poignarder sa mère. En arrivant, près de Baillargeon, M. l'abbé Quirion lui demanda ce qu'il avait fait. "Je l'ai tué, répondit-il. Je la haïssais." Le prêtre lui demanda alors de jeter son arme. Baillargeon obéit et se jette dans les bras de l'abbé Quirion. Celui-ci l'emmena vers l'église. Baillargeon lui déclara que, dans les circonstances, il fallait que ce se fasse et que ça devait arriver. M. l'abbé Quirion entra dans l'église.

On éclaircit l'histoire de deux abandons

Un indien de Lorette plaide coupable à l'accusation d'avoir laissé deux enfants dans des valises.

PRES DE LA CRECHE

Elzéar Sioui, un indien de Lorette, a été traduit devant M. le juge Thomas Tremblay pour répondre à deux graves accusations. Sioui a été mis en arrestation par la Sûreté provinciale à la suite de deux longues et sérieuses enquêtes faites à la demande des autorités de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul. Le prévenu est accusé d'avoir abandonné deux enfants de quelques jours à la porte de l'institution dirigée par les religieux du Bon Pasteur. Sioui a plaidé coupable aux deux accusations portées contre lui et le juge rendra sa sentence demain.

Le Code criminel prévoit une peine très sévère contre ceux qui abandonnent leurs enfants dans ces conditions. Sioui avait placé ces enfants dans des valises et lorsqu'ils furent trouvés, ils étaient à demi-aspixés. Le premier crime a été commis le 28 novembre 1936 et le second, le 19 décembre 1938.

Aux zouaves

Ce soir, à huit heures, il y aura assemblée générale importante de tous les membres de l'association des Zouaves de Québec, à la salle Berthelot. Pour ceux qui ne pourraient s'y rendre, ils sont priés d'être présents au rassemblement de jeudi matin, à sept heures et demie, pour les funérailles militaires du colonel Dorion, aux quartiers-généraux. Tous ceux qui ne pourront venir aux obsèques devront se faire un devoir d'aller dire un dernier adieu au chef vénéré que le bon Dieu vient de ravir à notre affection.

On voudra bien aussi demander dans ses prières la santé du lieutenant-colonel Georges Gagné qui la maladie retient au lit depuis plus d'un mois.

Faisons un sacrifice pour notre bon colonel défunt et payons de notre personne, soit ce soir, soit demain matin et comme lui soyons ZOUAVE jusqu'au dernier soupir dans "toute" la mesure de notre possible.

Roland CROTEAU, secrétaire

10 mois de prison à Antonio Gagnon

Antonio Gagnon, accusé d'avoir complété pour frauder le gouvernement fédéral d'une somme de \$200,000 en mettant en opération un alambic à St-Anselme, a été condamné ce matin, à dix mois de prison par le juge Laetare Roy. Le prévenu avait plaidé coupable à 4 accusations portées contre lui. Gagnon a été condamné à dix mois des quatre chefs, les sentences devant être purgées concurremment.

Vol à l'étalage

Les détectives Gaulin et Tanguy, de la Sûreté municipale, ont arrêté au cours de la matinée, un jeune homme qui sera accusé de vol à l'étalage. Le prévenu aurait dérobé un moteur d'une valeur de \$700 environ.

Cours aux policiers

Me Georges Delisle a donné ce matin aux aspirants-policiers municipaux une conférence sur le règlement du bon ordre dans la cité.

Changement du mode d'élection à Lévis

On reviendra à l'ancien système: un homme, un vote. — Une proposition du député du comté, M. J.-T. Larochelle. — Des remarques du premier ministre. — Amendement en vigueur au mois de mai.

AMENDEMENT ADOPTE

M. J.-T. Larochelle, député de Lévis, a causé toute une sensation ce matin en proposant un amendement au bill 153, rattifiant un arrangement entre la ville de Lévis et MM. Cyrille Vaillancourt et M. Donat Rochette, pour faire changer le mode d'élection du maire et des échevins de Lévis. Aucun avis n'avait été donné, mais M. F. J. Leduc a été le seul à protester. Le comité des bills privés a accepté de prendre la question en considération et la demande de M. Larochelle a été agréée après une brève discussion. Le député de Lévis a représenté au cours de la journée d'hier la visite de M. le maire Aimé Pageot, de l'ancienne-Lorette, et l'on dit, bien que la chose n'ait pas été confirmée que l'entrevue des deux premiers magistrats a porté sur le projet d'aménagement d'un aérodrome aux environs de Québec. Aux journalistes qui l'interrogeaient, M. Pageot s'est contenté de répondre en souriant qu'il avait été reçu par M. Borne, et il a ajouté que le maire de Québec l'a invité à revenir le voir lundi prochain.

Comme l'Action Catholique l'a annoncé déjà, on sait qu'il est question que le fédéral offre \$75,000, pour aider à l'aménagement d'un terrain d'aviation dans la banlieue de Québec. On prétend qu'il serait particulièrement favorable à l'établissement d'un aérodrome situé dans Lorette, soit entre Québec et le camp Valcartier.

Au cours de sa visite à l'hôtel de ville, M. Pageot aurait demandé au maire de Québec de favoriser la réalisation de ce projet.

On dit que présentement, le fédéral a les yeux sur trois sites éventuels. A part celui déjà mentionné, il y aurait le site de l'ancien aérodrome du chemin Saint-Louis, et aussi un site de l'île d'Orléans, à St-Laurent ou à St-Jean, dit-on.

L'amendement fut adopté. Il entrera en vigueur le 11 mai.

Un message de Mgr Lafortune

Le directeur général de l'Action Sociale Catholique a reçu ce matin le message suivant de S. E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet: "Apprends avec regret mort de Dorion, intègre citoyen, journaliste émérite, chrétien exemplaire. Religieuses sympathies vous-même, personnel journal, famille regretté défunt."

Pieuses cérémonies

La chapelle franciscaine de l'Alverne a été le théâtre, hier, de deux touchantes cérémonies religieuses à l'occasion des exercices du premier des treize mardis comme préparation à la fête de saint Antoine.

A la cérémonie de 4 h. p.m., le sermon fut prononcé par le R. P. Fabien, O.F.M. Le R. P. Honorius, O.F.M., présida le salut. Les fidèles ont assisté très nombreux à la cérémonie du soir. Le R. P. Fabien donna le sermon. Le salut fut présidé par le R. P. Joseph-Henri, O.F.M. Le chant fut exécuté par la foule.

Mort de madame Joseph Gignac

Madame Gignac était l'épouse de M. Joseph Gignac du bureau des taxes municipales.

FUNERAILLES VENDREDI

C'est avec regret que nous devons annoncer la mort de madame Joseph Gignac, née Griffin, épouse de M. Joseph Gignac, du bureau des taxes de l'hôtel de ville. La défunte appartenait à la paroisse de St-Patrice, autrefois, et elle est morte, hier matin, après une brève maladie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux; ses trois filles: Mme W. E. O'Rilly, et Miles Cécile et Rita Griffin; ses trois fils: MM. Honoré, Michel et Gérard Gignac; son gendre, M. W. E. O'Rilly; sa belle-fille, Mme Honoré Gignac; ses frères: MM. Charles-J. Griffin et Thomas-J. Griffin, de Québec, et M. William-Joseph Griffin, de Montréal; ses sœurs: Mme J.-W. Paquin, Mme Ernest Paquin, Mlle T. Griffin, Mme L.-H. Egan; ses belles-sœurs: Mme Elmire Lavigne, Mme M.-E. Griffin; ses beaux-frères: le commandant C. W. Paquin, M. Ernest Gagnon, L.-H. Egan, Emile Bédard; ses belles-sœurs, Mme B. Whitmore, Mme Joseph Griffin, de Montréal, Mme Robert Reynolds, de Providence, R.-I.; ses petits-enfants, Bryan, Maureen et Melvyn O'Rilly et plusieurs neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église des Saints-Martyrs. Le convoi funèbre quittera la maison de la défunte à 8 heures 45. "L'Action Catholique" présente ses plus vives sympathies à la famille en deuil.

M. Yvon Lepage, maire de la paroisse de Ste-Anastasia de Nelson, a été nommé préfet du comté de Mégantic. Nos félicitations.

Une visite du maire Pageot à M. Lucien Borne

Le maire de l'ancienne-Lorette serait venu conférer avec le maire de Québec au sujet du projet d'aménagement d'un aérodrome.

S. H. le maire Lucien Borne a reçu au cours de la journée d'hier la visite de M. le maire Aimé Pageot, de l'ancienne-Lorette, et l'on dit, bien que la chose n'ait pas été confirmée que l'entrevue des deux premiers magistrats a porté sur le projet d'aménagement d'un aérodrome aux environs de Québec. Aux journalistes qui l'interrogeaient, M. Pageot s'est contenté de répondre en souriant qu'il avait été reçu par M. Borne, et il a ajouté que le maire de Québec l'a invité à revenir le voir lundi prochain.

Comme l'Action Catholique l'a annoncé déjà, on sait qu'il est question que le fédéral offre \$75,000, pour aider à l'aménagement d'un terrain d'aviation dans la banlieue de Québec. On prétend qu'il serait particulièrement favorable à l'établissement d'un aérodrome situé dans Lorette, soit entre Québec et le camp Valcartier.

Au cours de sa visite à l'hôtel de ville, M. Pageot aurait demandé au maire de Québec de favoriser la réalisation de ce projet.

On dit que présentement, le fédéral a les yeux sur trois sites éventuels. A part celui déjà mentionné, il y aurait le site de l'ancien aérodrome du chemin Saint-Louis, et aussi un site de l'île d'Orléans, à St-Laurent ou à St-Jean, dit-on.

La justice a le bras long

La justice a le bras long. Un nommé Léo Gilbert, du comté de Portneuf, a été traduit, ce matin, devant M. le juge Laetare Roy pour répondre à l'accusation d'avoir volé avec effraction dans le camp de M. Scoder, au lac Night, dans le comté de Portneuf, en 1932. L'accusé avait commis le vol en compagnie de son frère, Donat Gilbert. Ce dernier avait été condamné dans le temps à 8 mois de prison.

Le juge Laetare Roy lui donna 14 mois de prison. Le vol consistait en une série d'articles de chasse et des effets divers pour une somme de \$300. Gilbert a été mis en arrestation par le gendarme J. Comeau, alors qu'il venait à la loi de la chasse, une infraction à la loi de la chasse. En effet, le prévenu ne s'était pas occupé des lois de la chasse et il avait tiré un magnifique original, le 13 mars dernier. Il avait en plus résisté au garde qui venait pour le mettre en arrestation dans le bois au nord du Lac-aux-Sables.

Gilbert a été condamné en plus de ses 14 mois, à \$100 d'amende ou à un mois de prison pour infraction à la loi de la chasse et à \$10 d'amende ou à un mois pour avoir résisté à un garde. Ce qui lui fait un total de 16 mois.

Pelleteurs de neige en cour

Le recorder a entendu deux causes ce matin de la ville contre deux résidents du quartier St-Sauveur accusés d'avoir jeté de la neige dans la rue. Les deux prévenus étaient défendus par Me Philippe Corveau, C.R., et la ville était représentée par Me G. Delisle.

Transport

CHICOUTIMI, (D.N.C.) — Avec les moyens modernes de transport, on peut faire pas de mal de chemin en bien peu de temps. Qu'on en juge par le fait suivant: "A midi et dix, mardi, M. le curé des Bergeronnes, comté de Saguenay, partait de son presbytère. A midi et vingt minutes, il arrivait dans la paroisse du Sacré-Coeur. M. le curé Thibault quitta Sacré-Coeur à 2 h. moins 25, arriva à St-Félix-d'Otis pour prendre M. le curé Bergeron, et à 3 h. moins 25, on descendait à Arvida.

Ce rapide trajet a été effectué en avion sous la direction de M. Rodolphe Piché.

M. le curé des Bergeronnes a déclaré que le comté de Saguenay n'est plus isolé grâce au service régulier d'aviation qu'on y a établi.

Le recorder a entendu deux causes ce matin de la ville contre deux résidents du quartier St-Sauveur accusés d'avoir jeté de la neige dans la rue. Les deux prévenus étaient défendus par Me Philippe Corveau, C.R., et la ville était représentée par Me G. Delisle.

Transport CHICOUTIMI, (D.N.C.) — Avec les moyens modernes de transport, on peut faire pas de mal de chemin en bien peu de temps. Qu'on en juge par le fait suivant: "A midi et dix, mardi, M. le curé des Bergeronnes, comté de Saguenay, partait de son presbytère. A midi et vingt minutes, il arrivait dans la paroisse du Sacré-Coeur. M. le curé Thibault quitta Sacré-Coeur à 2 h. moins 25, arriva à St-Félix-d'Otis pour prendre M. le curé Bergeron, et à 3 h. moins 25, on descendait à Arvida. Ce rapide trajet a été effectué en avion sous la direction de M. Rodolphe Piché. M. le curé des Bergeronnes a déclaré que le comté de Saguenay n'est plus isolé grâce au service régulier d'aviation qu'on y a établi.

Le recorder a entendu deux causes ce matin de la ville contre deux résidents du quartier St-Sauveur accusés d'avoir jeté de la neige dans la rue. Les deux prévenus étaient défendus par Me Philippe Corveau, C.R., et la ville était représentée par Me G. Delisle.

L'enquête sur un vol commis le 12 janvier

A la résidence de M. Georges Chalifour. — Des effets pour \$1,900. — Un homme et une jeune fille accusés.

LES TÈMOINS

La salle d'audience de la Cour des Sessions de la Paix ressemblait à un véritable bazar, ce matin, lorsque s'est ouverte l'enquête de Wenceslas Landry et de Blanche Landry, tous deux accusés de complot pour vol à la résidence de M. Georges Chalifour, 124, rue Moncton. L'enquête est présidée par M. le juge Thomas Tremblay. La couronne est représentée par Me Ancina Tardif et les accusés sont défendus par Me Paul Lebel. M. Georges Chalifour est venu identifier les objets retrouvés à la résidence de Landry. Ces objets, pour une valeur de \$1,900, ont été volés dans la soirée du 12 janvier. Il y avait des manteaux de fourrures, des paletots, des complets, etc. En tout 60 articles.

Les deux principaux témoins de la Couronne sont Marcel Picard et Marcel Fiset, qui allèrent commettre le vol. Les deux jeunes gens racontèrent que durant la soirée du 12, ils allèrent à la résidence de Landry. C'est alors que Blanche Landry leur suggéra de se rendre chez M. Chalifour chez qui elle avait déjà travaillé pour trouver. Elle leur indiqua où se trouvait la porte d'entrée de la cave et où se trouvait le linge. Les jeunes gens firent deux voyages et Wenceslas Landry leur donna chacun \$10. pour leur "travail". Les deux jeunes gens ont été accusés et ils ont plaidé coupable à ces vols.

A la suite de cette enquête, Wenceslas Landry a subi son enquête sous trois chefs d'accusation pour vol. Il est accusé d'avoir volé 45 livres de beurre, propriété d'une personne inconnue; pour \$12.50 de beurre, la propriété de M. Emile Plamondon, et 50 livres de beurre, la propriété de M. Joseph Falzarou. Cette affaire très importante est conduite par les détectives municipaux.

Bientôt à Québec

La cravate de l'élégant LA FILEUSE

Enr. Plessisville, Qué.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Les membres de la famille de feu François Nolin, sr., désirent adresser leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites et assistance aux funérailles, à l'occasion de leur deuil récent.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

EASY LA LESSIVEUSE ELECTRIQUE PARFAITE

La EASY est reconnue comme étant la lessiveuse parfaite, lavant très vite et à la perfection les tissus les plus épais et les plus délicats. C'est la seule lessiveuse offrant trois procédés distincts de lavage: à palettes giratoires — avec coupes à suction — ou système centrifuge.

Modèle VOGUE

La lessiveuse EASY, illustrée ci-contre, est le modèle VOGUE à palettes giratoires base solide en acier pressé. Grande cuve ondulée à rebord.

Païement aussi facile que \$1 par semaine

plus un léger supplément VENEZ VOIR TOUTS LES NOUVEAUX MODELES

VOGUE \$6950

L'évaluation des moulins Gravel fixée à \$20,000-00

Pour les cinq premières années et à \$30,000 pour les cinq années subséquentes. — Une demande de MM. Vaillancourt et Rochette dans le bill de la cité de Lévis. — Un amendement de M. Duplessis.

POUR FAVORISER L'INDUSTRIE

Le comité des bills privés a adopté ce matin avec des modifications dans la forme le bill présenté par la cité de Lévis et accordant une évaluation fixe de \$20,000 pour cinq ans et de \$30,000 pour les cinq années subséquentes à l'industrie qui s'établira sur les propriétés de la Gravel Lumber.

Ce bill était intitulé loi rattifiant un arrangement entre la cité de Lévis et MM. Cyrille Vaillancourt et Joseph-Cleophas-Donat Rochette.

Me Valmore de Billy. — La Gravel Lumber employait autrefois de deux à trois cents hommes. Non seulement le départ de cette industrie a affecté un grand nombre de chefs de famille incapables de trouver un autre emploi, mais on allait même démolir les propriétés de la Gravel Lumber pour ne pas avoir à payer de taxes municipales et scolaires. C'est pourquoi les citoyens de Lévis ont fait tout ce qui leur était possible de faire pour attirer la nouvelle industrie. Nous sommes informés qu'une industrie importante consent à se fixer à St-Romuald. Cette industrie demande que l'évaluation soit fixée à \$20,000 pour les cinq premières années et à \$30,000 pour les cinq années suivantes.

M. Duplessis. — Quelle est la valeur réelle de ces immeubles? M. Langis Galpeault. — C'est très difficile à évaluer.

M. Duplessis. — Quelle était l'évaluation des propriétés de la Gravel Lumber? M. Galpeault. — La municipalité avait fixé l'évaluation à \$200,000, mais ce montant n'a jamais été admis par la compagnie. S'il n'y a pas eu de contestation, c'est que la compagnie jouissait du privilège d'une évaluation fixe à \$41,000. Et toutes les machineries ont été enlevées, ce qui diminue la valeur de la propriété.

M. Duplessis. — J'ai rencontré il y a déjà plusieurs mois M. le curé de St-Romuald. Il m'a exposé la situation faite à un grand nombre de ses paroissiens par le départ de la Gravel Lumber et il nous a demandé de faire en sorte qu'une nouvelle industrie remplace la première. Depuis, des industriels d'Europe ont exprimé le désir d'établir là une industrie entièrement nouvelle. Ce sont des gens sérieux et je crois qu'ils méritent d'être aidés. Il est bon de leur accorder quelque chose. Mais je ne suis pas en faveur du bill tel que rédigé. On devrait dire que la cité de Lévis est autorisée à accorder telle chose, sans mentionner de personnes, pourvu que l'industrie fonctionne régulièrement. J'ai beaucoup de respect

pour M. Vaillancourt, mais je suis contre le principe de donner des faveurs à quelques personnes. M. Vaillancourt, qui était présent, déclara que le bill avait été ainsi rédigé parce que dans le temps, on ne savait pas au juste quelle industrie on devait accepter et qu'il n'était aucunement question pour lui et M. Rochette de recevoir des commissions pour se porter ainsi intermédiaires. M. Duplessis répondit qu'il avait une confiance absolue en la bonne foi de M. Vaillancourt, mais pour ne pas qu'un mauvais principe soit consacré, il proposa l'amendement suivant, qui fut accepté, par le comité, sur proposition de M. Larochelle:

"Le conseil municipal de la cité de Lévis est autorisé à évaluer, pour fins municipales seulement, les propriétés mentionnées dans le présent projet de loi aux sommes ci-après mentionnées: a) \$20,000 pendant cinq ans à compter du 1er mai 1939; b) \$30,000 pour une autre période de cinq ans à compter de l'expiration de la première période."

"La commission scolaire intéressée est autorisée à fixer l'évaluation scolaire sur les montants et pour les périodes ci-haut mentionnées. Les pouvoirs ainsi accordés sont subordonnés à l'acceptation des conditions sine qua non suivantes: un nombre d'ouvriers raisonnable devra être employé aux transformations nécessaires au fonctionnement de l'usine et l'industrie devra fonctionner normalement et payer des salaires raisonnables."

Pouvez-vous vous le représenter — dans cet adorable costume de jeu?

Puisque vous l'avez demandé, vous le trouverez, dans le gros Livre de Tricot Lux 1939, plus de choses à tricoter pour bébé. Il y a aussi plus de vêtements tricotés pour le reste de la famille! 54 vêtements en tout! Tous sont à la mode — élégants — pratiques! C'est un plaisir de les tricoter — grâce aux instructions simplifiées. Ces instructions sont en anglais, mais il y a une clef, en français, qui vous sera très utile. Procurez-vous votre exemplaire! Envoyez 10¢ et le couvercle d'un gros paquet, aujourd'hui même!

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

La famille tient également à remercier les directeurs des journaux et des postes de radio, de la sympathie qu'ils ont bien voulu manifester à cette occasion.

RADIO

ÉCOUTEZ, AUJOURD'HUI

Mercredi, 15 mars

- 3.00 p.m.—WABC—CKAC—Orchestre symphonique d'Indianapolis dirigé par Fabien Sevitzky.
- 3.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 3.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 3.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 4.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 4.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 4.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 4.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 4.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 5.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 5.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 5.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 5.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 5.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 6.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 6.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 6.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 6.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 6.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 7.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 7.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 7.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 7.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 7.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 8.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 8.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 8.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 8.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 8.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 9.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 9.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 9.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 9.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 9.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 10.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 10.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 10.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 10.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 10.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 11.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 11.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 11.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 11.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 11.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.

ÉCOUTEZ, DEMAIN

Jeudi, 16 mars

- 19.00 p.m.—CHV—Vie de famille. (Sketch).
- 19.30 p.m.—CHV—Auditions du théâtre lyrique.
- 19.45 p.m.—CHV—CKAC—CBBR—"Grande Soeur".
- 19.55 p.m.—CHV—CKAC—L'heure symphonique.
- 2.00 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 2.05 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 2.10 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 2.15 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 2.20 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 2.25 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 2.30 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 2.35 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 2.40 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 2.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 2.50 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 2.55 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 3.00 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 3.05 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 3.10 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 3.15 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 3.20 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 3.25 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 3.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 3.35 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 3.40 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 3.45 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 3.50 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 3.55 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 4.00 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 4.05 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 4.10 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 4.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 4.20 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 4.25 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 4.30 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 4.35 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 4.40 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 4.45 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 4.50 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 4.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 5.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 5.05 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 5.10 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 5.15 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 5.20 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 5.25 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 5.30 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 5.35 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 5.40 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 5.45 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 5.50 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 5.55 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 6.00 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 6.05 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 6.10 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 6.15 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 6.20 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 6.25 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 6.30 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 6.35 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 6.40 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 6.45 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 6.50 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 6.55 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 7.00 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 7.05 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 7.10 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 7.15 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 7.20 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 7.25 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 7.30 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 7.35 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 7.40 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 7.45 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 7.50 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 7.55 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 8.00 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 8.05 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 8.10 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 8.15 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 8.20 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 8.25 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 8.30 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 8.35 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 8.40 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 8.45 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 8.50 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 8.55 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 9.00 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 9.05 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 9.10 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 9.15 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 9.20 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 9.25 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 9.30 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 9.35 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 9.40 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 9.45 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 9.50 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 9.55 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 10.00 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 10.05 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 10.10 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 10.15 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 10.20 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 10.25 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 10.30 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 10.35 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 10.40 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 10.45 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 10.50 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 10.55 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 11.00 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 11.05 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 11.10 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 11.15 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 11.20 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 11.25 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 11.30 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".
- 11.35 p.m.—CHV—CKAC—Cotes de la Baie de Montréal.
- 11.40 p.m.—CHV—CKAC—Les plus beaux disques.
- 11.45 p.m.—CHV—CKAC—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 11.50 p.m.—CHV—Trio instrumental du Château Frontenac.
- 11.55 p.m.—WXXL—WXXL—31.02 m. 9.67 még.—"Golden Glow".

Maintenant 15 comprimés au même bas prix
VOUS ÉPARGNEZ 20%
SOULAGEZ PROMPTEMENT

LES RHUMES

LA GRIPPE—NÉVRITE—NÉURALGIE—
 DOULEURS RHUMATISMALES OU
 PERIODIQUES—MAUX DE TÊTE, ETC.

Des les premiers indices
 vous recevrez aux—

COMPRIMÉS ANTI-DOULEURS
di-so-ma

Aussi en format économique de 10 comprimés

employées dans chaque département.

Le député de Laval déclara qu'on demandait des soumissions pour les travaux exécutés par le ministère des Travaux Publics, le ministère des Mines, mais qu'il n'en était pas ainsi pour la Voirie. "Pourquoi, dit-il, faut-il qu'il y ait un département ouvert, un département où il soit facile de favoriser tel ou tel du régime. Si l'on adoptait le système de de-

mandes de soumissions, à la Voirie, vous verriez une économie dans les finances de la province. Il y aurait du progrès et il y aurait de l'ordre. Ceux qui sont titulaires de ce département ne seraient par forcés de disparaître quand ils ne veulent pas se plier aux exigences qui leur sont imposées."

M. Leduc ajouta qu'il n'avait pas de raison pour qu'on laisse un département ouvert. "Si le gou-

vernement, dit-il, voulait adopter le système de soumissions à la Voirie, il faciliterait la tâche du ministre, il prendrait l'intérêt du contribuable et il favoriserait ceux qui ont du talent et de l'organisation."

Le député de Laval déclara qu'il s'était toujours efforcé de protéger au maximum ceux qui ont de la compétence et qu'à l'heure actuelle, le gouvernement n'est plus l'esclave de deux ou trois

gros contracteurs, mais qu'on en compte une trentaine, très bien organisés et prêts à exécuter les travaux qu'on veut leur confier. Il ajouta qu'il n'est pas besoin d'aller bien loin pour chercher des compétences, qu'il y en a chez les nôtres et que ces derniers sont capables de se charger d'entreprises importantes.

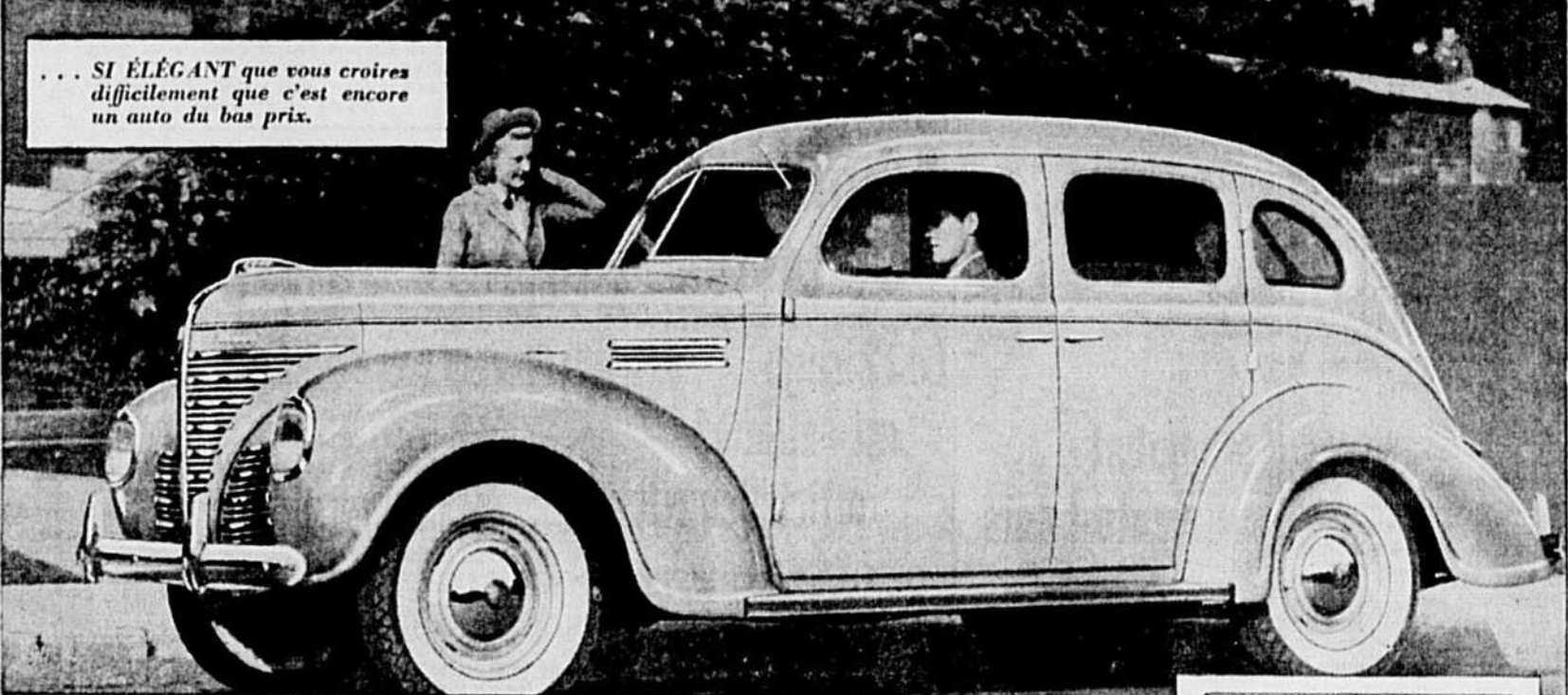
Nous avons voulu, poursuivit M. Leduc, donner une nouvelle impulsion au département de la

Voirie et faire en sorte que notre province ne soit pas arriérée. Nous avons conçu un plan de cinq ans, qui a par la suite été réduit à quatre ans, mais qui a été quelque chose de véritablement constructif. On peut dès aujourd'hui constater les bons effets de la politique que nous avons instaurée. On pourra tenter de nous détruire, mais le public est bon juge. Nous avons créé un esprit nouveau et

(Suite à la page 17)

POUR Plus Grande Valeur à DES Prix Plus Bas

ACHÉTEZ UN PLYMOUTH!



... SI ÉLÉGANT que vous croirez difficilement que c'est encore un auto du bas prix.

Sedan Aéro-dynamique Plymouth De Luxe de 1939, 4-Portières

VOYEZ PAR VOUS-MÊME CE QUE LE GÉNIE CHRYSLER VOUS APORTE DANS LE NOUVEAU PLYMOUTH DE 1939!

Vous voyez une qualité plus prononcée dans chaque détail de ce Plymouth, cependant il vous est présenté à des prix abaissés! Considérez les dimensions de la voiture! Elles sont plus grandes que jamais auparavant, avec plus d'élégance et de luxe.

Il y a un véritable repos dans les nouveaux ressorts en Acier Amola et dans le montage du moteur Pouvoir Flottant (breveté) du Plymouth. Le Plymouth vous apporte maintenant la performance d'un moteur haut-couple avec économie accrue, sécurité et facilité de contrôle avec les freins hydrauliques éprouvés et la direction positive. Et Plymouth demeure toujours l'auto qui RESISTE aux plus dures épreuves!

VOIR le nouveau Plymouth c'est l'ADMIRER.

Le CONDUIRE c'est éprouver une sensation inoubliable. Votre agent Chrysler-Plymouth-Fargo sera heureux de vous laisser faire l'essai d'un Plymouth de 1939.

VOUS POUVEZ ACHETER

Un Coupé d'Affaires
PLYMOUTH ROADKING pour **\$896**

Livré à QUEBEC

SEULE LA LICENCE ET TAXES LOCALES EN SUS

Plus d'Extra

Nouvel Embrayage Hands-Control avec Transmission à Prise Automatique—standard dans modèles Deluxe et Custom.

La suspension indépendante la plus perfectionnée donne à Plymouth nos fameux roulements. Ressorts spiraux en acier Amola.

Jusqu'à 30 milles à l'heure, la lumière est verte... de 30 à 50 milles, jaune... et de 50 et plus à l'hr., rouge.

ÉCOUTEZ à l'Heure des Amateurs du Major Bowes... Tous les Jours, 9-10 p.m., H.N.E., Réseau Columbia.

CONÇU ET FABRIQUÉ PAR CHRYSLER

33, de la Couronne

UNIVERSAL AUTO LTD

Téléphone 5112

La plus grande organisation d'automobiles dans l'Est du Canada

ÉCOUTEZ LE RADIO-JOURNAL DE L'ACTION

CKCV CHRC CHGB

Québec Québec Ste-Anne de la Pocatière

A 7 h. 30, les lundis, A 1 h. p.m. tous les jours, A 12 h. 15 p.m. tous les jours, dimanche excepté

Les discours de MM. Chabout, Dansereau, Leduc, Casgrain...

(Suite de la page 8)

M. Bouchard. — Je proteste contre l'injustice que l'on fait à l'égard de l'un des chefs ouvriers les plus compétents et les plus distingués de cette province, en disant qu'il était un candidat communiste libéral. Je demande au premier ministre de retirer ses paroles.

M. Duplessis. — Non seulement je ne retire rien, mais je répète que M. Trépanier était un candidat communiste libéral.

M. Bastien. — Je défie le premier ministre de prouver par des dossiers.

Le Dr Trudel. — A l'ordre! On ne peut soulever une pareille question sur un point d'ordre. Le député de Ste-Anne a fait allusion à des faits qui font l'objet d'une contestation actuellement pendante et je maintiens le point d'ordre du premier ministre.

Parlant de la doctrine communiste, M. Connors exprime l'avis que l'on fait beaucoup trop de publicité à cette doctrine dans une province où l'immense majorité des citoyens étant catholique s'oppose naturellement au communisme. Comme il fait allusion à la motion Barrette, le Dr Trudel réplique, sur un point d'ordre du premier ministre, qu'on ne peut faire allusion à un débat antérieur. M. Connors regrette tout de même que l'on tienne d'embarasser inutilement l'hon. M. Lapointe. "Lorsque quelqu'un de votre propre race", dit-il, "atteint une position très élevée dans la politique ou en d'autres domaines, il semble qu'un certain élément dans cette province désire le détruire par une critique destructrice."

Le député de Ste-Anne dit que l'on a beaucoup dit sur ce que fait le gouvernement d'Union Nationale pour les cultivateurs et les fils de cultivateurs. Pourrais-je demander, dit-il, que l'on fasse maintenant quelque chose pour les gens des villes et pour les jeunes gens gradés des écoles pri-

L'INTREPIDE GEORGES 3034



LE COW-BOY SOLITAIRE 178



LES PRISONNIERS 179



LE COW-BOY SOLITAIRE 178



LE COW-BOY SOLITAIRE 178



LE COW-BOY SOLITAIRE 178



Une série fameuse s'annonce entre Royal et Valleyfield

Les équipes Egan et Samson passent en finale



UN GRAND DEUIL

Dans la "maison", on ne parle que de notre directeur disparu. Les membres de la haute rédaction ont eu, hier, l'occasion d'exprimer toute leur admiration et tout le regret de cette disparition. Secoué par la nouvelle de cette mort pourtant attendue depuis quelques jours et pressé d'autre part par l'heure hâtive à laquelle notre page des sports doit être livrée au cliché, nous n'avons pu, hier, exprimé dans cette colonne les sentiments qui se pressent nombreux à l'endroit de ce beau vieillard. C'est un grand deuil pour notre journal et tout le personnel est encore sous le coup de la douleur.

UN BON PAPA

Chaque matin, le docteur Dorion, en allant cueillir son courrier, ne manquait jamais de bonjourner les membres de la salle de rédaction. Il ne se désintéressait jamais du travail de chacun fut-il le plus modeste. Sa bonne humeur, sa jovialité et son vif entrain tempérés par sa grande dignité et sa belle tenue nous faisaient désirer la visite du docteur Dorion.

Que de fois, nous l'avons vu faire le tour de la salle de rédaction et adresser à chacun le bon mot dont il avait le secret. Le menton dans la main, son regard pur et scrutateur plongés dans le nôtre, il écoutait attentivement ce que nous avions à lui dire. Chacun demandait un conseil et avec quelle sûreté de jugement il savait résoudre une situation!

Au cours de la matinée, le docteur allait chercher lui-même à l'atelier des épreuves qu'il parcourait avec le même intérêt toujours. Il aurait pu demander à un messager, à un typographe de lui apporter ces épreuves, mais il aimait descendre à l'atelier dont il connaissait tous les rouages. N'avait-il pas aux heures sombres des débuts aligné les caractères pour rendre service? Les typographes et les machinistes sentaient passer près d'eux un père, un protecteur, un ami.

UN GRAND OBSERVATEUR

Psychologue de haute envergure, le docteur Dorion savait observer. Aucun détail ne passait inaperçu. Que de tuteurs précieux n'a-t-il pas donné aux jeunes de la rédaction!

Tous les domaines de l'activité humaine le tenaient en haleine. L'humble chroniqueur des sports paraissait l'intéresser au même degré que le chroniqueur parlementaire. Le chroniqueur judiciaire suscitait son intérêt autant que le rédacteur financier.

Que de fois s'est-il informé de l'allure du sport chez nous. Ce n'était pas là une simple condescendance de sa part, mais plutôt ce besoin qu'il ressentait d'être au courant. Il voulait connaître les derniers exploits d'Yvon Robert comme les succès de notre équipe de hockey.

Son amour du beau lui faisait faire cette réflexion un jour: "Il est malheureux que les lutteurs s'appliquent au genre rude. J'ai vu du Gréco-Romain, il y a vingt-cinq ans, et je vous assure que c'était alors de la lutte intéressante". Notre directeur n'aimait pas les longues descriptions des combats de boxe, les détails sur les blessures des athlètes. Il fallait être sobre et ne pas exploiter ces côtés faibles du sport. Le sport qu'il aimait le plus, c'était le patinage artistique. "Comme c'est gracieux" disait-il.

UN FIN CAUSEUR

Et c'est précisément cette soit de tout connaître qui en faisait un causeur recherché. Il abordait les sujets les plus

Dans la compétition pour le trophée G.-H. Boulet, au club de curling Jacques-Cartier.— Des parties fort contestées.

LES RESULTATS

La finale pour le trophée G.-H. Boulet, au club de curling Jacques-Cartier, sera disputée, ce soir, entre les équipes Art. Egan et Wilfrid Samson. Ces deux équipes sont passées en finale hier soir, en disposant des rinks H. Auger et J.-A. Déry, dans la semi-finale.

On a assisté à des parties très contestées. Les équipes Egan et Auger se sont livrés un duel formidable et ce n'est que par la marge d'un point que le quatuor Egan remporta la victoire.

On s'attend à une lutte coréenne, ce soir, lorsque les deux équipes finalistes prendront place sur les glaces.

Voici les résultats d'hier soir:

Alf. Bourret	J. Paradis
Geo. Matte	E. Jobin
H. Côté	L.-P. Carboneau
A. Egan	H. Auger
10	9
Alf. Gravel	J.-A. Delage
L. Dugal	Tél. Martin
L. Cantoin	G. Broilley
W. Samson	J.-A. Déry
7	4

Le combat Galento-Louis..

Le sujet à l'ordre du jour dans les milieux sportifs est sans aucun doute le prochain combat mondial des poids-lourds entre Tony Galento et Joe Louis. L'opinion générale veut que ce combat ne pourra, au point de vue pugilat, intéresser les sportifs.

Les journalistes américains sont d'avis, eux, que le promoteur Mike Jacobs remplira ses coffres étant donné l'attraction que deviendra Galento d'ici quelques semaines encore. On a remarqué la publicité éblouissante que l'on fait actuellement dans tous ces que les Etats-Unis comptent de journaux et de revues. Le mastodonte devient la vedette de l'arène présente. Un élément de curiosité attirera des milliers de personnes à cette bataille qui ne manquera certainement pas de fournir de l'impression.

On rappelle que les batailles les plus excentriques ont toujours remporté les plus gros succès. On se souvient du succès du combat Dempsey-Carpentier. Et pourtant, Carpentier n'était qu'un boxeur de la catégorie poids-moyen contre un poids-lourd de l'envergure de Dempsey. Mais, au point de vue des principes de la boxe, Mike Jacobs ne s'occupe pas de l'avenir du pugilat en organisant le combat Galento-Louis. Les amateurs sérieux, ceux qui ne se emballent pas aisément ne seront pas présents le soir du combat. Tous ceux qui pourront être déçus par l'allure du combat se dégoûteront du pugilat.

Un slalom pour dames

En plus des concours pour les championnats de saut et de slalom de la Beauce, pour messieurs, ont été disputés dimanche prochain, à Vallée-Jonction, M. Rousseau, président du Ski Club de Beauce, nous informe qu'il aura également une compétition de slalom pour les dames.

Nous comprenons qu'une douzaine de skieuses prendront part à cet événement spécial qui sera disputé conjointement avec le slalom des messieurs. Un trophée "challenge" sera également en jeu et des prix seront donnés aux trois premières.

divers avec une aisance remarquable. A la salle de rédaction, lorsqu'un confrère dirigeait la conversation vers le voyage que le docteur fit en Terre Sainte en 1934, c'était alors quelques instants de détente. En quelques minutes, notre directeur nous broyait un tableau synthétique de ce voyage et il fallait l'entendre souligner les caractéristiques de chaque pays et la mentalité de chaque peuple.

UN HOMMAGE

Le modeste chroniqueur des sports de l'Action Catholique dépose sur la tombe du docteur Jules Dorion l'hommage ému de sa filiale affection.

Charles H. J. Duchesne



Voilà l'équipe de la compagnie Paquet pilotée par R. St-Hilaire, équipe qui a remporté, dimanche dernier, le derby de Stadacona. St-Hilaire s'est classé en tête des concurrents en un temps record. Le derby était couru sur une distance de quatorze milles. Si l'on tient compte du fait que les équipes ont dû lutter contre un fort vent, on peut avancer que c'est un succès remarquable. (Photo de l'Action Catholique).

Assuré de participer au détail, le Canadien rencontre Chicago, demain

Le Chicago est éliminé officiellement

De la série éliminatoire de la N. H. L. — Un échec contre Boston.

UNE COUPE

Boston, 15. (U.P.). — Les Hawks de Chicago sont bel et bien éliminés de la série éliminatoire de la ligue Nationale depuis hier soir, alors qu'ils ont été vaincus au compte de 4-2 par les Boston Bruins. Il fallut tout de même que les Bruins se rallient dans la troisième période. Avant la joute, le président Calder présenta aux Bruins la coupe du Prince de Galles, emblème du championnat de la ligue Nationale.

SOMMAIRE

Première période
1-Chicago: DeMarco
(Thomas)..... 2:00
Punitions: Wenzel

Deuxième période
2-Chicago: Cooper..... 4:51
3-Chicago: Conacher
(Cowley)..... 11:53
Punitions: Wiebe, McKenzie, Shore, deux mineurs.

Troisième période
4-Boston: Cowley..... 5:44
5-Boston: Gettiffe..... 14:34
6-Boston: Conacher
(Hull-Cowley)..... 19:20
Punitions: Cooper, Siebert.

On voudrait rétablir la circulation

Sur le pont qui conduit à l'arena pour le festival des emp. civils.

DES TROPHES

Une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser le monde sportif de cette ville est celle qui a trait aux démarches qui se font actuellement pour rendre possible la circulation sur le pont du parc Victoria lors de la tenue du festival annuel de l'Association des employés civils. On sait que ce pont est fermé au public depuis un certain temps à cause de travaux de réparations qui se font aux approches et au qual longeant la rue Dorchester à cette partie de la rivière St-Charles. Afin d'accommoder le public, les directeurs de l'Association des employés civils sont actuellement à faire les démarches nécessaires auprès des autorités intéressées pour que le public puisse utiliser le pont le soir du festival de l'A.E.C. On nous dit qu'il est très probable qu'on accédera à la demande des employés civils et que la circulation sera rétablie à cet endroit vendredi soir prochain.

L'honorable Jos. Bilodeau, ministre des Affaires Municipales, a bien voulu consentir à accepter la haute présidence du festival de l'A.E.C. Il est aussi certain que plusieurs ministres assisteront à cet événement sportif à titre d'invités d'honneur. On a l'assurance de la présence de madame et de l'honorable Jos. Bilodeau, madame et l'honorable Bona Dussault, madame et l'honorable Henri-L. Auger, de même que M. et Mme Elouard Asselin, Son Honneur le maire Lucien Borne et madame la mairesse, ainsi que plusieurs autres personnalités de marque.

L'organisation du festival de l'A.E.C. consiste avec plaisir que les billets pour vendredi s'envient très rapidement, ce qui fait prévoir un succès monstre pour le 17. On rappelle que les billets d'admission générale à 35c. seront mis en vente à la porte de l'Arène le soir même, tandis que les billets réservés et les loges se vendent continuellement chez les dépositaires. Les sièges réservés sont à 50c. tandis que les billets de loges se vendent à 75c.

Trois magnifiques trophées ont été remis aux organisateurs pour les différents championnats qui suivront le programme de patinage de fantasia présenté par les artistes du Québec Winter Club, dirigés par M. Przewocki. Le trophée Holt, Rem-few deviendra la possession du vainqueur de la course d'un mille en patins pour hommes. C'est une

Jules Dugal aura son équipe au complet pour demain soir. — Drouin, Summerhill, Mantha, Gagnon semblent rétablis. — Wilf. Cude est remis, mais Bourque sera encore dans les filets.

TROP DE JOUEURS

MONTREAL, 15. — (D.N.C.). — Pour la première fois depuis une couple de mois, Jules Dugal espère que le Canadien sera au complet pour sa partie demain soir, contre les Black Hawks de Chicago. Une couple de joueurs au moins, devront demeurer inactifs, car le Canadien, qui n'avait pas assez de joueurs il y a une couple de semaines, en a maintenant trop. Les Habitants sont actuellement assurés de participer à la série de détail.

Polly Drouin, Bill Summerhill et Johnny Gagnon, souffrant de légères blessures, ne priront pas part à la pratique d'hier, et Mantha pratiqua sur deux lignes. Jules Dugal rapporta que Georges avait repris sa bonne condition. Drouin, qui a mal à la hanche; Summerhill qui a un genou enflé, mais comme Dugal aura plusieurs joueurs à sa disposition, il en fera probablement reposer un afin de donner à Mantha une occasion de revenir sur l'alignement. Wilf Cude a fait, hier, sa première apparition dans les filets depuis le 19 février, et sa blessure à l'oeil est si bien guérie qu'il entend pratiquer avec le club encore aujourd'hui. Claude Bourque sera cependant dans les filets du tri-

Des championnats à l'enjeu, dimanche, au club de la Beauce

Organisés par le ski club de la Beauce, ces tournois attireront une foule considérable de skieurs. — M. Rousseau a fait un gros travail.

DES TROPHES

Pour la première fois dans l'histoire sportive de la Beauce, on assistera dimanche, le 19 mars prochain, au centre de ski de Vallée-Jonction, à la tenue de concours pour les championnats "open" de saut et de slalom (messieurs) de la Beauce.

Ces concours, qui est organisé par le Ski Club de Beauce, dont M. J.-A. Rousseau est le président, promet de remporter un immense succès et de réunir les meilleurs compétiteurs de la zone de ski de la Vallée du St-Lauré. Il se peut également qu'on receive des inscriptions de skieurs de la vallée du St-Maurice.

Des officiers de la zone de Québec seront en charge de deux concours. Trois ou quatre skieurs réputés de notre ville se rendront dès samedi, à Vallée-Jonction, pour mettre en parfait état le tremplin ainsi que la partie des côtes qui sera utilisée pour le slalom.

M. Rousseau qui, cette année, a mis Vallée-Jonction sur la "carte" canadienne du ski, en établissant un centre, en fondant un club puis en l'affiliant à la Canadian Amateur Ski Association, par l'entremise de la zone de Québec, a garanti personnellement l'organisation d'un "train de neige" spécial qui quittera la gare du Palais, dimanche matin, à 9 h. 30, pour revenir à Québec après la soirée.

On estime que plusieurs centaines de personnes — la plupart des skieurs — feront le voyage, et passeront une agréable journée.

Le Toronto est remonté en 3e place

En disposant, hier soir, des Américains, au compte de 7-3.

NICK METZ

Toronto, 15. (U.P.). — Les Leafs de Toronto sont remontés en troisième position de la ligue Nationale, hier soir, en disposant des Américains au compte de 7-3. Nick Metz conduisit l'attaque de son club en égalisant le record de la saison soit quatre buts dans une soirée. La seconde période fut la plus vive alors que l'on compte six points et que les arbitres donnèrent sept punitions.

SOMMAIRE

Première période
1-Toronto: Chamberlain (Appel-Kampman)..... 10:44
Punitions: Kampman, Smith

Deuxième période
2-Américains: Carr (Stewart-Anderson)..... 2:43
3-Toronto: Metz (Chamberlain-Drillon)..... 4:44
4-Toronto: Apps (Metz-Chamberlain)..... 8:52
5-Toronto: Metz (Kampman-Fowler)..... 6:22
6-Américains: Carr (Schneider)..... 9:35
7-Toronto: Metz (Kelly-Drillon)..... 13:52
Punitions: A. Jackson, J. McDonald, Horner, 2 Stewart et Kampman.

Troisième période
8-Toronto: Metz (Drillon-Fowler)..... 5:18
9-Toronto: Ronnae (Hamilton-Mark)..... 14:27
10-Américains: Smith..... 19:20
Punitions: Gallagher, Jerwa, Davidson, mineurs et majeure, Wuseman.

colore dans la partie contre les Black-Hawks au Forum.

Miles Frenette et Martineau en vedette

Dans le tournoi de badminton de Saint-Sacrement.— La compétition pour dames est menée rondement, hier soir.

LES POINTAGES

Le grand tournoi de badminton qui a lieu présentement au club de badminton de St-Sacrement s'est poursuivi, hier soir, avec la compétition pour les dames. On y est allé rondement pour liquider les trois rondes préliminaires et atteindre les finales. Mesdemoiselles Alice Frenette et Françoise Martineau sont présentement les vedettes du tournoi. Elles ont défait respectivement, en semi-finale, Mlles Juliette Thibault et Madeleine Paquet.

En fin de semaine, les joueurs de Chicoutimi rendront visite à leurs confrères de St-Sacrement. Nous en reparlerons. Voici les résultats:

1ère RONDE

Mme G.-M. Lagusue défait Mlle Annette Chalifour, 11-6, 11-8.
Mlle Anna-Marie Frenette défait Mme J.-A. Martin, 15-8, 11-6.
Mlle Gaby Noël défait Mlle Jeanne Racine, 11-0, 11-3.
Mlle Frs Martineau défait Mlle Thérèse Déchêne, 11-3, 11-5.
Mlle Alice Frenette défait Mlle Annette Bernard, 11-7, 11-4.
Mlle Juliette Pélipin défait Mlle Berthe Bussières, 11-4, 11-7.
Mlle Simone Lesard défait Mlle Berthe Thivierge, 11-3, 11-6.

2ième RONDE

Mlle Madeleine Paquet défait Mlle Emilienne Côté, 11-7, 11-7.
Mlle Berthe Chicoine défait Mlle Simone Levesque, 11-9, 11-5.
Mlle Frs Martineau défait Mlle Gaby Noël, 11-6, 11-2.
Mlle Alice Frenette défait Mlle Juliette Pélipin, 11-2, 11-5.
Mlle Alice Frenette défait Mlle Beatrice Moroney, 15-2, 15-4.
Mlle Phil. Côté défait Mlle Gemma Poulton, 15-7, 11-5.
Mlle Juliette Thibault défait Mlle Gilberte Levesque, 15-9, 11-6.

3ième RONDE

Mlle Madeleine Paquet défait Mlle Berthe Chicoine, 11-6, 11-8.
Mlle Françoise Martineau défait Mlle Anna-Marie Frenette, 11-4, 11-3.
Mlle Alice Frenette défait Mlle Simone Lesard, 11-6, 8-11, 12-10.
Mlle Juliette Thibault défait Mme Phil. Côté, 11-5, 11-7.

SEMI-FINALE

Mlle Alice Frenette défait Mlle Juliette Thibault, 11-4, 11-2.
Mlle Françoise Martineau défait Mlle Madeleine Paquet, 11-4, 11-2.

La carrière de Bissonnette, le gérant des Athlétiques

Les amateurs de baseball locaux ont été heureux d'apprendre il ya quelque temps que les Athlétiques avaient engagé Dédé Bissonnette comme leur gérant. Nous n'avions pas dit le temps tous les détails de la carrière de cet excellent joueur, mais il nous fait plaisir aujourd'hui de publier un sommaire complet de son travail durant les dix années qu'il a passées dans le baseball organisé.

La direction du club local poursuit activement son travail d'organisation, et déjà son gérant d'affaires a eu des entrevues avec Roland Gladu et Robert Daoust, deux équipiers de l'an dernier. Les négociations semblent vouloir être longues, car Gladu est toujours en communication avec le Washington et les offres de ces derniers rendent la situation difficile pour le Québec. Quant à Daoust, il a refusé catégoriquement les premières offres qui lui ont été faites, et une nouvelle entrevue aura lieu d'ici la fin de la semaine alors qu'une entente définitive devra être conclue.

Voici un résumé de la carrière de Bissonnette:

Adolph-L. Bissonnette, né à Winthrop, Maine, le 6 septembre 1899. Frappe à gauche. Lance à droite. Hauteur: 5 pieds 11 pouces. Poids: 180 lbs.

ANNEE	CLUB	LIGUE	Pos.	PP.	AB.	Pts.	CS.	B.V.	Mov
1922	Valleyfield-Cap-de-Mad.	Eastern	Car	1er	30	119	21	27	1 311
1923	Yves semi-pro.	Leviston, Maine.							
1924	Yves-Binghamton	New-York-Penn.	1er	B.	114	411	65	121	2 319
1925	Yves	New-York-Penn.	1er	B.	127	467	94	178	14 381
1926	Jersey-City et Rochester.	International	1er	B.	157	666	69	181	9 329
1927	Buffalo	International	1er	B.	166	628	193	229	13 363
1928	Brooklyn	Nationale	1er	B.	155	567	90	188	8 329
1929	Brooklyn	Nationale	1er	B.	116	331	68	121	3 261
1930	Brooklyn	Nationale	1er	B.	146	372	102	192	4 336
1931	Brooklyn	Nationale	1er	B.	152	567	90	170	4 260
1932	Brooklyn (b)	Nationale							

Totaux complets dans les ligues majeures, 5 ans 500 217 350 671 16 308

(a) Acheté par le Brooklyn et envoyé à leur club-membre de la Ligue Internationale en 1926-27.
(b) Incapable de jouer à cause de blessures.

Pressiers contre typos, samedi

C'est samedi le 18 mars à 2 heures qu'aura lieu à l'arena la fameuse rencontre entre deux équipes d'étoiles, de l'Action Catholique. On y verra des joueurs tels que: Cyclone Bourget, Alb. Thibault (le terrible), ainsi que la fameuse défense Gaston Poulin, assister de son copain G. Gravel, mais dans tout cela où est Jos?

Enfin voici les alignements des deux équipes:

Les Red Wings ont une avance sur le Canadien

Une marge de trois points et encore trois parties à jouer.

3 à 2

Détroit, 15. (U.P.). — Les Red Wings de Détroit ont pris une avance de trois points en cinquième position du classement de la ligue Nationale, hier soir, quand ils ont disposé des Rangers au compte de 3-2. Détroit compte tous ses points dans la première période.

Les Wings ont maintenant une marge de trois points en avant du Canadien qui n'a que deux parties à jouer contre trois des Wings.

SOMMAIRE

Première période
1-Détroit: Hiller (Barry)..... 6:34
2-Rangers: Sibley (N. Colville)..... 6:53
3-Détroit: Kilrea (Conacher-Jones)..... 14:57
4-Détroit: Barry (Howe-Conacher)..... 19:13
Punitions: Hiller, Sibley

Deuxième période
Punitions: Hiller, M. Colville, Jones.

Troisième période
5-Rangers: Smith (L. Patrick)..... 12:41
Punitions: Young, Hiller, Hiller, Barry, Kilrea.

St-Jérôme gagne

Windsor Mills, 15. — Le St-Jérôme a défait Windsor Mills par 6-2, hier soir, dans la première partie d'une série de deux joutes pour le championnat intermédiaire de la province. La seconde joute aura lieu, à St-Jérôme, demain soir. St-Jérôme est favori.

Le Victoria

Vendredi dernier, le Victoria a annulé avec le St-Angel, au pointage de 4 à 3. Dimanche, il disposa du collège Notre-Dame de Charney au score de 7 à 6. Hier soir, il fit partie nulle avec le Dom Bosco, au total de 3 à 3. Le Victoria lance un défi aux As de Charney et au Black Cat, pour jouer un soir de cette semaine. Informations, 9849.

LE HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Chicago, 8; Boston, 4.
Rangers, 2; Detroit, 2.
Américains, 3; Toronto, 2.

INTER-AMERICAINE

Hershey à Springfield.
Jouée déjà.

SERIE ALLAN

St-Jean, N.-B., 3; Sydney, 2.
St-Jean gagne le titre des Maritimes.

LES INTERMEDIAIRES

St-Jérôme, 6; Windsor Mills, 2.

LIGUE NATIONALE

Club	PJ	G	P	N	PR	CT
Boston	42	25	19	2	4	127
Rangers	45	24	15	6	131	96
Toronto	46	18	19	9	110	100
Americains	46	17	19	10	114	146
Detroit	47	17	24	9	104	89
Canadien	46	14	23	9	106	138
Chicago	46	14	23	9	105	128
St-Jérôme	46	12	26	8	88	124

LIGUE INTER-AMERICAINE (section Est)

Club	PJ	G	P	N	PR	CT
Philadelphie	42	20	17	2	4	127
Providence	51	20	20	11	127	149
Springfield	51	16	26	9	116	162
New-Haven	51	13	29	9	103	166

(section Ouest)

Club	PJ	G	P	N	PR	CT
Hershey	51	28	18	4	139	150
Syracuse	50	25	17	8	130	160
Cleveland	45	22	20	3	126	133
Pittsburgh	52	20	27	5	145	156

Geo. Cagney vs Bob Birno

Une finale pour le championnat canadien à 168 livres.

DES DEMARCHES

Georges Cagney notre populaire athlète local livrera un important combat vendredi à La Tour. Il fera face à Bob Birno.

Au dîner des ingénieurs



Dans la photo du haut, on reconnaît l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines de la province de Québec, s'entretenant avec deux congressistes, membres de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, avant le dîner qui marquait le 40ème congrès de cette association. Dans la photo du bas, on voit Sir Gerald Campbell, K.C.M.G., haut commissaire britannique à Ottawa, qui fut l'un des orateurs, au dîner, d'hon. Maurice Dupré, C.P., C.R., qui figurait également à la table d'honneur du dîner, hier soir, au Château-Frontenac. (Photos de l'Action Catholique).

Six nouveaux discours sur le budget et amendement de l'opposition

(Suite de la dernière)

Ce fut un des rares incidents de la journée, si l'on excepte une nouvelle protestation de M. T.-D. Bouchard, contre un affidavit publié dans un journal local, au sujet de certaines paroles qu'il aurait prononcées, relativement au coût des institutions religieuses. Le chef de l'opposition a néanmoins fait la déclaration en question.

Ont parlé successivement sur le budget : M. René Chaloult, de Kamouraski; M. Georges Dansereau d'Argenteuil; le Dr Arthur Leclerc, de Charlevoix-Saguenay; M. F.-L. Connors, de Ste-Anne; M. F.-J. Leduc, de Laval et M. Léon Casgrain, de Rivière-du-Loup.

Le député de Kamouraski terminait hier les discours qu'il avait commencés la semaine dernière. Parlant du tourisme, M. Chaloult a reproché à la province de Québec de n'être pas suffisamment française et à la vieille capitale de perdre son cachet. Les caractéristiques françaises disparaissent, dit-il. On ne sait plus rien, on ne sait plus blaguer. Le député de Kamouraski a aussi déploré le manque de goût et de mesure que l'on rencontre dans nombre de constructions, qui déparent la ville et la province.

L'orateur a reproché aux banques de contrôler le crédit et il a suggéré l'établissement d'une banque provinciale. Le trust qu'il faut mettre à la raison, dit-il, c'est celui des banques. M. Dansereau a parlé tout spécialement de l'état des routes dans son comté. Elles sont dans une condition déplorable, dit-il, et les accidents sont nombreux. Le député d'Argenteuil a aussi déploré le manque de goût et de mesure que l'on rencontre dans nombre de constructions, qui déparent la ville et la province.

Le Dr Arthur Leclerc a répondu tout d'abord à M. Chaloult. Ce n'est pas, dit-il, en proclamant qu'il n'y a plus de français qu'on pourra réveiller un patriotisme prêt à s'éteindre. Il a ajouté que son comté avait gardé ses caractéristiques françaises et les traditions ancestrales. Parlant du chômage, il reprocha au gouvernement fédéral d'attendre à l'approche des élections pour faire des travaux et il termina par d'intéressantes suggestions.

M. Connors a débuté en faisant allusion à la récente élection de St-Louis et a provoqué une charge du premier ministre contre l'adversaire de M. Fitch. M. Trépanier, déclara M. Duplessis, était un candidat communiste libéral. M. Bastien voulut défier le chef du gouvernement de prouver ce qu'il avançait, mais le président intervint pour rappeler à la Chambre que le débat n'était pas dans l'ordre. M. Connors a fait un plaidoyer en faveur des gens des villes et a réclamé des moyens pratiques de leur venir en aide.

M. Leduc a insisté sur le fait même de l'absence de soumission, au ministère de la Voirie, alors que dans les autres départements, il est d'usage de demander des soumissions. Il a dénoncé cette pratique et il a ajouté que la province économiserait des sommes considérables en exigeant toujours des soumissions. L'ancien ministre a déclaré qu'une plus étroite collaboration devrait exister entre les divers ministères et que les idées qu'il a émises commentent à porter des fruits. M. Leduc a défendu son administration. Il a attiré l'attention de la Chambre sur le vaste plan de voirie qu'il a élaboré et il a dit que sous son administration la porte était ouverte à tous les talents et à toutes les compétences.

Ordres du commandant

(Suite de la page 3) 8 heures : départ du bataillon pour la maison du défunt, 145, rue St-François; 8 heures 30 : départ pour l'église; 9 heures : service funéraire.

Cortège

Peloton de salve avec kolbac; Chevalliers et commandeurs; Autres délégations; Clairons et tambours (endeuilés); La fanfare St-Jean-Baptiste; Le drapeau (avec crêpe); Le major du régiment; Officiers zouaves et arméniers; Le bataillon (première section); Le corbillard, entouré des deuxième et troisième sections, escorté de six porteurs d'honneur, officiers de régiment et de bataillons et de six porteurs zouaves; Le bataillon (quatrième section); La famille; Parents et amis. Tous, officiers et soldats, à l'exception du peloton de salve, porteront le képi ainsi que les gants blancs et, à défaut du kaban, la tunique grise et rouge ou le paletot, qui seront acceptés. Au sortir de l'église, le défilé se reformera dans le même ordre. Nous reconduirons la dépouille mortelle de notre regretté colonel jusqu'à la place St-Pierre, où les derniers honneurs lui seront rendus. Le major L.-A. Lefebvre occupera le commandement. Par ordre: J.-H. Paquet, commandant du 1er bataillon.

L'ordre présent

(Suite de la dernière) tel qu'il a évolué surtout depuis 50 ans, ne répond plus que fort imparfaitement à la distinction providentielle des biens. L'ordre présent a rendu de plus en plus précaire le sort des familles, surtout des familles nombreuses, au point qu'à l'heure présente la tâche d'élever des enfants et de les établir est devenue, pour les chefs de famille, un problème difficile et angoissant.

D'un côté, en effet, la diminution de la mortalité infantile a produit comme conséquence que les familles nombreuses sont aujourd'hui composées d'un nombre plus considérable d'enfants. L'augmentation de la population a été beaucoup plus rapide, surtout dans la province de Québec. D'autre part, les exigences actuelles de la civilisation, les progrès de la machine et l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'éducation et du travail des adolescents, a, petit à petit, dépeuplé le chef de famille d'une partie de ses moyens de gagner et on ne lui a rien donné en retour. L'ouvrier moderne tire ses revenus d'une source unique : le salaire. Le salaire familial n'est pas encore passé tout à faire dans la pratique. Les ouvriers doivent se contenter le plus souvent de logis qui ne répondent pas à leurs besoins. La mère d'une famille nombreuse aurait besoin de plus de soins qu'elle n'en reçoit. Le conférencier expliqua ensuite que la solution du problème de la famille avait été essayée d'abord par le relèvement du salaire. Le patron serait tenu de payer selon les charges de famille. Comme le salaire est la rétribution du travail, ce système est difficile. Le problème de la famille pourrait encore être résolu par le salaire vital, celui qui est requis pour la subsistance de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants. Il est bien admis en principe, mais il n'a pu encore être réalisé, pas même aux Etats-Unis et dans la période de sa plus grande prospérité. Il ressort même d'une enquête

de la "Société du Bien-Etre du Canada" que le salaire gagné, dans les emplois qui ne requièrent pas un travail qualifié (unskilled labor), est inférieur à l'allocation distribuée par l'Etat aux chômeurs chargés de familles. Et c'est précisément au sein de cette classe de travailleurs que se recrutent, surtout, les familles nombreuses. L'autorité sociale, dont le rôle primordial est de protéger la famille, de l'aider, d'ordonner les conditions générales de la société, de telle sorte que le groupe familial y puisse vivre et se développer à l'aise, a le devoir d'intervenir dans le régime économique et de le modifier de façon qu'il ne soit pas en opposition avec la justice distributive et qu'il soit apte à procurer dans la plus grande mesure possible le bien terrestre de tous les sociétaires et, en premier lieu, celui des familles. Le conférencier préconise en dernier lieu, comme mesures essentielles pour remédier au malaise actuel des familles, la généralisation de la coopération sous toutes ses formes. Alors les revenus des chefs de famille, formés du salaire et des allocations familiales, seraient proportionnels aux charges de famille. Il ne faut pas oublier que les pères de familles nombreuses rendent d'immenses services à la société et celle-ci, en retour, doit les aider. Comme on a trouvé aujourd'hui les moyens d'étendre les allocations familiales aux non salariés et même aux cultivateurs, il n'y aurait plus de danger, en les instituant dans la province, de provoquer un exode rural. Elles sont déjà généralisées en France, en Belgique, en Italie, et cette idée a été repandue au pays par nos sociologues les plus éminents. Mais ces allocations ne règlent pas le problème de l'établissement des enfants. Le moyen serait réglé par nous, par la coopération. Il faudrait, de plus, instruire l'enfant de la cause populaire, l'y intéresser dès son enfance, le stimuler à l'épargne. Quant à la coopération, si nos universités, et nos collèges, venaient bien suivre l'exemple de l'université catholique d'Antigonish et organiser une section d'enseignement "extra muros" pour l'éducation des adultes, en moins de dix ans la province entière, les villes et les campagnes seraient couvertes d'un réseau de caisses populaires et de coopératives, et l'établissement de ces jeunes gens serait en grande partie résolu, le danger du communisme serait supprimé et nous aurions plus tard une génération d'hommes de caractère.

L'HON. DUPLESSIS

L'hon. Duplessis exprima sa gratitude d'être invité à parler au dîner de l'Institut et témoigna de son intérêt envers le travail merveilles qu'accomplit ce corps public. Le développement minier de la province ne représente pas seulement des richesses pour le producteur, l'ingénieur, le mineur, mais il ouvre aussi de merveilleuses perspectives. Notre province est le pays où l'investissement de capitaux est le plus facile. Nos champs miniers sont des champs ouverts aux capitaux. Nous ne sommes qu'au début de nos découvertes minières et de là à l'avenir est éblouissant. De merveilleux progrès s'annoncent. Ici, l'hon. Duplessis rassura tous les auditeurs étrangers à la province sur la sûreté de la mentalité québécoise. Il y a ici, dit-il, des extrémistes comme partout ailleurs, mais ils n'ont jamais gouverné, ils ne gouverneront pas et ils ne gouverneront jamais. Terre de traditions et de loyauté, la province de Québec fourmille en exemples merveilleux, aussi beaux que ceux de l'histoire ancienne, de courage et de fermeté. On a dit que la province de Québec était une sorte d'île, isolée et rebattive à tout contact extérieur. Non. Nous sommes fiers de notre passé, mais nous savons regarder le présent et l'avenir. Nous les regardons avec une volonté bien arrêtée de demeurer en paix avec nos voisins. Et la paix avec nos voisins, cela signifie, pour nous, non pas l'assimilation, non pas l'unification, mais l'unité de but, d'idéal, d'unité dans la diversité. Nous brâmeriez-vous de vouloir garder nos traditions? Non, c'est parce que nous les conservons fidèlement que notre province offre tant de sécurité aux capitaux. Puis, M. Duplessis parla de l'allègement nécessaire des taxes imposées aux exploitations minières et émit quelques opinions à ce sujet. Il insista ensuite sur la nécessité de l'initiative privée et rejeta formellement toute forme d'étatisme comme contraire aux intérêts bien compris du pays. Il n'y a pas de progrès possible, dit-il, en règle générale, sauf de légitimes exceptions, si le contrôle de l'Etat s'étend à toute l'industrie. L'étatisme est la pire forme de politique qu'un gouvernement puisse poursuivre. Il est la source du communisme et du bolchévisme.

Dans la province de Québec, nous avons des mines d'or, d'argent, de soufre même, nous avons de bonnes routes, des chemins de fer, bref, tout ce qu'il faut. Mais nous avons plus encore : la sécurité.

En effet, la province de Québec est la seule province du pays qui ait eu le courage de prévenir le communisme en adoptant une loi dite du cadenas. Ne vaut-elle pas mieux prévenir que guérir? Elle existe cette loi, et elle continuera d'exister. N'oubliez pas, messieurs, que c'est grâce à elle que nous pouvons protéger les industries minières du nord-ouest québécois, où déjà le communisme avait tenté de s'infiltrer. Nous vous protégeons, messieurs. Ma politique, c'est la franchise. Je vous exprime ici toute ma pensée. Puisse-t-elle n'avoir blessé l'opinion d'aucuns convives.

Les orateurs suivants furent MM. Donald-B. Gillies, président de l'Institut américain des ingénieurs miniers et métallurgistes, qui rappela qu'il était né en terre canadienne et que la frontière entre les Etats-Unis et le Canada est un signe de paix et d'amitié et non une ligne de séparation et de haine; l'hon. Randolph Bruce, qui rappela les débuts de l'Institut canadien des Mines, auxquels il assista en compagnie du président fondateur, l'hon. J.-S. McDermott, ministre des mines du Manitoba, qui invita l'Institut à tenir son prochain congrès à Winnipeg; et M. Thorne qui remercia ses auditeurs de l'avoir élu président.

L'hon. Duplessis a lancé, hier

(Suite de la page 3) l'hon. Randolph Bruce, l'hon. E.-S. McDermott, ministre des Mines de Manitoba, et finalement, le nouveau président de l'Institut canadien, M. B.-C. Thorne, de Calgary, directeur du Pacifique Canadien, service des ressources naturelles, adressèrent tour à tour la parole. Outre le président et les hauts personnages déjà mentionnés, on voyait à la table d'honneur, l'hon. Onésime Gagnon, ministre des mines de Québec, M. S.-G. Blaylock, vice-président et gérant-général de la "Consolidated Mining & Smelting Co.", M. J.-Y. Murdoch, président de la "Noranda Gold Mines Co.", l'hon. Paul Leduc, ministre des Mines d'Ontario, le Dr Scott Turner, ancien directeur du bureau des mines des Etats-Unis, M. Joseph Errington, président de la "Little Long Lake Mine", l'hon. G.-S. McDermott, ministre des mines du Manitoba, l'hon. W.-J. Asseltine, ministre des mines de la Colombie Britannique, le Dr D.-F. Macdonald, président de la Société des Mines de la Nouvelle-Ecosse, le dean McKel, président de l'université Queen's de Kingston, le Dr Charles Camsell, C. M. G., sous-ministre des mines du gouvernement fédéral d'Ottawa, l'hon. Maurice Dupré, C.P., C.R., l'hon. juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure, M. J.-R. Timmins, président de la "Hollinger Gold Mines Co.", l'hon. Michael Dwyer, ancien ministre des mines de la Nouvelle-Ecosse, M. C.-O. Stee, président de la Sisco Gold Mines, M. B.-C. Thorne, président élu de l'Institut canadien des Mines et Métallurgie, M. G.-M. Thompson, vice-président du même institut, M. L.-A. Rinchard, sous-ministre des mines de Québec, M. A.-O. Dufresne, directeur du service des mines de Québec, et le lt-col. D.-B. Papineau, A. D. C.

M. E.-A. COLLINS

Le président Collins exprima d'abord le bonheur que ressentent les membres de l'industrie de se voir honorés de la présence du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, puis il souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les invités. Il exprima les regrets de l'hon. T.-A. Creer, ministre des Mines du fédéral, et de M. James Ross, ex-président, retenus ailleurs.

SIR GERALD CAMPBELL

La première partie de l'allocation de Sir Gerald ne se résume pas. C'était un feu roulant de mots d'esprit débités par un pince-sans-rire impayable. Il raconta ainsi les aventures que lui ménagea sa carrière de consul, avant son accession au service diplomatique. Il voit dans les prospecteurs les hommes les plus chanceux et les plus malchanceux du monde. Dans l'industrie minière, il vit l'un des éléments qui peuvent bouleverser la carte du monde, selon les découvertes de gisements de métaux précieux. Ce sont ces prospecteurs, ces nomades toujours remplis d'espoir, comme il les appelle, qui ont découvert ces ressources naturelles. Il les complimente sur le choix

de leur profession, et il fait ensuite un rapprochement entre le caractère constructif des entreprises minières, détournées de sa fin, par l'industrie de la guerre, dont le but est la destruction. La science, dit-il, suggère sans cesse de nouveaux procédés de travail. Mais c'est le travail, l'effort personnel qui est à la base de tout, qui l'était au temps des pionniers qui firent ce pays, comme il l'est aujourd'hui, en des temps de progrès sans frein.

L'HON. DUPLESSIS

L'hon. Duplessis exprima sa gratitude d'être invité à parler au dîner de l'Institut et témoigna de son intérêt envers le travail merveilles qu'accomplit ce corps public. Le développement minier de la province ne représente pas seulement des richesses pour le producteur, l'ingénieur, le mineur, mais il ouvre aussi de merveilleuses perspectives. Notre province est le pays où l'investissement de capitaux est le plus facile. Nos champs miniers sont des champs ouverts aux capitaux. Nous ne sommes qu'au début de nos découvertes minières et de là à l'avenir est éblouissant. De merveilleux progrès s'annoncent. Ici, l'hon. Duplessis rassura tous les auditeurs étrangers à la province sur la sûreté de la mentalité québécoise. Il y a ici, dit-il, des extrémistes comme partout ailleurs, mais ils n'ont jamais gouverné, ils ne gouverneront pas et ils ne gouverneront jamais. Terre de traditions et de loyauté, la province de Québec fourmille en exemples merveilleux, aussi beaux que ceux de l'histoire ancienne, de courage et de fermeté. On a dit que la province de Québec était une sorte d'île, isolée et rebattive à tout contact extérieur. Non. Nous sommes fiers de notre passé, mais nous savons regarder le présent et l'avenir. Nous les regardons avec une volonté bien arrêtée de demeurer en paix avec nos voisins. Et la paix avec nos voisins, cela signifie, pour nous, non pas l'assimilation, non pas l'unification, mais l'unité de but, d'idéal, d'unité dans la diversité. Nous brâmeriez-vous de vouloir garder nos traditions? Non, c'est parce que nous les conservons fidèlement que notre province offre tant de sécurité aux capitaux. Puis, M. Duplessis parla de l'allègement nécessaire des taxes imposées aux exploitations minières et émit quelques opinions à ce sujet. Il insista ensuite sur la nécessité de l'initiative privée et rejeta formellement toute forme d'étatisme comme contraire aux intérêts bien compris du pays. Il n'y a pas de progrès possible, dit-il, en règle générale, sauf de légitimes exceptions, si le contrôle de l'Etat s'étend à toute l'industrie. L'étatisme est la pire forme de politique qu'un gouvernement puisse poursuivre. Il est la source du communisme et du bolchévisme.

Dans la province de Québec, nous avons des mines d'or, d'argent, de soufre même, nous avons de bonnes routes, des chemins de fer, bref, tout ce qu'il faut. Mais nous avons plus encore : la sécurité. En effet, la province de Québec est la seule province du pays qui ait eu le courage de prévenir le communisme en adoptant une loi dite du cadenas. Ne vaut-elle pas mieux prévenir que guérir? Elle existe cette loi, et elle continuera d'exister. N'oubliez pas, messieurs, que c'est grâce à elle que nous pouvons protéger les industries minières du nord-ouest québécois, où déjà le communisme avait tenté de s'infiltrer. Nous vous protégeons, messieurs. Ma politique, c'est la franchise. Je vous exprime ici toute ma pensée. Puisse-t-elle n'avoir blessé l'opinion d'aucuns convives.

Les orateurs suivants furent MM. Donald-B. Gillies, président de l'Institut américain des ingénieurs miniers et métallurgistes, qui rappela qu'il était né en terre canadienne et que la frontière entre les Etats-Unis et le Canada est un signe de paix et d'amitié et non une ligne de séparation et de haine; l'hon. Randolph Bruce, qui rappela les débuts de l'Institut canadien des Mines, auxquels il assista en compagnie du président fondateur, l'hon. J.-S. McDermott, ministre des mines du Manitoba, qui invita l'Institut à tenir son prochain congrès à Winnipeg; et M. Thorne qui remercia ses auditeurs de l'avoir élu président.

Une revue

Municipale avait lieu au début de mai prochain, quelques jours avant l'arrivée de Leurs Majestés au Canada, apprenons-nous, à cette occasion, tous les membres de la police de la ville seraient passés en revue, au manège, par S. H. le maire Lucien Borne, qu'accompagneront le capitaine A.-S. Bigaouette, le chef adjoint J.-J. Gagnon, et les autres officiers supérieurs de la Sûreté.

LA MAGIE RENDUE FACILE

Advertisement for a magic trick involving a matchbox. It shows a matchbox with a match inside, and text explaining how to perform the trick. The text says: 'L'ALLUMETTE CASSEE. Une allumette est placée au centre d'un mouchoir et enveloppée dans celui-ci. Le Magicien casse l'allumette au travers du mouchoir. Chacun peut l'entreprendre craquer. Lorsque le mouchoir est déplié, l'allumette tombe intacte! Le Secret: Cassez l'allumette à petits soins; les morceaux ne se séparent pas. Redressez-les au travers du mouchoir. Cassez Redressé.'

Ils sont en faveur de cette publicité

Au cours d'une réunion tenue hier soir, sous la présidence de M. Omer Fleury, le Conseil fédéré des métiers et du Travail a décidé de prendre parti en faveur de la publicité des bières et alcools à la radio et contre ceux qui y voient un danger pour la tempérance. On a invoqué comme raison que le règlement prohibant cette publicité ferait perdre des centaines de mille dollars aux artistes.

Encouragez nos Annonceurs

Les discours de MM. Chaloult, Dansereau, Leduc, Casgrain...

(Suite de la page 17) M. Duplessis. — Il est 5 h. 40. Il y a ce soir, le banquet de la convention des métallurgistes. J'y ai été invité. Nous devons y être à 6 h. 30. M. Casgrain. — Encore 5 minutes. Il paraît donc, à la lecture de ces lettres, venant de la population, que plus ça change, plus pire c'est. Il faut que l'ère des déficits et des emprunts cesse dans cette province, c'est pourquoi j'ai l'honneur de proposer, secondé par l'hon. député de Québec-Est, l'amendement suivant: Que tous les mots après "Que" dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:

"ATTENDU QUE la dette consolidée de la province, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1938, était de \$160,065,392.98; "ATTENDU QUE la dette consolidée de la province, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1938, était de \$219,697,689.20; "ATTENDU QUE la dette consolidée de la province était, au 31 décembre 1938, de \$255,376,099.37; "CETTE CHAMBRE est prête à voter les subsides nécessaires à sa Majesté, mais elle recommande au Gouvernement d'adopter sans plus de délai, les mesures requises; "a) Pour faire cesser les dépenses extravagantes et non suffisamment productives et pour que la dépense des argents publics soit réduite à des propor-

DES MILLIONS ONT ÉTÉ GUÉRIS du CATARRHE. Une cure efficace contre les crises douloureuses de catarrhe est tout près de vous, chez votre pharmacien. Suivez l'exemple de millions de personnes dans le monde entier; employez le Mentholatum. Les émanations antiseptiques de ce baume réconfortant, présent dans les voies nasales bloquées, calmement l'inflammation des membranes, nettoient votre nez, combattent les germes et vous débarrassent rapidement de toute irritation. Prenez-vous, aujourd'hui, un tube ou un pot de Mentholatum à 30 cents. Equipement complet en argent remboursé. A 10 tions convenables; "b) Pour administrer les affaires de la Province sans emprunter chaque année des sommes considérables et augmenter ainsi dans des proportions alarmantes la dette publique. M. Gérard Thibault, de Mercier, proposa l'ajournement du débat sur la motion.

Large advertisement for the Canadian Institute of Mines and Metallurgy. The text reads: 'Sincères remerciements - et - meilleurs voeux aux Membres de L'INSTITUT CANADIEN - des - Mines et Métallurgie'. The ad expresses gratitude to the members of the Canadian Institute of Mines and Metallurgy for their support and for the 40th annual meeting held in Quebec. It mentions the presence of various dignitaries and the success of the event.

Advertisement for the City of Quebec Municipal Council. The text reads: 'Le Conseil Municipal de la VILLE de QUEBEC'. The ad is a formal notice or announcement from the municipal council.

Y songez-vous?

LES REPRESENTATIONS CINEMATographiques EXERCITANT UNE INFLUENCE MORALE SUR LES CINEMAS DE QUEBEC...

Classification 1. - Ne semble offrir aucun danger... 2. - Ne convient qu'aux spectateurs adultes...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale... Jeanne - 1.00, 700...

Horaires des programmes - Canadian - Jeanne: 1.00, 700...

Capitol - Melodrame puissant sur la profession médicale en Angleterre...

The Citadel - Melodrame puissant sur la profession médicale en Angleterre...

Cartier - La scène se passe dans une école militaire...

Brother Rat - La scène se passe dans une école militaire...

Secrets of an Actress - Le film manque de vie...

Cinéma de Paris - Le chanteur Jacques Lorin...

Empire - Comédie musicale...

Francs - Le film incompréhensible...

La loi du bagne - Comédie...

Princess - Comédie...

Making the headlines - Comédie...

Aw of the plains - Comédie...

Imperial - Comédie...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible...

Amicomants - THÉÂTRES - MUSIQUE - CHARITÉ - AVIS DIVERS

Le Cinéma - Films d'enseignement catéchistique

Au cours du récent Congrès des Catéchistes ont été présentés par le Fiat-Film...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

combattre la poussière sur nos routes et cette politique a rendu de grands services à la classe agricole de la province...

ATTENTION... BINGO - Le 15 mars, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

ATTENTION... Y serons-nous? - C'est donc ce soir qu'aura lieu ce grand bingo dont tout le monde parle...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

Le mariage de Verena - 2. Oeuvre sensible d'une portée sociale...

SOUS LA LOI DE FAILLITE - Pour tous les abonnés à l'Action Catholique...

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CASSION - Dans l'affaire de l'Etat de :

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

AVIS DE JUSTICE - Le 15 mars 1939, à 8 h. 30, au soir, à la salle paroissiale de St-Esprit...

DECES

Parents et amis priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BELANGER. - A Québec, le 15 mars 1939, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédé dame Octavie Languey...

BORON. - A Québec, le 13 mars 1939, à l'âge de 68 ans et 3 mois, est décédé le docteur Jules Dorion...

FERLAND. - A Québec, le 14 mars 1939, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph-Alfred Ferland...

GAUTHIER. - A St-Basile, le 14 mars 1939, à l'âge de 85 ans, est décédée dame J.-Arthur Gauthier...

GIGNAC (Griffen). - A Québec, le 14 mars 1939, est décédée dame Mary-Bridget Griffen...

GIGNAC. - A Québec, le 15 mars 1939, à l'âge de 67 ans, est décédé sieur Octave Gignac...

LACHANCE. - A Québec, le 13 mars 1939, à l'âge de 40 ans et 11 mois, est décédé Mlle Blandine Lachance...

PICARD. - A Québec, le 14 mars 1939, à l'âge de 16 ans et 6 mois, est décédée Mlle Gisèle Picard...

VALLIERE. - A Breakville, le 13 mars 1939, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Thérèse Guillemette...

Elle était la mère de Mme F.-X. Lambert, de Ste-Anne de la Pocatière...

Cartes de Remerciements pour Sympathies et Souvenirs Mortuaires

Services - L'imprimerie de l'Action Catholique...

Services - Elle était la mère de Mme F.-X. Lambert...

Services - L'imprimerie de l'Action Catholique...

Services - Elle était la mère de Mme F.-X. Lambert...

Services - L'imprimerie de l'Action Catholique...

Services - Elle était la mère de Mme F.-X. Lambert...

Services - L'imprimerie de l'Action Catholique...

VICTORIA - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES ROIS DU SPORT - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

TAMARA LA COMPLAINANTE - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

CANADIEN - 1er FILM 51 Un programme de Sommes-Fiers!

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

JEANNE BOITEL - Le mariage de Verena

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

Services Speciaux - Au Salon Fleuri, Enreg.

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

LES NOUVEAUX RICHES - FERNANDEL RAIMU, JULES BERRY

Six nouveaux discours sur le budget et amendement de l'opposition

Calendrier

MERCREDI, LE 15 MARS 1939
 Aujourd'hui :
 S. Clément Haubauer, conf.
 Demain :
 Ste Julienne, m.
 QUARANTE-HEURES
 Couvent de Deschallons
 SOLEIL : Lever : 6.14
 Coucher : 6.06
 LUNE : Lever : 3.16
 Coucher : 1.06
 MAREES DE DEMAIN
 Haute : 3.21 a.m. — 3.43 p.m.
 Basse : 10.10 a.m. — 11.08 p.m.
 LUNES DU MOIS
 Pleine lune le 4 à 1 h. 01 m. du soir
 1er quart le 12 à 4 h. 37 m. du soir
 2e quart le 20 à 7 h. 16 m. du matin
 Nouv. lune le 28 à 8 h. 49 m. du soir

Température

La température dans le St-Laurent inférieur : beau et froid, aujourd'hui. Demain : forte vent de l'est au sud-est, en partie nuageux; froid et neige probable.

Dissolution

Après la guerre, les tchèques réussirent à obtenir des alliés la formation de la Tchécoslovaquie. Les grandes puissances avaient donné leur autorisation s'appuyant sur le principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce même principe, en septembre dernier, la Tchécoslovaquie vint d'être démembrée. Comme l'on voit, en politique internationale, l'application d'un même principe peut varier suivant les circonstances, surtout selon la force de l'une ou l'autre des puissances dont les intérêts s'affrontent.

Sympathies de la Société St-Vincent de Paul

Dans une lettre à l'Action Catholique, M. le commandeur C.-J. Magnan, président général rend un émouvant hommage à la mémoire de notre directeur.

LE TEXTE

M. le commandeur C.-J. Magnan, président du Conseil Supérieur de la Société St-Vincent de Paul a fait parvenir à M. Eugène L'Heureux, secrétaire de la Rédaction à l'Action Catholique le message suivant à l'occasion de la mort du docteur Jules Dorion:

Québec, 14 mars 1939
 Monsieur Eugène L'Heureux, Secrétaire de la Rédaction, l'Action Catholique,
 Monsieur le Rédacteur,
 Le conseil supérieur de la Société St-Vincent de Paul offre ses plus vives sympathies au personnel de l'Action Catholique à l'occasion de la mort du regretté docteur Dorion.

Homme d'oeuvre, M. Dorion s'intéressait à l'apostolat des Conférences de Saint-Vincent de Paul, qu'il encouragea toujours avec une persévérance discrète. Il répétait souvent que l'aumône est un impératif de charité pour tous, particulièrement l'aumône faite dans l'esprit d'Ozanan.

Le docteur Dorion se fit souvent aussi l'écho de cet esprit dans l'Action Catholique.

Les confrères des conférences ne oublieront pas dans leurs prières.

(signé) C.-J. MAGNAN, président du Conseil Supérieur.

Les congréganistes

Les congréganistes de St-Roch-de-Québec, sont prêts de se réunir ce soir, à 7 h. 30, à la résidence du colonel Dorion, notre directeur, 145, rue St-François, pour y réclamer l'office des morts.

CAUSERIES PEDAGOGIQUES

Etude de quelques grandes questions relatives à l'éducation de l'Enfance, aux problèmes que soulève l'Adolescence, à la psychologie de la Jeunesse, dans les trois ouvrages suivants:

"Enfance", 0.75, par la poste, 0.85
 "Adolescence", 0.75, par la poste, 0.85
 "Jeunesse", 0.75, par la poste, 0.85
 Librairie de l'Action Catholique, Québec.

OUVERTES

Dandurand, abbé. — Nos orateurs, 1.00, par la poste, 1.03
 Robitaille, abbé. — Telle qu'elle fut. Etudes critiques sur Marie de l'Incarnation, 1.00, par la poste, 1.03
 Harbour, chan. — Les grands jours de notre vie religieuse. Sermons de circonstance, 1.10, par la poste, 1.13
 Librairie de l'Action Catholique, Québec.

LE CAHIER DE L'EPARGNANT

Vient de paraître une nouvelle édition de "Le Cahier de l'Épargnant", le cahier qu'il faut pour suivre ses recettes et dépenses. Utilisez-le. Prix: \$0.25 au comptant, par la poste \$0.30. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

M. René Chaloult, M. Georges Dansereau, le Dr Arthur Leclerc, M. F.-L. Connors, M. F.-J. Leduc et M. Léon Casgrain adressent tour à tour la parole. — M. Gérard Thibault ajourne le débat.

UNE SEANCE TRES CALME

M. Chaloult suggère l'établissement d'une banque provinciale. — M. Leduc défend son administration et lance un nouveau défi. — Une allusion à l'élection de Montréal-Saint-Louis.

PROTESTATION DE M. BOUCHARD

(Par Calixte DUMAS)

Le débat se prolonge à l'Assemblée législative. En dépit d'une séance très calme, qui a permis à six orateurs de s'exprimer librement, le sujet n'a pas été épuisé. Tout fait prévoir que plusieurs députés auront encore des opinions à exprimer avant le vote. Vers la fin de l'après-midi, M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, a présenté un amendement, mais M. Gérard Thibault, de Mercier, a proposé l'ajournement du débat sur cet amendement. C'est dire que cette après-midi, les finances de la province seront encore le principal sujet de discussion. La Chambre n'a pas siégé dans la soirée. A 6 h. 30, le premier ministre était l'hôte d'honneur au banquet du 40e congrès de l'Institut des mines et de la métallurgie, au Château Frontenac et plusieurs autres membres de la législature devaient aussi prendre part au dîner organisé à l'occasion de ces importantes assises.

Un ministériel et cinq oppositionnistes ont adressé la parole hier après-midi. M. François-J. Leduc, ancien ministre de la Voirie, a discuté assez longuement les affaires du département qu'il a administré pendant deux ans. Le député de Laval, dans une vibrante péroraison, a de nouveau défié le gouvernement de prouver qu'il n'avait pas bien servi les intérêts de la province. Comme le premier ministre ne relevait pas le gant, M. Léon Casgrain exprima sa surprise. "Faites une motion," répliqua le premier ministre et nous sommes prêts à engager la discussion. Le député de Laval ne perd rien pour attendre. Nous réglerons son cas en temps et lieu."

(Suite à la page 13)

La protection du roi et de la reine, à Québec

Les officiers des Sûretés fédérale, provinciale et municipale étudient, hier, les meilleurs moyens à prendre.

UNE CONFERENCE

L'élaboration de tous les détails relatifs à la visite des souverains britanniques, en mai prochain, avance de jour en jour. Hier, les autorités des Sûretés fédérale, provinciale et municipale ont eu à Québec une importante conférence où il a été particulièrement question des mesures à prendre pour assurer la protection la plus efficace au roi Georges VI et à la reine Elisabeth.

Ceux qui étaient présents à cette conférence étaient le commissaire P.-A. Piure, de la police provinciale, l'assistant-commissaire Henri-Royal Gagnon, de la Gendarmerie Royale du Canada, le lieutenant-colonel Lambert, commissaire adjoint de la Sûreté provinciale, le capitaine A.-S. Bi-guette, directeur de la police municipale, l'inspecteur Josaphat Brunet, en charge de la police fédérale pour la sous-division de Québec, le sous-chef de la police du Canada Pacifique, et le chef adjoint Jean-Jules Gagnon, de la Sûreté municipale.

L'entrevue a eu lieu au parlement, et les officiers plus haut nommés ont aussi visité le déparcadère de l'Anse-au-Foulon, de la gare Union au Palais, et quelques-uns des principaux endroits où leurs Majestés passeront. Remonté vers la fin de l'après-midi à l'hôtel de ville où il venait de rendre visite à S. H. le maire Lucien Borne, l'assistant-commissaire H.-R. Gagnon, surintendant de la Gendarmerie Royale pour la province de Québec, nous a déclaré qu'il avait communiqué par téléphone, au cours de la journée avec M. Jean Bruchési, sous-secrétaire provincial.

Il est probable qu'une autre conférence aura lieu à Québec dans une couple de semaines. Celle-ci sera l'entrevue, conjointement, avec la visite de M. E. H. Coleman, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa, et d'un représentant de Scotland Yard, de Londres.

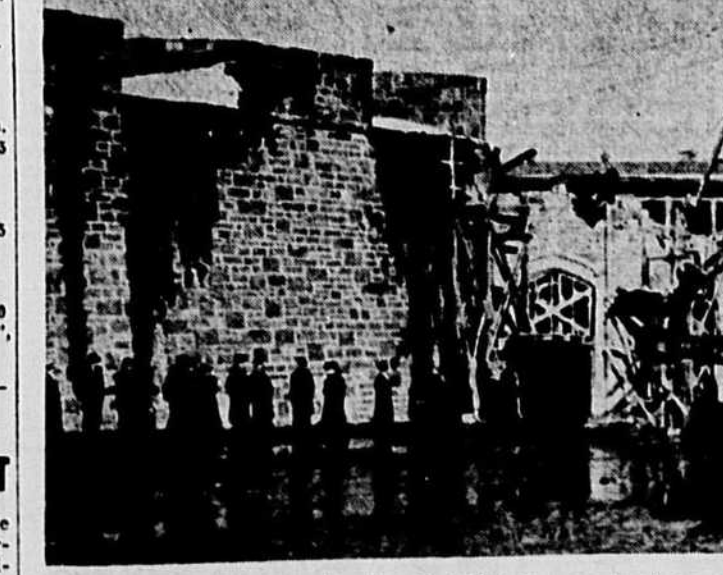
Des causeries de Me H. Jolicoeur

Chaque semaine, d'ici à la fin de la session, M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure, donnera deux causeries à la radio, sous les auspices de l'Union Nationale. Ces causeries seront données le mercredi soir, de 7 h. 30 à 7 h. 45 et le samedi soir, à la même heure. Elles seront irradiées par le poste CHRC de Québec et le poste CKAC, de Montréal.

Ils rencontreront M. Wilfrid Lacroix

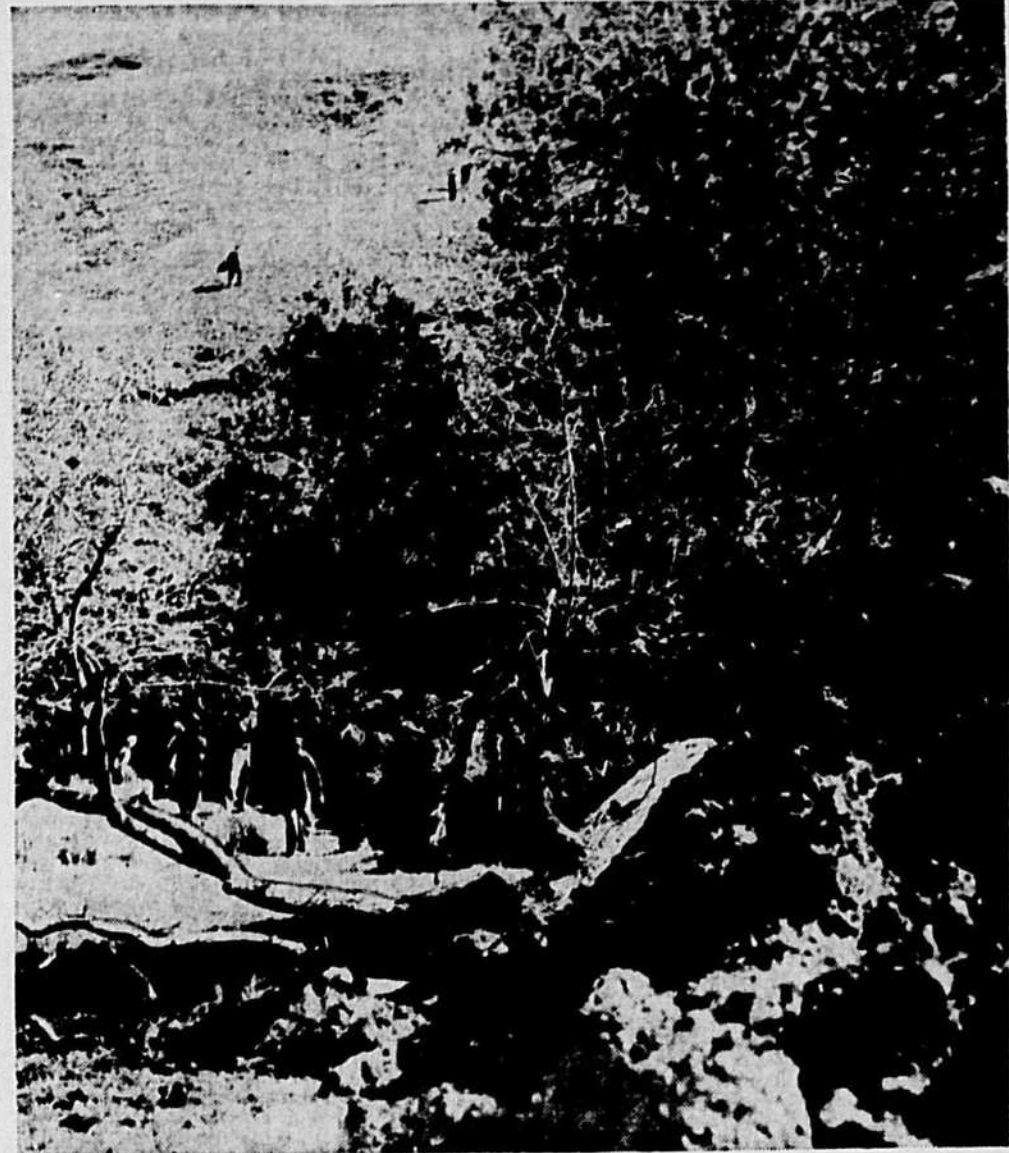
Montmorency, 15. — (D.N.C.) — Son Honneur le maire F.-X. Bouchard, ainsi que M. Marc-Edouard Côté, président de la jeunesse libérale de Montmorency sont partis pour Ottawa, hier. Ils vont rencontrer M. le député Wilfrid Lacroix, député du comté, au sujet de projets de travaux publics pour la municipalité.

Les travaux à la porte St-Jean



Les travaux de reconstruction de l'histoire porte St-Jean avancent rapidement comme le montre la photographie que nous publions aujourd'hui. On a installé ces jours-ci le treuil géant qui est utilisé pour mettre en place les grosses poutres d'acier qui supporteront la partie centrale de la porte. Les opérations des ouvriers occupés à ces travaux sont particulièrement intéressantes et elle attirent sur les lieux une foule considérable de passants.

La montagne qui s'avance



Cette photo montre une partie de la montagne mouvante qui s'avance lentement sur Gilroy, Californie. D'une étendue d'un quart de mille et d'une hauteur de cent vingt-cinq pieds, cette masse écrase peu à peu tous les obstacles. On voit ici quelques-uns des gros chênes qu'elle a déracinés.

L'ordre présent rend de plus en plus précaire le sort des familles nombreuses (R.P. Lebel)

C'est ce que déclare, hier soir, le R. P. Léon Lebel, S. J., aumônier général de l'U. C. C., au cours de la troisième soirée sociale tenue à Lévis. — Les "prérogatives fondamentales de la famille".

MME A. LECOUCRS PRESIDE

Le R. P. Léon Lebel, S. J., aumônier général de l'Union catholique des cultivateurs, a traité, hier soir, dans une magistrale conférence, des "prérogatives fondamentales de la famille", au cours de la troisième soirée sociale tenue à la salle St-François-Xavier de Lévis, sous la présidence de Mme Alphonse Lecours.

Le P. Lebel s'est appliqué surtout à développer le paragraphe 75 de l'encyclique "Divini Redemptoris", où il est recommandé à l'Etat "de ne rien négliger pour créer des conditions matérielles de vie sans lesquelles une société ordonnée ne peut subsister et pour fournir du travail aux chefs de familles et à la jeunesse".

On remarquait aux premiers rangs de l'assistance : M. le chanoine J.-Eug. Carrier, V.F., curé de Notre-Dame de Lévis, MM. les abbés Joseph Nadeau et Jules Emond, du collège de Lévis, M. l'abbé Achille Demers, vicaire, les RR. FF. Maristes, M. Eugène Gagnon, M. Alphonse Lecours, M. et madame Antoine Audet, M. L.-M. Carrier, M. et madame Edouard Coulombe, etc.

Mme Alphonse Lecours insista sur l'union de tous les efforts pour une société vraiment chrétienne et sur l'utilité de ces soirées sociales.

Prenant ensuite la parole, le Père Léon Lebel déclara au début qu'il existait une doctrine sociale nettement et spécifiquement catholique, comprise dans les encycliques. C'est cette doctrine qui va sauver le monde, qui est en train de sombrer dans toutes sortes de folies. Mais cette doctrine doit être connue, méditée et comprise; elle doit être mise en pratique par les catholiques.

Le régime économique moderne, continua-t-il, tel que l'a fait la double révolution sociale et économique du XVIII siècle et (Suite à la page 13)

Le roi va exercer une fonction parlementaire à son passage à Ottawa

C'est ce qu'a annoncé le T. H. Mackenzie King, hier. — Si le parlement a terminé son travail, Sa Majesté présidera à la prorogation. — Si la session n'est pas finie, le roi signera les bills alors approuvés par les Chambres.

LES CEREMONIES OFFICIELLES

OTTAWA, 15. — (D.N.C.) — Au cours de sa visite à Ottawa, le Roi du Canada remplira au moins une fonction parlementaire. Si le parlement a terminé son travail, sa Majesté présidera la prorogation. Si la session n'est pas close, le Roi se rendra au sénat pour donner son assentiment aux bills qui auront été approuvés à date par les deux Chambres. C'est ce que l'hon. Mackenzie-King, premier ministre du Canada, a déclaré hier, à la Chambre des Communes, en marge d'une question de M. John Blackmore, chef du groupe parlementaire du Crédit Social.

M. King a ajouté que le gouvernement ne voulait pas que la visite royale nuise au travail du parlement ou écourté la session. Si l'on n'a pas prorogé le parlement avant l'arrivée du Roi, le gouvernement a songé à ajourner pour un mois. Récemment, toutefois, un grand nombre de députés ont exprimé l'avis que le parlement devrait ajourner seulement durant le séjour de leurs Majestés à Ottawa. La décision finale, continua M. King, sera prise vers Paques au plus tard. Il sera alors, en effet, plus facile de juger si l'on pourra proroger avant la visite de leurs Majestés. En cette affaire, le gouvernement respectera la volonté de la majorité des députés.

Le fédéral fera tout en son pouvoir pour que les membres des deux Chambres du parlement, à dit le premier ministre, puissent participer aux cérémonies officielles organisées en l'honneur de leurs Majestés à Ottawa. Le gouvernement désire donner un dîner parlementaire, qui fournira l'occasion à tous les membres des Communes et du sénat ainsi qu'à leurs femmes de rencontrer leurs Majestés. On verra aussi à accommoder les députés et les sénateurs aux cérémonies qui marqueront le dévoilement du monument du souvenir, la pose de la pierre angulaire de la cour suprême et le salut au drapeau sur la colline du parlement.

Un concours ouvert aux moins de 17

Il est organisé par l'Association internationale des écrivains de langue française. L'Association internationale des écrivains de langue française, qui préside notre compatriote, M. Pierre Dupuy, organise un concours littéraire ouvert aux étudiants de moins de dix-sept ans (jeunes gens et jeunes filles) résidant hors de France. Le sujet en est : "Pourquoi j'aime la langue française". L'auteur du meilleur travail régional recevra une médaille d'argent et le lauréat du concours, une médaille d'or. Quelques médailles de bronze seront aussi offertes en récompense. Les travaux devront être remis le premier de mai au plus tard à la société des écrivains canadiens.

DENTISTE

Dr ALPHONSE DION
 24, Côte du Palais, Québec
 TEL. : 2-2153

JEAN TURGEON

AVOCAT
 81, rue St-Pierre, Québec

L'amicale du 22e Régiment



L'assemblée mensuelle de l'amicale du 22e aura lieu au mess des sergents du Royal 22e régiment, jeudi le 16 mars, à 8.00 hrs p. m.

Le secrétaire.

VOICI LE TEMPS DU DEGEL -- Précautionnez-vous en achetant vos caoutchoucs au Syndicat -- Les meilleurs prix toujours



CAOUTCHOUCS pour tous les membres de la famille

Caoutchouc noir et uni. Formes chaussant très bien. Chaque paire porte la garantie du Syndicat.

Enfants : 8 à 10 1/2	Fillettes : 11 à 2	Garçonnetts : 11 à 13
29c	34c	39c
Garçons : 1 à 5	Hommes : 5 1/2 à 11	Dames : 2 1/2 à 9
44c	49c	49c

Tous les talons

BOTTES DE CAOUTCHOUC

Caoutchouc de bonne épaisseur ; fortes semelles à bords roulés, rouge ou noir.

Pour hommes : 6 à 11	1.49
Bon caoutchouc d'un fini brillant. Belle apparence et fabrication soignée.	1.79
Pour hommes : 6 à 11	1.29
Un fini mat. Semelle extra-forte à bord noir et roulé. Pour garçons : 11 à 13 — 1 à 5	.99
Bottes de caoutchouc noir, fini brillant. Forte semelle. Enfants : 6 à 10	.99
Fillettes et garçonnetts : 11 à 2	1.29
Dames : 3 à 9	1.29

Sous-sol, Syndicat
 Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC
 LIMITEE